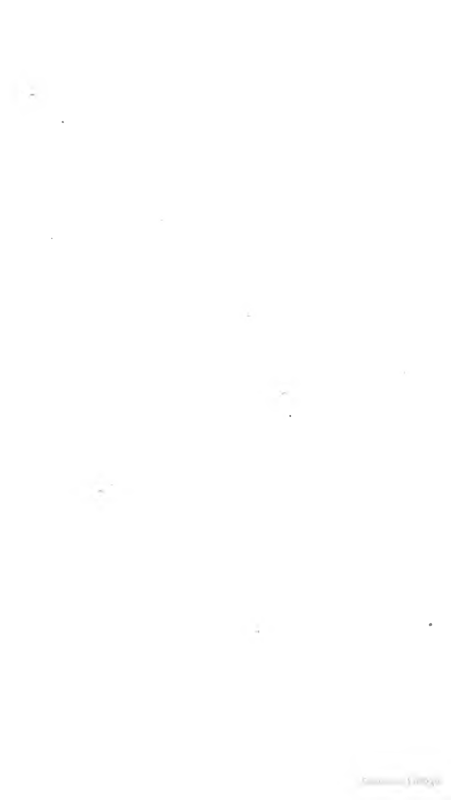




ŒUVRES
COMPLÈTES
DE CONDILLAC.

HISTOIRE MODERNE.

TOME VINGT-CINQUIÈME.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE CONDILLAC,

REVUES, CORRIGÉES PAR L'AUTEUR,

ET

IMPRIMÉES SUR SES MANUSCRITS AUTOGRAPHES.

TOME VINGT-CINQUIÈME.

A PARIS,

CHEZ DUFART, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DES NOYERS, N°. 22.

AN XI. — 1803.



HISTOIRE MODERNE.

LIVRE DOUZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

De Henri IV, jusqu'à la paix de Vervins.

J'AVOIS mérité vos reproches pour n'avoir dit qu'un mot de Philopémen, que vous saviez être un grand homme. Cependant, Monseigneur, j'ai passé rapidement sur Henri IV, dont la mémoire doit vous être chère à bien des titres, et qui est un des princes des plus accomplis qu'il y ait jamais eu. Je ne sais si vous pensez à m'en faire des reproches : mais je dois le supposer. Je vous laisserai néanmoins beaucoup de choses à desirer, afin, qu'étant forcé d'étudier un jour par vous-même la vie de ce grand

homme, vous soyez, s'il est possible, plus porté à l'imiter. Une curiosité stérile n'est pas ce qu'on exige de vous. Ce seroit peu de savoir ce qu'a fait Henri IV; il faut lui ressembler.

La branche des Bourbons remonte à un des plus grands rois: car Antoine père de Henri, descendoit de Robert comte de Clermont, cinquième fils de S. Louis. Antoine avoit épousé Jeanne d'Albret, fille héritière de Henri d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite de Valois, sœur de François Ier. Ce Henri d'Albret étoit fils de Jean, sur qui Ferdinand le Catholique avoit envahi la haute Navarre. Il ne conserva que la basse, qui est en-deçà des Pyrénées, petite province peu fertile: mais il avoit encore les pays de Béarn, d'Albret, de Foix, d'Armagnac, de Bigorre, et plusieurs autres domaines.

Antoine commandoit en Picardie une armée contre Charles-Quint, et c'est dans son camp que Jeanne sentit, pour la première fois, remuer dans son sein un enfant que le ciel destinoit à bien des traverses,

comme pour faire paroître avec plus d'éclat les vertus dont il vouloit le combler. Jeanne étoit au neuvième mois de sa grossesse, lorsqu'elle revint à Pau, auprès de Henri d'Albret, son père, qui vouloit recueillir lui-même le fruit qu'elle portoit, et en faire l'objet de ses soins. Elle arriva le 4 décembre 1553, et le 13 elle accoucha heureusement d'un fils.

Cet enfant ne pouvoit pas tomber en de meilleures mains, que celles de son grand père. Henri d'Albret le fit élever dans le château de Courasse, situé dans les montagnes de Béarn. Là, vêtu et nourri comme les enfans du pays, courant dans les montagnes, et grimpant comme eux sur les rochers, il ne voyoit rien qui lui fît soupçonner qu'il fût prince, et il se formoit pour être un grand roi. La Gaucherie, son premier précepteur, cultiva son esprit par des lectures et par des entretiens. Assez sage pour abandonner ce fatras d'études, imaginé dans des siècles barbares, et plus fait pour dégoûter que pour instruire, il songea surtout à jeter dans l'ame de son élève des se-

mences de vertu. Après la mort de la Gaucherie, Henri fut confié à Florent Chrétien. C'étoit encore un homme de mérite : mais comme il étoit huguenot, il entra volontiers dans les vues de la reine de Navarre, qui ayant embrassé le calvinisme depuis quelques années, vouloit que son fils fût élevé dans cette fausse religion.

Henri n'avoit que quinze ans, lorsque sa mère le conduisit à la Rochelle, et le mit à la tête des Huguenots. A cet âge il remarqua les fautes de Condé et de Coligni; c'étoient cependant deux grands capitaines. A la journée de Jarnac, il jugea imprudent d'engager une action, et quelques jours auparavant il avoit conseillé d'attaquer le duc d'Anjou, dans un moment qui en effet eût été favorable. Pendant la bataille de Moncontour, l'amiral ne voulant pas exposer ce jeune prince, dont il connoissoit l'ardeur, le mit à l'écart sur une colline avec une garde de quatre mille chevaux. L'avant-garde du duc d'Anjou fut enfoncée; et si le corps de réserve eût donné tout-à-coup, il achevoit la victoire. Henri qui

vouloit fondre sur l'ennemi, et qui en fut empêché, s'écria : *nous perdons la bataille*. On la perdit, et ce ne fut pas la faute de ce nouveau Philopémen, qui voyoit en grand capitaine.

Les jeux étranges et funestes qui suivirent ses noces, le retinrent en quelque sorte dans les fers, et l'exposèrent à de nouveaux périls, contre lesquels il ne fut jamais bien en garde. Il eut des foiblesses qu'on pardonne à son âge, mais qui ne s'excusent pas quand elles durent au-delà; car je ne dois pas vous cacher ses défauts.

Fait pour échapper à tous les piéges, qu'on évite avec de la prudence et du courage, il se conduisit parfaitement bien au milieu des ennemis qu'il savoit conjurer sa perte. Cependant il se trouvoit dans une situation bien délicate. Il lui importoit de conserver l'estime du public, et de montrer tous les jours de nouvelles vertus, pour se faire estimer tous les jours davantage. Mais ses vertus étoient injurieuses à une cour corrompue : elles faisoient ombrage à l'ambition des Guises : elles attisoient la haine

de Catherine de Médicis : elles allumoient la jalousie dans l'ame lâche et fausse du duc d'Alençon, et dans celle du duc d'Anjou, qui, tout aussi foible, n'avoit qu'une réputation dérobée : enfin elles excitoient les fureurs d'un roi cruel. Cependant ce n'étoient pas là les ennemis les plus dangereux pour Henri : car il sut se mettre à l'abri de leurs coups. Il eut l'art de ménager tout-à-la-fois la cour et les Huguenots; et malgré la haine qui divisoit ces deux partis, il continua d'être cher à l'un, sans être suspect à l'autre.

Mais enfin Henri étoit jeune, et l'appât du plaisir le fit tomber dans des piéges, dont il ne connoissoit pas encore le danger. Catherine de Médicis avoit toujours autour d'elles plusieurs demoiselles jeunes, jolies et coquettes. Par leur moyen elle découvroit les secrets que la passion ne sait pas cacher à ce qu'on aime : elle démêloit les pensées et les desseins des courtisans : elle semoit parmi eux la défiance, la jalousie, la division ; et l'amour préparoit, au milieu des fêtes, les guerres qui devoient désoler la France. Tels étoient les ressorts secrets de la politique de cette reine.

Henri aima donc, et quelques années de séjour dans cette cour efféminée lui firent contracter des habitudes, qui répandront quelques taches sur sa gloire, et qui feront le malheur de sa vie. Cependant sa première éducation sur les rochers de Béarn, lui avoit fait un tempérament, que l'amour même ne pouvoit pas énerver. C'est pourquoi les plaisirs qu'il aimoit, n'avoient pas assez de prise sur lui pour le fixer : il leur échappoit toutes les fois que ses devoirs l'appeloient à la fatigue et aux périls. On l'a vu dans les camps se confondre parmi les soldats, se coucher sur la paille comme eux, fouir avec eux la terre, et se nourrir du même pain. Lorsqu'il assiégeoit une place, il visitoit les travaux jour et nuit : il disposoit lui-même les batteries : il marquoit le lieu où l'on devoit ouvrir une mine : il traçoit les tranchées ; et souvent corrigeant les fautes de ses ingénieurs, il diminuoit le péril, abrégeoit le travail, et gagnoit plusieurs jours. Dans les batailles, il s'exposoit comme ses soldats ; et son panache blanc leur montroit le chemin de l'honneur et de la

victoire. Il étoit toujours au milieu des hasards; mais il y étoit avec un sang froid, qui faisoit son salut et celui de ses troupes. Il voyoit tout, il veilloit sur tout, et ses ordres venoient toujours à propos, parce qu'il ne s'engageoit pas comme un téméraire qui, entraîné par un faux desir de gloire, va devant lui, et ne voit pas à côté. Ses soldats trembloient souvent pour lui, mais ils ne craignoient jamais pour eux. Il croyoit leur devoir donner l'exemple, jugeant que son sort étoit de vaincre ou de mourir, et qu'il ne pourroit faire un jour le bonheur de la France, qu'après avoir échappé aux plus grands dangers.

« Il a signalé son courage héroïque, re-
» marque Péréfixe, en quatre ou cinq ba-
» tailles rangées, en plus de cent combats
» fort sanglans, et en deux cents siéges de
» places. Avant que la mort de Henri III
» l'eût appelé à la couronne, il eut à sou-
» tenir sept guerres, qu'il termina heu-
» reusement par sept traités de paix; et
» dans ces guerres, il se vit à diverses fois
» et en divers lieux, quarante-cinq armées

» sur les bras, n'ayant rien de bien assuré » que sa propre vertu pour supporter un » si grand fardeau ». Jamais la valeur et les talens militaires n'ont été mis à tant d'épreuves; et Henri avoit encore à combattre des troupes aguerries et fanatiques, commandées par des capitaines expérimentés.

Cependant, s'il n'avoit eu que les qualités d'un grand général, peut-être n'eût-il jamais été roi de France. Car on dompte difficilement le fanatisme avec des victoires; et dans ces sortes de guerres les chefs peuvent être défaits, mais ils ne manquent jamais de soldats. Henri avoit encore d'autres talens et d'autres vertus.

D'un jugement sûr, il déméloit les desseins des ennemis, il en connoissoit le fort et le foible; il prévoyoit ce qu'ils devoient faire, ce qu'ils feroient et ce qu'ils ne feroient pas; il les surprenoit, et n'étoit jamais surpris. Il exécutoit avec tant de promptitude, que le duc de Parme le comparoit à un aigle, qui fond tout-à-coup où on ne l'attend pas. Son activité paroissoit

le multiplier. C'est lui qui concertoit ses entreprises ; c'est lui qui les conduisoit. Il se trouvoit par-tout, il veilloit sur-tout ; et il trouvoit peu d'obstacles qu'il n'eût prévus ; et qu'il ne surmontât. *Invia virtuti nulla est via*, c'étoit sa devise.

Juste, vrai, exact observateur de sa parole, franc, d'un accès facile, généreux, bienfaisant, clément, et père du peuple, il falloit enfin qu'il gagnât le cœur de ses sujets. Il sut même gagner ses ennemis, plus habile à réunir pour lui les esprits divisés, que Catherine de Médicis n'étoit habile à semer les divisions. On a dit qu'il a conquis son royaume : cela est vrai, si on n'a égard qu'aux siéges et aux combats. Ce qui est plus vrai encore, c'est qu'il a dû sa couronne à ses vertus plus qu'à ses armes. Ses talens militaires, qui le mettent à côté des plus grands capitaines, ne sont pas ce qu'il y a de grand en lui. Plus vous étudierez la vie de Henri, Monseigneur, plus vous serez convaincu que je n'exagère pas. Mais je ne puis vous en donner qu'une légère esquisse ; il faudroit une autre plume pour achever

ce tableau. Je vais mettre sous vos yeux les principales circonstances, dans lesquelles il s'est trouvé enveloppé : vous verrez par-là comment toutconspiroit à sa ruine, et vous jugerez mieux de sa conduite.

Henri III étant monté sur le trône en 1574, épousa, l'année suivante, Louise de Lorraine. La maison de Guise en devint plus puissante. Cependant Henri, c'est ainsi que je nommerai toujours notre Philopémen, notre Aristide, notre Thémistocle, notre Épaminondas, car il est tout cela, Monseigneur : cependant, dis-je, Henri estimoit le duc de Guise, et en étoit estimé. Ce sentiment avoit rapproché ces deux rivaux ; ils vivoient dans une étroite familiarité, et ils s'aimoient : car si les grandes ames peuvent avoir des intérêts contraires, elles ne savent pas haïr.

Henri ne haïssoit pas le frère du roi, connu sous les noms de duc d'Alençon et de duc d'Anjou : mais comme il ne pouvoit pas l'estimer, il se sentoit repoussé, et il se trouvoit plus à son aise, en s'éloignant de lui. Marguerite, sa femme, cherchoit

pourtant à le rapprocher de son frère, qu'elle aimoit passionnément. Cette reine, qui ne pouvoit vivre sans intrigues, vouloit par cette union se faire un parti puissant à la cour.

Toute union faisoit ombrage à Catherine de Médicis. Elle travailloit donc à diviser, inspirant de la jalousie au roi contre la reine, et se servant de la coquetterie de ses femmes, pour tendre ses filets à de jeunes princes, trop faits pour s'y prendre. C'est ainsi que cette marâtre répandoit la discorde, faisoit le malheur de ses enfans, celui de la France, et souffloit sur les Valois un poison qui devoit les exterminer.

Sur ces entrefaites, le roi étant tombé dangereusement malade, crut avoir été empoisonné par le duc d'Alençon. Un soupçon de cette espèce étoit l'effet des défiances que la reine-mère donnoit à ses fils. Le roi ne douta point. Il fit venir Henri : il lui conseilla, il lui ordonna même de faire périr le duc d'Alençon ; l'assurant que s'il ne le prévenoit, il en seroit lui-même la victime. *Les favoris du roi, qui avoient la*

même opinion que leur maître, dit Péréfixe, *sacrifioient déjà ce prince à leurs vengeance, par des regards meurtriers.* En effet, tout étoit contre lui, et rien ne le défendoit; parce qu'il étoit généralement haï et méprisé. La vertu de Henri veilla sur ses jours. Cet Aristide eut horreur du forfait qu'on lui commandoit; et quoique la mort du duc d'Alençon, lorsque le roi étoit mourant, parût le placer sur le trône, il ne songea qu'à dissiper les soupçons odieux qu'on avoit formés.

Le roi recouvra la santé : mais il conserva toute sa haine contre son frère. Il se fit un plaisir de l'exposer au mépris des courtisans, ne songeant pas qu'il se rendoit méprisable lui-même; et il montra sa haine si ouvertement, que les favoris, à ce qu'on prétend, osèrent former le projet d'assassiner le duc d'Alençon. Ce fut dans cette circonstance que ce prince s'évada, et se mit à la tête des mécontens et des Huguenots.

La reine-mère s'applaudissoit des troubles qu'elle faisoit naître. Comme elle craignoit de perdre toute l'autorité, parce que son

fils paroissoit vouloir prendre connoissance des affaires, elle ne cherchoit qu'à lui susciter des embarras, afin que ce prince indolent ne pût pas se passer d'elle. Son soin principal étoit d'animer tous les partis. Avec ce caractère elle étoit charmée de l'évasion du duc d'Alençon; et elle attendoit avec impatience celle du roi de Navarre.

L'amour retenoit Henri enchaîné auprès de madame de Sauves : la gloire brisa ses fers. Il étoit à craindre que les Huguenots ne s'accoutumassent à ne voir à leur tête que le prince de Condé ou le duc d'Alençon. Henri s'échappa avant qu'on eût commencé les hostilités. On négocioit même alors de part et d'autre, et la paix fut bientôt faite. Le traité fut favorable aux Huguenots. Condé eut le gouvernement de Picardie. On donna le duché d'Anjou au duc d'Alençon. Henri, qui n'obtint rien de la cour, acquit l'estime et l'amour des Huguenots, qui le reconnurent pour chef.

Mais vous ne pourriez pas suivre l'histoire de Henri dans les détails les plus in-

téressans et les plus instructifs, si je ne vous faisois pas connoître le marquis de Rosny, ami de ce roi.

Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, d'une maison des plus anciennes et des plus illustres, n'avoit qu'onze ans, lorsqu'au commencement de 1572, il fut présenté à la reine de Navarre et à Henri. Son père, qui le présenta, lui avoit donné une excellente éducation; et voyant en lui des germes de vertus, il crut faire un vrai présent au roi de Navarre, en lui donnant son fils, et assurer une fortune à son fils, en lui obtenant la protection de ce prince. Si les Huguenots n'évitèrent pas les piéges qu'on leur tendoit, ce ne fut pas la faute de cet homme sage. Il ne cessa jusqu'au dernier moment de faire voir combien on devoit peu compter sur une cour perfide, dont les desseins étoient d'autant plus suspects, qu'elle promettoit davantage. Mais enfin voyant le départ de Henri, et voulant que son fils courût la même fortune, il le fit aussi partir pour Paris.

A trois heures du matin, le jour de St.

Barthélemi, Rosny ayant été réveillé au bruit des cloches, et des cris du peuple, son gouverneur et son valet-de-chambre sortirent pour apprendre le sujet de cette alarme : ils ne revinrent point, et on n'a jamais su ce qu'ils étoient devenus. Cet enfant, resté seul avec son hôte, qui étoit huguenot, et qui le pressoit d'aller à la messe, eut le courage de chercher son salut, en affrontant le danger qui le menaçoit. Ayant pris sa robe d'écolier et un gros livre sous son bras, il essaya de se sauver au collége de Bourgogne, dont le principal étoit son ami. Il trouva trois corps-de-garde sur son chemin. Dès le premier, il fût arrêté et rudoyé, et on ne le laissa passer qu'après avoir remarqué le livre qu'il portoit; car il se trouva par hasard que c'étoit des heures. Il passa les deux autres avec le même bonheur. On crioit de toute part, *tue, tue, Huguenot ;* on enfonçoit les portes; on pilloit les maisons; on égorgeoit hommes, femmes, enfans. Néanmoins sans se déceler par aucun signe de frayeur, il arriva au collége de Bourgogne, où le principal le tint caché

pendant trois jours. Après ce temps, un édit qui défendoit de tuer davantage, ayant été publié, le massacre diminua, sans cesser tout-à-fait, et il y eut un peu plus de sûreté pour les Huguenots: Rosny put alors donner de ses nouvelles à son père, qui étoit fort en peine; et conformément aux ordres qu'il en reçut, il continua ses études à Paris, et s'attacha de plus en plus au roi de Navarre, qu'il n'abandonna jamais dans les plus grandes adversités.

Il quitta Paris, pour suivre Henri en 1576. Ce fut alors que la ligue, s'étant formée, força le roi à rompre la paix, et à se déclarer chef de faction. Les Huguenots, attaqués tout-à-la-fois, en Dauphiné, en Languedoc, en Guienne, en Poitou, firent des pertes considérables. Si les Catholiques avoient suivi ces premiers avantages avec vigueur, ils en auroient pu avoir de plus grands encore: mais le roi craignoit la trop grande puissance de la ligue; et la reine-mère avoit besoin d'une nouvelle paix, pour semer de nouvelles divisions.

L'année d'après que le traité eut été si-

gné, Catherine fit un voyage en Guienne, sous prétexte de conduire sa fille Marguerite au roi de Navarre. Les cours des reines et de Henri s'étant réunies à Auch, il ne fut plus question que de jeux, de plaisirs et d'amours. Rosny, jeune encore, eut comme les autres des foiblesses, qui contribuèrent sans doute à le rendre cher au roi de Navarre. Mais elles ne durèrent pas, et il avoit d'ailleurs des qualités que ce prince savoit discerner, et dont il recueillera les fruits : c'étoient un grand jugement, un grand courage et une probité parfaite.

Les deux reines avoient chacune leur escadron. C'est ainsi que Henri nommoit la suite de jolies femmes, qu'elles avoient avec elles ; et il convenoit que ce corps de troupes étoit bien redoutable. En effet, Catherine sema la division entre lui, le prince de Condé, M. de Turenne, et les principaux chefs Huguenots, et Marguerite se servit contre elle des mêmes armes. Non seulement elle prit dans les filets de ses filles plusieurs des gentilshommes de la cour de sa mère : elle s'avisa encore d'ins-

pirer elle-même de l'amour à Pibrac, qui en avoit toute la confiance. C'étoit un magistrat de 50 ans, qui avoit été ambassadeur au concile de Trente, et qui, dans toutes les affaires où il avoit été employé, avoit montré autant de sagesse que de talent. Marguerite se fit un plaisir malin de faire succomber cet homme grave. Pibrac ne fit plus que ce qu'elle voulut; et Catherine, qui n'avoit pas prévu une passion aussi folle dans une tête aussi sage, se laissa conduire par son confident, qui se laissoit mener par Marguerite. Sa négociation ne réussit donc pas aussi bien qu'elle se l'étoit promis; et les deux cours se séparèrent un peu plus aigries qu'auparavant.

Henri n'aimoit pas Marguerite. Il la regardoit plutôt comme sœur du roi, que comme sa femme; et il se proposoit de faire rompre un jour son mariage, où il y avoit des nullités. Marguerite ne l'aimoit pas davantage; et si elle l'avoit servi, c'étoit par coquetterie et par goût pour l'intrigue.

Pendant que les cours étoient à Auch, Henri perdit la Réole par une imprudence.

Il avoit donné le gouvernement de cette place importante à Ussac, gentilhomme fort considéré dans le parti Huguenot. Or ce capitaine, quoique vieux et fort laid, devint amoureux d'une des filles de la reine-mère. Les jeunes courtisans en firent des plaisanteries; et Henri, jeune aussi, ne le ménagea pas davantage. Ussac, offensé des railleries de son maître, oublia son devoir, et livra la Réole aux Catholiques. Voilà une leçon pour les princes, Monseigneur: s'il n'est pas facile d'imiter les vertus de Henri, il faut au moins éviter ses fautes.

Une nouvelle guerre civile, qu'on nomma la guerre des amoureux, fut l'effet des intrigues que l'amour avoit conduites, pendant que les cours n'avoient paru occupées que de fêtes. Elle se fit dans le même esprit, et voici comment on se provoquoit souvent au combat : *Allons, cavaliers, un coup de pistolet pour l'amour de nos maîtresses. Des hommes, qui marchent sous les drapeaux de Mars et de l'Amour, pourroient-ils se retirer, sans avoir donné un coup d'épée?* L'esprit de ce temps n'étoit qu'un

mélange d'hypocrisie, de fanastisme, de galanterie et de cruauté.

Il fallut encore négocier. Coutras ayant été choisi pour le lieu des conférences, Catherine, Marguerite, le duc d'Anjou, Henri et sa sœur la princesse de Navarre, s'y rendirent. Tout s'y passa, comme à l'ordinaire, en intrigues galantes : car c'étoit toujours là le grand ressort de la guerre et de la paix. On avoit fait une trève pour Coutras et une lieue et demie à la ronde. La reine-mère n'avoit pas voulu l'étendre plus loin; assurant qu'avant qu'une trève générale eût été publiée dans tout le royaume, elle auroit conclu la paix, ou qu'elle en auroit ôté toute espérance. Il arriva par cet arrangement, que ceux qui vivoient ensemble à Coutras parmi les plaisirs, s'égorgeoient, lorsqu'ils se rencontroient à une lieue et demie de cette ville. On étoit quelquefois obligé de nommer des experts, et de compter en quelque sorte les pas, pour savoir si les hostilités commises étoient une infraction à la trève, est i les choses qu'on s'enlevoit réciproquement, étoient de bonne prise.

Personne ne desiroit plus la paix que le duc d'Anjou, parce qu'il avoit besoin que les deux partis lui donnassent des secours pour son entreprise des Pays-Bas. Il s'employa donc vivement, et elle se fit en conséquence des conférences qui se tinrent à Fleix. Elle fut presque aussi funeste que la guerre, par les impôts dont le roi chargeoit le peuple, et par la violence avec laquelle il en autorisoit la levée.

Elle parut menacer la France d'un plus grand malheur: car Henri commençoit à s'endormir dans le repos, et les plaisirs enchaînoient déjà ses vertus. Il avoua lui-même que, s'il n'eut été réveillé au bruit de tant d'ennemis qui conjuroient sa perte, l'oisiveté l'eût peut-être enseveli dans un coin de la Guienne. Combien de circonstances, combien de revers même il faut rassembler pour former un grand homme; puisque Henri, avec toutes les dispositions de l'esprit, de l'ame et du corps, n'étoit pas grand encore! Je tremble, Monseigneur, quand j'y pense: car des états aussi petits, aussi tranquilles et aussi soumis que ceux de Parme,

ne donnent de puissance, que ce qu'il en faut précisément pour s'endormir.

Henri se réveilla, lorsqu'après la mort du duc d'Anjou, ses ennemis armèrent pour l'exclure du trône. Il ne s'endormira plus. Cinq princes du sang embrassèrent son parti: le duc de Montpensier, gouverneur du Poitou, avec son fils le prince de Dombes; le prince de Condé, qui tenoit une partie du Poitou, de la Saintonge et de l'Angoumois; le comte de Soissons, et le prince de Conti, son frère. Tous ces princes étoient catholiques, excepté le prince de Condé. Le Maréchal d'Anville Montmorenci, gouverneur du Languedoc, se déclara encore pour lui, ainsi que Lesdiguières, qui de simple gentilhomme, étoit devenu comme souverain du Dauphiné. Parmi les seigneurs Huguenots, qui fortifièrent son parti, les principaux étoient Claude de la Trémouille, duc de Thouars, très-puissant en Poitou et en Bretagne; Henri de la Tour, vicomte de Turenne; Chatillon, fils de l'amiral Coligni; René, chef de la maison de Rohan; et Rosny, qu'il ne faut pas oublier, fut des

premiers à se rendre auprès de son maître. Il apporta quarante mille francs. Le roi de Navarre et toute sa cour ensemble n'auroient pas pu faire une pareille somme; ce qui prouve bien qu'il avoit mal employé les années de paix. D'habiles négociateurs, car il savoit choisir ceux qu'il employoit, lui obtinrent encore des secours d'Élisabeth et des princes Protestans d'Allemagne. En un mot, il se disposa si bien et si promptement à la défense, que la ligue, qui croyoit devoir l'écraser, se trouva trop foible pour exécuter les grands projets qu'elle avoit formés. Il ne se fit point d'exploit considérable, pendant les années 1585 et 1586.

La reine-mère ayant offert sa médiation, il y eut une suspension d'armes, pendant laquelle cette princesse se rendit à S. Brix, près de Cognac, pour conférer avec Henri, ou plutôt pour chercher l'occasion de le désunir d'avec les chefs de son parti. Il démêla ses desseins, et les fit échouer. Mais que demandez-vous, dit la reine, après bien des conférences inutiles ? Rien de tout cela, répondit Henri, en regardant les filles qu'elle

qu'elle avoit à sasuite. Faut-il que la peine que j'ai prise ne produise aucun fruit, dit-elle une autre fois? et m'en retournerai-je sans avoir obtenu le repos que je desire? Madame, répliqua le roi de Navarre, je n'en suis pas cause : ce n'est pas moi qui vous empêche de coucher dans votre lit, c'est vous qui ne voulez pas que je couche dans le mien. La peine que vous prenez, vous plaît et vous nourrit; le repos est le plus grand ennemi de votre vie.

Les cours des deux rois passèrent le reste de l'hiver en festins et en danses. Car la misère publique ne pouvoit arrêter ce goût contagieux que Catherine avoit répandu; et l'austérité de la prétendue réforme n'en garantissoit pas même les Huguenots.

Au printemps, la guerre recommença; et devint vive, sur-tout à la fin de la campagne. Plus de vingt-cinq mille Allemands furent défaits par le duc de Guise, parce que des contre-temps ne leur avoient pas permis de concerter leur marche avec Henri, et qu'ils étoient commandés par des chefs qui ne s'accordoient pas. Joyeuse

avoit alors perdu la bataille de Coutras. C'étoit le mignon favori du roi de France. En conséquence, on n'avoit pas douté à la cour ni à Paris, qu'il ne fût le seul homme envoyé du ciel pour la destruction des Huguenots. Sixte-Quint lui avoit donné tous les domaines de Henri, et il croyoit lui-même marcher à une conquête assurée, avec des troupes nombreuses que la noblesse la plus brillante embarrassoit de sa mollesse et de son luxe, et où chacun vouloit commander. Cependant les forces qu'il alloit combattre, consistoient principalement dans les débris de fer et de soldats, échappés aux batailles de Jarnac et de Moncontour.

Henri, sans être ébloui du succès de ses armes, montra autant de générosité après la victoire, qu'il avoit montré de courage et de conduite pendant la bataille. Mais cette victoire ne produisit pas les effets qu'on en devoit attendre. Les chefs, divisés secrètement par de vieilles jalousies, se séparèrent tout-à-fait, aussitôt que l'ennemi commun parut moins à craindre, et chacun

voulut s'occuper de ses intérêts particuliers. Le projet du prince de Condé étoit d'avoir pour lui l'Anjou, le Poitou, l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois, laissant les autres provinces au roi de Navarre ; et Turenne, qui portoit ses vues sur le Limousin et sur le Périgord, crut avoir trouvé le moment favorable à son ambition. Il fut un de ceux qui hâtèrent le plus la séparation des troupes. Condé s'étant donc retiré à la Rochelle, et Henri en Béarn, l'armée victorieuse se trouva dissipée huit jours après la bataille.

Il eût sans doute été difficile à Henri de conserver toutes les troupes sous ses ordres : mais il n'étoit pas fâché d'aller voir la comtesse de Guiche, dont il étoit amoureux : il étoit même impatient de mettre à ses pieds les dépouilles des ennemis. Le comte de Soissons l'entretenoit encore dans ces dispositions, parce qu'il vouloit aussi aller voir la princesse de Navarre, qu'il comptoit épouser ; et l'amitié que Henri avoit pour sa sœur et pour ce prince, servit de prétexte au voyage de Béarn.

Cependant le comte de Soissons n'étoit pas sincèrement attaché à Henri. Persuadé que ce prince ne pouvoit manquer de succomber sous les efforts du pape, du roi d'Espagne et de la ligue, il ne songeoit à s'allier avec lui que dans l'espérance de s'approprier un jour les biens de la maison de Navarre ; et il se proposoit de se retirer à la cour de France aussitôt que le mariage auroit été conclu. De pareils sentimens brouillèrent bientôt ces deux princes, et le mariage ne se fit pas.

La mort du prince de Condé, qui arriva l'année suivante, répandit la consternation parmi les Huguenots, et les divisa encore, parce qu'elle alluma l'ambition des chefs. Mais les barricades de Paris, la fuite du roi et le meurtre des Guises faisoient voir de plus grands désordres parmi les Catholiques. Je passe rapidement sur ces temps malheureux ; et, sans m'arrêter sur l'attentat qui trancha les jours du dernier des Valois, je viens au moment où Henri fut appelé au trône.

Il étoit sans doute avantageux pour

Henri d'avoir été appelé au secours du dernier roi ; moins parce qu'il se voyoit aux portes de Paris, maître de plusieurs places et à la tête d'une armée, que parce qu'il avoit eu occasion de se faire connoître davantage des Catholiques. Ses vertus lui firent des partisans parmi ceux qui lui auroient été contraires ; et il lui eût fallu bien du temps pour se mettre dans une position aussi favorable, si, à la mort du dernier Valois, il se fût trouvé confiné dans le Béarn. Tout étoit néanmoins dans la confusion la plus grande : il le voyoit lui-même, et il sentoit qu'il avoit besoin de beaucoup de prudence. Il n'en manquera pas.

Les Huguenots ne balancèrent pas à le reconnoître : mais c'étoit la moindre partie de ses forces. Cet exemple fut suivi dans le premier moment par un nombre assez considérable de seigneurs et de gentilshommes catholiques. Les uns s'attachèrent à lui sincèrement et sans rien exiger, tels que le maréchal d'Aumont, Givri et Humières ; d'autres ne firent cette première

démarche, que parce qu'ils n'avoient pas eu le temps de concerter encore leurs mesures. Le scrupule qu'ils se faisoient ou vouloient se faire de servir un roi Huguenot, leur servoit de prétexte pour se vendre cher. Quelques-uns demandoient même des provinces en souveraineté. Le maréchal de Biron, par exemple, demanda le Périgord.

Un refus devoit naturellement l'irriter; et cependant il étoit dangereux de lui accorder sa demande, puisque c'eût été enhardir les autres seigneurs, et se mettre dans la nécessité de leur en accorder autant. Quel étoit dans ce siècle le prince qui n'eût pas usé de dissimulation, et tout promis pour ne rien tenir? Henri, franc et de bonne-foi, refusa, et sut cependant s'attacher Biron. Ce maréchal jura même de ne pas permettre qu'aucune province fût jamais démembrée. Il fit plus: Sanci avoit amené au feu roi, des Suisses, qui, étant des cantons catholiques, refusoient de porter les armes pour un prince huguenot: Biron se joignit à lui pour les engager au service de Henri.

J'ai déjà dit que le duc d'Épernon et

d'autres seigneurs abandonnèrent le roi. Les princes du sang ne lui donnoient pas moins d'embarras. Il y en avoit six alors, un vieux cardinal de Bourbon, le cardinal de Vendôme, le comte de Soissons, le prince de Conti, le duc de Montpensier et le prince de Dombes, son fils. Tous avoient des prétentions. Le comte de Soissons, brouillé avec Henri, intriguoit, sur-tout pour empêcher qu'il ne fût reconnu, s'il ne se faisoit catholique. La résolution en fut même prise par une partie de la noblesse ; et François d'O, surintendant des finances, chez qui elle s'étoit assemblée, eut la hardiesse de le déclarer au roi. Henri répondit avec autant de fermeté que de douceur ; témoignant qu'il desiroit de les conserver, mais qu'il ne craignoit pas de les perdre. Il fut reconnu dans une assemblée plus nombreuse, qui se tint chez François de Luxembourg, duc de Pinei, et dont le résultat fut que Henri protégeroit l'exercice de la religion catholique dans ses terres, qu'il s'en feroit instruire lui-même, et qu'il ne donneroit pas les emplois aux Huguenots. Cette assemblée crut

devoir députer vers le pape, pour lui faire agréer les motifs de son obéissance à son roi légitime.

Il étoit encore bien difficile au roi de conserver les provinces qui paroissoient soumises : car les gouverneurs, n'imaginant pas comment il se dégageroit de tous les obstacles dont il étoit enveloppé, croyoient prévoir le moment où la France alloit se diviser en une multitude de principautés ; et chacun songeoit à se rendre souverain dans sa province. Tels étoient le maréchal de Montmorenci en Languedoc, et Lesdiguières en Dauphiné.

Turenne remuoit de son côté. Il projetoit de faire une seule république de toutes les églises réformées du royaume : il vouloit les mettre sous la protection de l'électeur Palatin, pour en obtenir des secours; et il comptoit en être le chef, avec le titre de lieutenant-général de cet électeur. Mais il ne montroit en cela que de mauvais desseins et peu de jugement, comme le remarquoit Henri. En effet, rien n'étoit plus chimérique que de prétendre gouverner par les mêmes lois les églises des Huguenots,

éparses dans la France et séparées par des églises catholiques. Le roi n'appréhendoit donc pas cette association. Il craignoit seulement que les projets chimériques de Turenne ne fissent illusion aux Huguenots. En effet, ils n'en voyoient pas, comme lui, l'impossibilité. Les plus ambitieux, qui ne demandoient que des troubles, feignoient d'en croire l'exécution facile : ils entraînoient les plus simples dans leur sentiment, et ils les portoient à la révolte, en faisant prévoir que Henri se convertiroit tôt ou tard, et les abandonneroit. C'est ainsi que tout faisoit obstacle au roi de France, jusqu'aux projets chimériques de ses ennemis.

Heureusement ses ennemis n'avoient pas moins de peine à se concilier : tant leurs intérêts se croisoient et se contrarioient. Le pape n'avoit garde d'entrer sincèrement dans toutes les vues du roi d'Espagne. Il ne le trouvoit déjà que trop puissant; et il prévoyoit bien, disoit Rosny, que, si ce prince s'agrandissoit encore, il n'en seroit bientôt lui-même que le chapelain. Il étoit donc de son intérêt de reconnoître Henri,

s'il se faisoit catholique, plutôt que de souffrir que la France tombât sous la domination de la maison d'Autriche.

Le roi d'Espagne, à qui la révolte des Pays-Bas ne permettoit pas d'employer assez de forces pour conquérir la France, n'avoit point de dessein arrêté. Se trouvant d'ailleurs mieux dans un cabinet qu'à la tête d'une armée, il attendoit beaucoup plus de sa politique artificieuse que du sort des armes; et il se proposoit de prendre son parti, suivant les conjonctures. S'il ne pouvoit pas être roi de France lui-même, il vouloit disposer de cette couronne en faveur d'un seigneur qui épouseroit sa fille; ou anéantir cette puissance, en partageant le royaume entre tous les grands qui pouvoient former des prétentions; ou enfin s'accommoder avec Henri, si ce roi vouloit lui céder quelques provinces. Dans cette vue, il entretenoit la division parmi les chefs, donnant à tous de grandes espérances et de foibles secours, et se flattant que les désordres viendroient au point, qu'il donneroit la loi. Mais en roulant dans sa tête un si grand nombre de projets, les

mesures qu'il prenoit dans un temps, renversoient celles qu'il avoit prises dans un autre; et il ressembloit lui seul à plusieurs alliés, qui ne peuvent pas s'accorder. Le grand art de la politique, est de savoir d'abord prendre le bon parti, et ensuite de s'y tenir toujours, sans jamais s'en écarter. Ce sera l'art de Henri.

Les artifices, les plus fins dans les commencemens, deviennent grossiers, lorsqu'ils se répètent; parce qu'en trompant, on ouvre enfin les yeux à ceux qu'on trompe. Le roi d'Espagne ne donna donc que de la méfiance. Les chefs de la ligue connurent qu'il ne vouloit contribuer à affermir aucun d'eux en particulier; et de leur côté, ils songèrent à se servir de lui, sans lui laisser prendre trop d'autorité.

Les principaux chefs qui paroîtront à la tête de la ligue, sont les ducs de Mayenne, de Nemours, son frère utérin, de Lorraine, de Savoie, de Mercœur de la maison de Lorraine, et de Guise, fils de celui qui avoit été assassiné à Blois. Mais ils étoient en général si divisés, qu'on doit moins les regarder comme une ligue, que comme

des chefs qui se font chacun des intérêts séparés.

Les gentilshommes, qui, sans être assez puissans pour faire un parti, étoient au moins assez nécessaires pour faire valoir leurs services, avoient encore leurs intérêts particuliers, et changeoient de vues suivant les conjonctures. Toujours au moment de quitter un chef pour un autre, chacun d'eux formoit les plus grands projets sur les plus petites espérances. Les femmes sur-tout nourrissoient cette incertitude dans les esprits, car la galanterie continuoit toujours; et l'amour, cherchant par des intrigues à fortifier tour-à-tour chaque parti, semoit la méfiance parmi ceux-mêmes qui paroissoient suivre un seul chef.

Si les grands avoient chacun leurs intérêts, les principales villes avoient aussi les leurs. Plusieurs se flattoient de trouver pendant les troubles l'occasion de se gouverner en républiques. C'est le gouvernement que les seize vouloient établir à Paris: mais ils n'étoient pas les plus forts, et les autres citoyens demandoient un roi.

Vous n'avez point vu dans l'histoire, de situation semblable à celle où vous voyez la France. Quelle que fût l'anarchie des fiefs, il y avoit au moins des lois et des droits convenus : actuellement tout est prétention, méfiance, intérêt contraire. En peu d'années cependant le génie de Henri rétablira l'ordre et la paix. Cela est plus étonnant que les conquêtes de tous les héros de l'antiquité. Tâchons d'en démêler les causes.

L'excès même des désordres amènera la paix. Les peuples, accablés de misère, se lasseront enfin d'une guerre civile, qui interrompt tout commerce, et qui les expose continuellement au pillage des soldats. Ils reviendront de l'erreur où ils étoient, de pouvoir former des républiques; ils regarderont avec mépris, avec haine, cette multitude de souverains imaginaires, qui, entreprenant d'élever leurs trônes sur les malheurs publics, se renversent mutuellement: et ils chercheront un roi qui puisse enfin leur faire goûter le repos. S'ils le trouvent, les chefs de la ligue, sortant de leur illusion, connoîtront combien il leur est impossible à tous de se concilier, et à chacun en par-

ticulier de dominer : alors ils ne chercheront plus qu'à se soumettre; et les uns après les autres ils saisiront le moment favorable pour se faire un mérite de leur obéissance, et obtenir de meilleures conditions. C'est ainsi que cette ligue formidable se dissoudra peu-à peu.

La ligue a de plus grandes forces, si on compte les hommes: mais ce n'est pas ainsi qu'il faut juger : il ne faut considérer que Henri et Mayenne. Celui qui saura le mieux se concilier les esprits dans son parti, et se faire estimer dans le parti contraire : celui, en un mot, qui aura le plus de vertus, vaincra infailliblement.

Quoique le duc de Mayenne eût du mérite, il avoit un défaut capital pour un capitaine: je veux dire une ame lente dans un corps massif, auquel il falloit beaucoup de nourriture et de sommeil. Cette pesanteur, que ses courtisans appeloient gravité, lui ôtoit toutes les grâces de la figure, rendoit inutile les ressources de son esprit, et ne lui permettoient pas d'avoir cet extérieur affable qui attache. Sixte-Quint, qui avoit trop d'esprit pour faire cas de la ligue qu'il

protégeoit, prédit qu'elle ne manqueroit pas de succomber : car, disoit-il, le Béarnois, c'est ainsi qu'il nommoit Henri, est moins de temps au lit que Mayenne à table.

Ce n'est pas seulement par son activité que Henri devoit vaincre, c'est encore par le concours heureux de plusieurs autres qualités, c'est-à-dire, une belle figure, un esprit prompt, agréable et facile; une ame humaine et généreuse, une clémence qui pardonnoit, sans conserver aucun ressentiment, une estime sincère et tendre pour les hommes de mérite, le don de les récompenser avec un mot ingénieux et flatteur, et sur-tout une probité à toute épreuve. Il étoit impossible de ne pas l'aimer quand on avoit quelque part à sa familiarité, ou seulement quand on le connoissoit. Sa probité étoit si connue, que, lorsqu'il marchoit à Paris avec son prédécesseur, les villes des environs, qui capitulèrent, ne voulurent pour sûreté que sa parole, méprisant les écrits, les sermens et les otages du dernier des Valois. Transportez - vous donc aux temps où les peuples seront las de la guerre, et vous jugerez que tous les vœux se tour-

neront sur Henri. Si, comme votre philosophie vous l'apprend, les effets sont contenus dans les causes, je viens de vous faire en abrégé l'histoire de ce grand prince jusqu'à la paix de Vervins. Après cette exposition, nous pourrons passer rapidement sur les événemens principaux.

Après la mort du dernier Valois, le duc de Mayenne fit proclamer roi, sous le nom de Charles X, le vieux cardinal de Bourbon, que Henri tenoit prisonnier à Tours. Il se réserva la qualité de lieutenant-général du royaume, n'osant prendre la couronne lui-même : car le roi d'Espagne et les autres chefs de la ligue s'accordoient à ne la pas mettre sur sa tête, quoiqu'ils ne sussent pas trop ce qu'ils en vouloient faire ; le peuple, en général, vouloit un Bourbon.

L'année suivante, Mayenne marcha au secours de Rouen, que le roi menaçoit ; et Henri, forcé de se retirer à Dieppe, se vit enveloppé d'une armée trois fois plus nombreuse que la sienne. Déjà les chefs de la ligue se disputoient d'un œil jaloux les dépouilles de ce prince, et publioient qu'il ne pouvoit leur échapper qu'en sautant dans la

mer. En effet on lui conseilloit de s'embarquer, pour se retirer à la Rochelle, ou pour aller demander des secours à la reine Elisabeth. Cette démarche eût porté coup à sa réputation, et, par conséquent à ses affaires. Henri ne suivit donc que les conseils de son courage, et vainquit.

Il reçut alors un renfort de quatre mille hommes, qu'Elisabeth lui envoya, avec vingt-deux mille livres sterling pour prévenir la désertion des troupes suisses et allemandes. Cette somme étoit si considérable pour lui, remarque Mr. Hume, qu'il avoua ne s'être jamais vu autant d'argent. Ainsi, pendant que la ligue avoit presque toujours des troupes entretenues par l'Espagne et par le pape, Henri étoit hors d'état de soudoyer les siennes. Souvent il se voyoit obligé d'en licencier une partie, et de congédier les gentilshommes, qui avoient besoin de retourner chez eux pour amasser quelque argent. Mais il étoit sûr de les voir revenir, aussitôt qu'ils le pouvoient : car ils sacrifioient volontiers pour lui leur fortune et leur vie.

C'est ainsi qu'il fit la guerre pendant trois

ou quatre ans, n'ayant jamais que dix, douze ou quinze mille hommes de troupes, et n'étant pas encore assez riche pour les tenir toujours sous ses drapeaux. Mais son activité se communiquoit à ses capitaines et à ses soldats, tandis que la lenteur de Mayenne étoit contagieuse dans le parti contraire. Or il est naturel qu'une petite armée qui vole, pour ainsi dire, fasse plus qu'une grande qui se meut pesamment.

La connoissance des hommes et des affaires donnoit encore un grand avantage à Henri. Il connoissoit parfaitement le caractère de tous les chefs de la ligue : il n'ignoroit pas les obstacles qu'ils se faisoient mutuellement, il jugeoit de leurs projets et de leurs moyens; et en leur faisant la guerre, il négocioit avec eux; mais en grand homme, sans artifice et sans finesse.

Dans la journée d'Ivri, où la déroute des ligueurs fut complète, son cri de victoire fut : *épargnez, sauvez les Français.* Il arrêta la fureur des soldats : il traita les prisonniers avec humanité : non seulement il fit quartier aux Suisses, qu'il pouvoit

tailler en pièces; mais il leur rendit leurs enseignes, et les renvoya chez eux, où ces braves gens allèrent célébrer la générosité de leur vainqueur. Cette action lui attacha les cantons catholiques.

Henri fit ensuite le siége de Paris. Bientôt maître des faubourgs, il pouvoit réduire par famine cette ville, où il y avoit deux cent trente mille habitans. La misère y étoit si grande, que plusieurs sautant par-dessus les murailles, préféroient de mourir par le fer des assiégeans. Mais le roi, qu'ils avoient offensé, veilloit sur leurs jours: quoi qu'on pût lui représenter, il ne pouvoit refuser de tendre les bras à ceux qui avoient recours à sa clémence. Il permettoit même de donner quelques secours de vivres aux assiégés. Les soldats leur en vendoient, et les capitaines en envoyoient à leurs amis et aux dames. Un assaut eût vraisemblablement emporté cette place : Henri ne voulut pas le donner. C'eût été livrer le peuple à la fureur des soldats, et il aimoit mieux vaincre par son humanité, que par des armes ensanglantées du sang de ses sujets. Il prévoyoit que tôt ou tard il vaincroit par cette

voie; et c'est le fanatisme des moines qui retardoit ce moment.

Cependant le duc de Parme vient au secours des assiégés; et le roi lève le siége pour marcher à lui avec toutes ses forces. Mais Farnèse prend si bien ses mesures, qu'il évite le combat, se rend maître de Lagni-sur-Marne, fait descendre des vivres par la rivière, met l'abondance dans Paris, et se retire. Ce fut la fin de la campagne.

L'année suivante n'offre pas d'événemens considérables. Comme on manquoit de fonds de part et d'autre, on pouvoit rarement former de grandes entreprises. Les armées qui entroient en campagne, se séparoient au bout de deux ou trois mois, pour se rassembler quelque temps après, et la guerre ne se faisoit que par intervalles.

En 1592, le roi fut obligé de lever le siége de Rouen. Forcé de marcher contre le duc de Parme, qui l'arrête toujours au milieu de ses succès, il alla lui-même avec quatre ou cinq cents chevaux pour reconnoître l'armée ennemie : il l'arrêta longtemps par deux ou trois charges vigoureuses : et il fit une belle retraite. Cependant,

il eut besoin de sa présence d'esprit et de sa valeur, pour sortir du mauvais pas où il s'étoit engagé trop témérairement. Curieux de savoir ce qu'en pensoit Farnèse, il lui écrivit. La retraite est belle en effet, répondit le duc; mais pour moi, je ne me mets jamais en lieu, d'où je sois obligé de me retirer. La critique est d'un homme d'esprit : il fut pourtant lui-même bientôt dans la nécessité de faire une belle retraite. Il la fit, et mérita l'admiration de Henri. Au reste, il est vraisemblable qu'il eût été battu, si Biron eût fait son devoir. Il ne le fit pas à dessein, parce qu'il croyoit trouver son intérêt à faire durer la guerre. Si en temps de paix, les rois donnoient aux grands généraux de la considération à proportion des services qu'ils auroient rendus, ils préviendroient souvent ces sortes d'infidélités.

Le cardinal de Bourbon étoit mort en 1590, et depuis ce temps, la jalousie avoit multiplié de plus en plus les divisions parmi les ligueurs. Il s'en étoit aussi formé dans le parti du roi; et elles auroient été funestes, si ce prince ne les eût étouffées dans leur naissance, ou n'en eût au moins arrêté les progrès,

Au milieu de ce chaos d'intérêts, qui se croisoient et se heurtoient confusément, il se forme un tiers-parti, qui se proposoit de pacifier le royaume, et de contenter tout le monde; c'est-à-dire, le Pape, le roi d'Espagne, le comte de Soissons, les ducs de Savoie, de Lorraine, de Mayenne, de Guise, de Mercœur, d'Aumale, d'Elbœuf, de Nemours, de Nevers : des gouverneurs, des généraux, des évêques, en un mot, tous ceux qui étoient assez puissans pour former des prétentions. Le cardinal de Vendôme, alors nommé cardinal de Bourbon, étoit un des chefs de ce parti, composé tout-à-la-fois de ligueurs et de royalistes, au nombre de près de cent personnes, qui, sans pouvoir s'accorder entre elles, entreprenoient follement de tout concilier. Tant de pacificateurs étoient si différens par le caractère, par l'esprit, par les connoissances, par les vues, par les intérêts et par la religion; qu'il eût été difficile d'en trouver deux, qui eussent entièrement adopté le même plan. Tout ce qu'on pouvoit juger, c'est que leurs projets ne tendoient qu'à partager le royaume entre plusieurs puissances, et à ne laisser

à Henri que le nom de roi avec fort peu d'autorité.

Henri étoit bien éloigné d'entrer en négociation avec ceux du tiers-parti. Il jugeoit que ce seroit les forcer à se réunir pour adopter un plan, leur donner de la considération, et fomenter une faction, qui pourroit se fortifier tous les jours. D'ailleurs, il ne voyoit dans leurs desseins, que des chimères contraires à sa puissance et à sa gloire. Cependant, fatigué des projets qu'on ne cessoit de publier ou de lui présenter, il consulta Rosny, sans s'ouvrir encore sur ce qu'il pensoit lui-même.

Rosny avoit déjà fait les mêmes réflexions. Ils convinrent donc qu'il falloit temporiser, user de prudence, gagner les moins obstinés, entretenir la division parmi les autres, et sur-tout continuer d'avoir des succès à la guerre. Ils considéroient les villes qui avoient conservé la liberté de disposer d'elles-mêmes, telles que Paris, Toulouse, Aix, Arles, Lyon, Riom, Poitiers, Orléans, Troies, Rheims, Amiens, Abbeville et autres, où l'autorité des chefs étoit limitée par des factions puissantes : ils jugè-

rent qu'il ne seroit pas impossible de les gagner : et que la chose deviendroit plus facile à mesure que les armes du roi prendroient plus d'ascendant. Ils conclurent enfin, qu'en négociant avec chacun en particulier, ils viendroient à bout de dissoudre la ligue et le tiers-parti. En effet, cette conduite devoit augmenter la méfiance et la jalousie qui divisoient déjà les ligueurs. On pouvoit donc prévoir que les choses viendroient au point, que plusieurs ne croiroient pouvoir s'assurer une fortune, qu'en se jetant entre les bras du roi; et que les plus ambitieux, pour peu qu'ils fussent habiles, seroient les premiers à traiter, puisque ce seroit le moyen d'obtenir de meilleures conditions.

Mayenne, déconcerté par la conduite sage du roi, voyoit qu'il lui devenoit tous les jours plus difficile de mouvoir à son gré le vaste et monstrueux corps de la ligue. Poussé comme par des vents contraires, auxquels il cédoit tour-à-tour, il ne pouvoit tenir de route certaine. Il découvroit des écueils de toutes parts, il se voyoit près du naufrage, et il sentoit le gouvernail lui échapper des mains.

Les

Les ligueurs ne s'accordoient que sur une seule chose : ils demandoient tous un roi. Il fallut donc obéir à cette impulsion, et Mayenne convoqua les états à Paris. Jamais assemblée ne fut plus tumultueuse. Les avis, les projets, les délibérations ressembloient à ceux qui la composoient : ils étoient contraires, absurdes, ridicules. Le roi d'Espagne, qui se proposoit de donner sa fille Isabelle au roi qui seroit élu, offroit aux états de grands secours d'hommes et d'argent. Mais il promettoit beaucoup, et pouvoit peu. Il n'avoit plus de grands capitaines. Le duc de Parme étoit mort; et Maurice de Nassau, qui défendoit la liberté des Provinces-Unies, faisoit une diversion favorable à Henri. D'ailleurs Philippe, en projetant le mariage de sa fille avec le nouveau roi, se faisoit un ennemi de Mayenne, qui, étant marié, se seroit vu exclus du trône.

Cependant, si les états élisoient un roi avec l'aveu du Pape, de Philippe et des puissances étrangères, il étoit à craindre que les peuples ne le reconnussent, dans l'espérance de trouver le repos sous ce nouveau

chef. Dès-lors ce prince paroissoit avoir des droits légitimes; il devenoit redoutable: il préparoit au moins de nouveaux troubles; et on ne voyoit plus quelle seroit la fin de la guerre.

Il étoit difficile à la vérité, que tant de chefs, qui vouloient au moins partager le royaume entre eux, s'accordassent sur le choix d'un maître; et quand enfin le plus grand nombre des suffrages se seroit réuni sur un sujet, il y a lieu de croire que le nouveau roi auroit été bien foible.

Dans cette confusion des choses, Henri ne vouloit que gagner du temps pour exécuter à propos un projet qu'il méditoit, et qui devoit donner le repos à la France. Il voulut donc embarrasser par de nouveaux obstacles les délibérations des états; et dans cette vue, il leur fit proposer de lui envoyer des députés pour conférer avec lui.

Mayenne y donna les mains, parce que cette proposition suspendoit l'effet des projets du roi d'Espagne. D'un autre côté, comme il redoutoit le génie du roi, il voulut empêcher qu'on ne conférât avec lui; et il suscita des docteurs qui assurèrent qu'on

ne pouvoit pas conférer avec un hérétique. Il fut donc arrêté que les Catholiques des deux partis conféreroient ensemble ; les conférences se tinrent à Surenne, malgré le légat qui n'y voyoit rien d'avantageux pour la ligue.

Cependant à Paris et dans les principales villes, les peuples demandoient en tumulte la liberté du commerce ; et les chefs furent forcés à députer à Henri pour l'obtenir. Nous voici donc au temps où les Français sont las de la guerre. L'assemblée des états la leur rend encore plus insupportable ; parce qu'elle les flatte de la paix. Il n'est donc pas douteux que Henri, dont ils estiment le courage, et dont ils aiment les vertus, ne réunisse tous les vœux, s'il se convertit. Tout se dispose en sa faveur : le fanatisme, qui séduit les esprits, est le seul obstacle qui lui reste.

Il y avoit déjà quelque temps que ce prince songeoit à se convertir : car, au milieu de ses occupations, il avoit trouvé des momens de loisir pour s'instruire. Mais il s'agissoit de faire cette démarche à propos ; parce qu'un changement de religion, s'il

paroissoit suspect, aliénoit les Huguenots, sans lui attacher les Catholiques. Si c'étoit assez pour lui que sa conversion fût sincère, il falloit, pour le repos de la France, qu'on n'en doutât pas. Jusqu'alors il avoit eu bien de la peine à se ménager entre les deux partis, dont l'un le sollicitoit continuellement à changer, et l'autre craignoit toujours qu'il ne changeât. Heureusement les calamités publiques avoient presque réuni à cet égard tous les esprits dans une même façon de penser, et il n'y avoit plus que les chefs de la ligue qui craignissent de le voir rentrer dans le sein de l'église. D'ailleurs tous les Catholiques le desiroient: ils attendoient ce moment avec impatience; et les Huguenots même, si l'on en excepte les plus enthousiastes, jugeant sa conversion nécessaire et raisonnable, reconnoissoient qu'on peut se sauver dans la communion romaine. La profession de la religion catholique, lui disoit Rosny, feroit bien à vos affaires; et si vous alliez à la messe, vous porteriez à la ligue un coup dont elle ne se releveroit pas. Cependant vous vous attendez bien que moi, qui

suis huguenot, je ne vous conseillerai pas de changer de religion: c'est à vous à suivre là-dessus les mouvemens de votre conscience. Mais que feriez-vous, si vous étiez à ma place, lui demanda le roi ? La question eût été embarrassante pour un homme de moins d'esprit que Rosny. Sire, répondit-il, votre majesté sait bien que je ne lui donne jamais de conseil, que sur les choses que j'ai méditées long-temps. Or je n'ai jamais pensé à ce que je ferois, pour devenir roi de France.

Le roi, ayant pris sa résolution, se hâta de la faire connoître aux députés de la ligue, qui conféroient à Surenne. Aussitôt quantité d'ecclésiastiques vinrent le trouver à l'envi, pour avoir part à la gloire de sa conversion déjà faite. Il voulut, pour la forme, qu'ils s'assemblassent avec des ministres protestans. Ils discutèrent en sa présence les points controversés; et comme il lui importoit de se les attacher, il souffrit volontiers qu'ils s'attribuassent tout le mérite de sa conversion. Il abjura dans l'église de S. Denis, au mois de juillet. Tout le peuple de Paris, qui étoit venu en foule à

cette cérémonie, reporta la joie dans la capitale.

Cependant, à la première nouvelle du dessein de Henri, les Espagnols et le légat avoient pressé l'élection d'un roi; et ils proposoient de nommer un seigneur français, qui épouseroit l'infante Isabelle. Le parlement fit à ce sujet des remontrances, et déclara nul tout ce qui seroit fait contre les lois du royaume. Cependant on insista, on proposa le duc de Guise : mais Mayenne, qui auroit mieux aimé faire sa paix avec le roi que d'obéir à son neveu, rompit les états, peu après que Henri eut fait son abjuration. Il sembla que les députés n'étoient venus à Paris que pour être plus à portée de connoître leur légitime souverain, et pour répandre ensuite dans les provinces l'estime qu'ils avoient conçue de sa personne.

La ligue n'avoit plus de prétexte que dans le refus que le pape faisoit de l'absolution: motif qui fit peu d'impression sur les peuples, parce que la bonne-foi connue de Henri ne permettoit pas de former le moindre soupçon sur aucune de ses démarches.

Rome fut donc forcée à céder, quand elle vit la ligue tendre à sa fin; c'est-à-dire, en 1595.

Meaux, Aix, Lyon, Orléans et Bourges furent les premières villes qui rentrèrent sous l'obéissance du roi. Paris suivit cet exemple le 22 de mars. Brissac, qui en étoit gouverneur, et Belin, à qui Mayenne venoit d'ôter ce gouvernement, en ouvrirent les portes. Henri, à la tête de sept mille hommes, fit son entrée avec la même tranquillité que s'il en eût toujours été le maître. Il y avoit cependant encore quatre ou cinq mille Espagnols de garnison, et dix à douze mille factieux : mais le calme et la paix régnoient par-tout : les boutiques étoient ouvertes, et les artisans se mêloient familièrement avec les soldats. Cette confiance du peuple étoit le triomphe des vertus de Henri.

Les troupes espagnoles sortirent le jour même. Le roi, qui leur avoit donné un sauf-conduit, les regardoit passer d'une fenêtre, leur rendoit le salut, et leur disoit: *Recommandez-moi bien à votre maître ; allez-vous-en, à la bonne heure, mais n'y reve-*

nez plus. Rosny avoit alors déjà négocié pour la réduction de la ville de Rouen. Villars-Brancas, brave capitaine, qui l'avoit défendue contre Henri, la lui remit. Bientôt toutes les villes et tous les gouverneurs se hâtèrent de conclure leurs traités, et à la fin de l'année il ne resta plus de la ligue que Mayenne qui s'étoit retiré dans son gouvernement de Bourgogne, et Mercœur, qui étoit toujours cantonné dans celui de Bretagne. Toute l'Europe fut étonnée de cette prompte révolution : cependant Henri et Rosny l'avoient prévue.

Les Espagnols, qui avoient donné des secours à la ligue, continuoient de soutenir le duc de Mayenne ; ils armoient même des assassins contre la vie du roi. Turenne, alors duc de Bouillon, par son mariage avec Charlotte de la Marck, héritière de Bouillon et de Sedan, proposa de déclarer la guerre à Philippe. La chose fut débattue long-temps dans les conseils, et parut si problématique, que le roi fut plusieurs mois avant de se décider : Rosny s'opposa toujours à cette déclaration. Il jugeoit sans doute que, dans la situation où étoit encore

le royaume, il ne falloit pas mettre Philippe dans la nécessité d'employer toutes ses forces; que lorsqu'il se seroit ruiné insensiblement par les secours qu'il donnoit au duc de Mayenne, on seroit toujours à temps de lui déclarer la guerre; et que, par conséquent, il étoit plus sage de temporiser, et d'attendre que la fin de la guerre civile, qui soumettoit toutes les provinces, fermât toute entrée aux troupes d'Espagne. Le roi approuvoit ce conseil prudent. Mais il fut entraîné malgré lui, comptant sur les grandes diversions que promettoient l'Angleterre et la Hollande; sur les projets du duc de Bouillon, qui devoit infailliblement se rendre maître de Luxembourg et des principales villes de cette province, et sur ceux de Sanci, qui se faisoit fort d'engager les Suisses à conquérir la Franche-Comté. La guerre fut donc déclarée au mois de janvier 1595. L'événement prouvera que Rosny avoit raison. En général, il est imprudent de s'engager dans une entreprise, lorsqu'on peut moins la soutenir par ses propres forces, que par les secours que promettent et que ne donnent pas

toujours les puissances étrangères. Il falloit sur-tout considérer que l'Angleterre et la Hollande, en conseillant cette guerre, ne songeoient qu'à leurs propres intérêts. Aussi ne firent-elles pas autant qu'elles avoient promis.

Velasco, connétable de Castille, levoit des troupes dans la Lombardie, et le comte de Fuentes, gouverneur des Pays-Bas, rassembloit aussi toutes ses forces. Quand je devrois perdre la Flandre et le Milanès, marchez, leur écrivoit Philippe, et réprimez la témérité du prince de Béarn. C'est ainsi qu'il parloit.

Le connétable de Montmorenci étoit en Dauphiné avec quatre à cinq mille hommes, et il en avoit chassé toutes les troupes du duc de Savoie, qui avoit profité des troubles de la ligue pour s'agrandir aux dépens de la France. Le maréchal de Biron, fils de celui dont j'ai déjà parlé, ayant soumis plusieurs villes en Bourgogne, faisoit le siége du château de Dijon et de celui de Talan, peu distant de cette ville. Or ces deux généraux, informés des préparatifs du connétable de Castille, pressoient le roi

de venir à leur secours; le premier, parce qu'en effet il se trouvoit trop foible pour résister seul aux Espagnols; et le second, parce qu'il auroit été contraint de lever ces deux siéges; ce qu'il regardoit comme une flétrissure à sa gloire.

Henri avoit pris à son service six mille hommes, que le duc de Lorraine avoit licenciés. Ce corps s'étoit rendu maître de Vesoul, et couroit la Franche-Comté. Le roi considéra donc que, s'il réunissoit toutes ces troupes à celles qu'il mèneroit avec lui, il auroit une armée assez forte pour faire des conquêtes de ce côté-là. Mais il falloit s'éloigner de la Picardie et de la Champagne; ce que Rosny n'approuvoit pas, et à quoi le roi ne se déterminoit lui-même qu'avec répugnance. En effet, il importoit bien plus de défendre ces provinces, que de conquérir dans d'autres. Cependant Sanci, qui avoit alors beaucoup de crédit, joignit ses instances à celles de Biron, et le chancelier de Chiverni fit agir Gabrielle d'Étrées qui étoit aimée. Vous voyez que l'amour va faire une faute.

Henri vit, pour la première fois, en 1590,

la belle Gabrielle, c'est ainsi qu'on l'appeloit (1). Mais alors tout entier à ses affaires, qui ne permettoient point de distractions, il préféra la gloire, sans renoncer à l'amour : et bientôt l'amour saisit les premiers momens de repos que la gloire lui avoit procurés. Ce fut donc la belle Gabrielle qui détermina le roi. On lui avoit persuadé qu'il seroit facile de conquérir la Franche-Comté pour César son fils, qu'elle avoit eu de Henri, ou que Henri croyoit avoir eu d'elle.

Avant de partir, le roi chargea de la défense des frontières de Picardie, Nevers, S. Pol, Bouillon et Villars, donnant le commandement en chef à Nevers dans le cas où ils réuniroient leurs forces. Il établit encore un conseil à Paris pour l'administration des affaires et des finances, pour

(1) Dès le commencement de ses amours avec le roi, elle fut mariée à M. de Liancourt. Ce mariage ayant été déclaré nul, elle porta le nom de marquise de Monceaux, et ensuite celui de duchesse de Beaufort. Mais on lui a conservé celui de belle Gabrielle.

l'instruire de tout ce qui se passeroit, et pour recevoir et faire exécuter ses ordres : il fit entrer Rosny, sous prétexte qu'ayant la confiance du prince de Conti, chef du conseil, il seroit propre à faire agréer à ce prince les résolutions qu'on prendroit. Henri, forcé à ménager la jalousie des ministres qu'il avoit trouvés en place, et l'inquiétude des Catholiques, qui auroient craint de voir les affaires entre les mains d'un Huguenot, n'osoit presque employer Rosny, que les lumières et la probité lui rendoient nécessaire; et lorsqu'il vouloit le consulter, il étoit obligé de se cacher de sa cour.

Le connétable de Castille étoit descendu en Franche-Comté, où il avoit repris Vesoul et quelques autres petites places; il avoit ensuite passé la Saône à Gray, et il continuoit de s'avancer; mais avec tant de lenteur, qu'il sembloit que l'approche du roi lui fît craindre de s'engager trop avant.

Henri étant arrivé à Dijon, visita les ouvrages, fit de nouvelles dispositions pour hâter la prise des deux châteaux; et marchant ensuite avec trois cents chevaux ou environ, afin de reconnoître lui-même l'en-

nemi, il donna rendez-vous à ses troupes à Fontaine-Française.

Il avoit passé la rivière de Vigenne, et il étudioit le pays pour y prendre ses avantages : lorsque le marquis de Mirebeau, qu'il avoit envoyé en avant avec cinquante ou soixante cavaliers, revint en désordre. Il avoit été chargé brusquement par un gros de trois ou quatre cents chevaux, et il ne lui avoit pas été possible de reconnoître l'armée ennemie. Biron, qui venoit d'arriver, se chargea d'en apporter des nouvelles. A peine eut-il fait mille pas avec trois cents chevaux, qu'il en apperçut environ soixante sur une colline. Il les chassa, et découvrit toute l'armée marchant en ordre de bataille, et précédée de quatre cents chevaux, que six cents suivoient de près. Toute cette cavalerie, au lieu de charger Biron, se sépara en deux corps, se portant sur sa droite et sur sa gauche, pour reconnoître ce qui étoit derrière lui. Le maréchal qui pénétra leur dessein, partagea sa petite troupe en trois; et faisant ferme au lieu où il étoit, il envoya Mirebeau sur sa droite, et le baron de Lux sur sa gauche. Le combat s'en-

gagea; mais il fallut céder au nombre. La retraite se fit en désordre : cent chevaux, envoyés pour la faciliter, furent encore culbutés; et tous furent ensemble poussés jusqu'au roi, qui n'avoit que trois cents chevaux. Cependant dix-huit cents, encouragés par le succès, tomboient sur lui.

Henri donna la moitié de sa troupe au duc de la Trémouille; et se mettant à la tête de l'autre, il appela les principaux officiers, et leur cria : *à moi, messieurs, et faites comme vous m'allez voir faire.* Si sa harangue fut courte, son action fut aussi prompte que la parole, et les ennemis furent renversés. Biron, qui, quoique blessé d'un coup de sabre à la tête, et d'un coup de lance dans le bas-ventre, avoit rallié cent vingt chevaux, survint pour achever la déroute.

Sur ces entrefaites, huit cents chevaux étant arrivés au roi, l'Espagnol étonné crut voir toute l'armée française, et ne songea plus qu'à la retraite. Il étoit singulier de voir un petit corps de cavalerie poursuivre cette grosse armée, la harceler, et la forcer à repasser la Saône. Cette action se passa à

Fontaine-Française. Je m'y suis arrêté, parce qu'il falloit bien vous donner au moins un exemple de la valeur et du sang-froid du prince de Béarn, pour parler comme Philippe.

Jusqu'ici vous ne voyez pas que l'amour ait de grands torts. Mais, Monseigneur, c'est que Henri ne se trouvoit pas où il étoit plus nécessaire et malgré la gloire dont il venoit de se couvrir, il reconnut lui-même qu'il avoit fait une faute. Tout alloit mal dans le conseil. Rosny avoit été obligé de se retirer, car on ne lui communiquoit rien d'important, et on lui cachoit tout parce qu'on se méfioit de lui, à cause de ses lumières, de son zèle et de sa probité. En Picardie, Nevers et Bouillon ne purent jamais s'accorder; et il en coûta au roi le Catelet, Dourlens, Cambray, Ardres, Calais, et beaucoup de braves gens, entre autres Humières et Villars.

Cependant toute la Bourgogne étoit soumise, et Mayenne désespéré, songeoit à se retirer en pays étranger, lorsque le roi lui tendit les bras, et lui offrit des conditions très-avantageuses. Il se conduisoit ainsi

contre l'avis de son conseil, persuadé qu'avec de la générosité on s'attache tous les sujets; et on gagne jusqu'aux plus rebelles. Mayenne ayant accepté, vint à Monceaux saluer le roi. Henri, qui étoit dans le parc, le reçut avec sa franchise, l'embrassa, le prit par la main, et le promena à grands pas, lui montrant tout, et l'entretenant des embellissemens qu'il vouloit faire à cette maison. Puis, s'adressant à Rosny: Si je le promène long-temps, lui dit-il, me voilà vengé de tous les maux qu'il nous a faits: car Mayenne traînoit difficilement son corps lourd, dont une attaque de sciatique retardoit encore les mouvemens. Convenez, lui dit le roi, que je vais un peu trop vîte. Il est vrai, sire, que je suis tout hors d'haleine, et j'ai cru que votre majesté alloit me tuer sans y penser. Touchez-là, reprit Henri d'un air ouvert et riant, et souvenez-vous que c'est tout le mal que vous recevrez de moi. Allez vous reposer; et il l'embrassa. Mayenne eut besoin d'un cheval pour retourner au château.

La soumission du chef de la ligue pouvoit excuser le roi d'avoir porté ses principales

forces en Bourgogne. Cependant lui-même, il ne se croyoit pas justifié. Mais si, pour défendre la Picardie et la Champagne, il eût négligé de donner des secours au connétable de Montmorenci et au maréchal de Biron, Velasco et Mayenne réunis auroient pu le jeter dans de nouveaux embarras. La grande faute étoit d'avoir déclaré la guerre, lorsqu'il ne paroissoit pas possible de faire face de tous côtés.

Il y avoit une si grande dissipation des deniers de l'état, qu'à la mort du dernier roi, la couronne devoit près de trois cents millions. Les surintendans, habiles seulement dans l'art d'embrouiller les finances, s'en étoient rendus maîtres, et s'enrichissoient en pillant le peuple et volant le roi. Tel étoit François d'O, que Henri trouva en place, et qu'il fut contraint d'y laisser, pour ménager un parti considérable qui le soutenoit.

Après la mort de ce surintendant, il forma un conseil des finances; parce qu'il jugea qu'il seroit mieux servi par plusieurs personnes, qui veilleroient les unes sur les autres. On prétend que Gabrielle lui fit

prendre ce parti, afin d'écarter de la surintendance Sanci, qu'elle n'aimoit pas. Il y eut tout-à-la-fois huit intendans et neuf surintendans des finances, et les choses en allèrent encore plus mal : car, chacun d'eux s'en reposant sur ses collègues, aucun ne faisoit sa charge ; ou s'ils travailloient, ils n'avançoient point, parce qu'ils ne pouvoient s'accorder : tous ne paroissoient occupés que du soin de grossir leurs appointemens. Si Henri avoit besoin d'argent pour quelque entreprise, il ne recevoit que des réponses embarrassées et contradictoires, dans lesquelles il ne démêloit que la difficulté ou même l'impossibilité de trouver des fonds. Cependant il avoit de violens soupçons des dissipations qui se faisoient. Voulant donc savoir si la diminution de ses revenus venoit de la pauvreté du peuple, ou de la mauvaise foi des gens de finance, ou enfin de leur ignorance, il résolut de convoquer les trois ordres de l'état, et de mettre dans son conseil un honnête homme éclairé, qui prît une connoissance exacte des finances, et qui l'avertît de tout ce qui se passeroit.

Il jeta pour cela les yeux sur Rosny. Ce-

pendant parce qu'il craignoit d'offenser ceux du conseil, s'il leur montroit sa méfiance, il vouloit le charger successivement de plusieurs affaires auprès d'eux, afin qu'il pût se ménager leur amitié : croyant qu'ils ne manqueroient pas de lui donner quelques louanges, et se proposant de saisir cette occasion pour le faire entrer dans le conseil sans qu'ils osassent s'y opposer. Rosny qui trouvoit de la fausseté dans le personnage qu'il falloit jouer, refusa de se déclarer ouvertement ami, avec le dessein d'espionner et de desservir en secret. Voulez-vous donc que je donne des batailles pour vous, lui dit Henri ? Hé bien ! n'en parlons plus ; je vous employerai à une autre chose.

Le roi presqu'en colère vint chez Gabrielle, à laquelle il conta cette conversation. Il faut rendre justice à cette belle : elle lui dit qu'il avoit tort, et approuva les scrupules de Rosny. Henri prit donc son parti, et mit Rosny dans les finances. Pour vous faire juger combien il avoit besoin de la probité et des lumières de cet homme, il faut que je vous rapporte ce qu'il lui écrivoit d'Amiens, le 15 avril 1596.

« Je vous veux bien dire l'état où je me
» trouve réduit, qui est tel que je suis fort
» proche des ennemis, et n'ai quasi pas un
» cheval sur lequel je puisse combattre, ni
» un harnois complet que je puisse endos-
» ser. Mes chemises sont toutes déchirées;
» mes pourpoints troués au coude; ma
» marmite est souvent renversée; et depuis
» deux jours je dîne et je soupe chez les uns
» et les autres : mes pourvoyeurs disent
» n'avoir plus moyen de rien fournir pour
» ma table, d'autant qu'il y a plus de six
» mois qu'ils n'ont reçu d'argent. Partant,
» jugez si je mérite d'être ainsi traité, et
» si je dois plus long-temps souffrir que les
» financiers et trésoriers me fassent mourir
» de faim, et qu'eux tiennent des tables
» friandes et bien servies; que ma maison
» soit pleine de nécessités, et les leurs de
» richesse et d'opulence ».

Rosny desiroit de visiter, avant la tenue des états, cinq ou six généralités, afin de connoître plus particulièrement la nature des revenus dans chacune, les améliorations qui se pouvoient faire, l'ordre qu'on avoit suivi jusqu'alors, et les abus qu'il falloit

corriger. Ces connoissances étoient nécessaires pour traiter avec les états des moyens de fournir aux besoins du royaume. Il demandoit encore le pouvoir de suspendre les officiers dans chaque lieu, et d'en commettre d'autres en leur place; parce qu'il étoit nécessaire qu'il pût récompenser ceux qui lui découvriroient les monopoles, et punir ceux qui les voudroient cacher. Le roi, qui approuva beaucoup ce projet, lui défendit d'en parler à personne; et lui dit qu'il vouloit s'en ouvrir avec les principaux du conseil, comme d'un dessein auquel il avoit pensé de lui-même; ajoutant que dans l'espérance d'être choisis pour cette commission, ils ne manqueroient pas d'y donner les mains.

La chose réussit comme il l'avoit prévu. Aussitôt dix commissions en blanc furent dressées par ceux-mêmes qui se flattoient d'être employés. Ainsi ils n'avoient rien oublié, et les pouvoirs étoient les plus amples. De tous ceux-là néanmoins un seul fut choisi. Quatre commissions pour quatre généralités, furent remplies du nom de Rosny, et les autres furent données à quatre

autres personnes. Malgré les obstacles de toute espèce qu'on mit dans les provinces aux recherches de Rosny, et les calomnies dont en son absence on voulut le noircir auprès du roi, il découvrit bien des abus, et par l'ordre qu'il mit, il rapporta cinq cent mille écus. Les autres commissaires firent des voyages inutiles, excepté Caumartin qui revint avec deux cent mille livres.

L'assemblée projetée se tint à Rouen, et le roi y prononça un discours qu'il avoit sûrement fait : car on y voit son ame, son esprit et ses expressions. Je ne puis rien ajouter à cet éloge : lisez-le, Monseigneur, dans Péréfixe, et méditez-le.

Comme on n'avoit pas eu le temps de convoquer tous ceux qui étoient dans l'usage de venir aux états, il ne s'y trouva que des ecclésiastiques, des magistrats, des gens de finance et peu de noblesse. Les députés ne voulurent pas être distingués en trois ordres ; ce qui fit que les gentilshommes, en petit nombre et confondus, eurent peu d'autorité. Cette assemblée prit le titre d'assemblée de Notables.

Les Notables se proposant, conformé-

ment aux vues du roi, de remédier aux désordres des finances, imaginèrent un conseil de raison, dont les membres seroient nommés par l'assemblée, et dans la suite, par les cours souveraines. Ils estimèrent les revenus de l'état à trente millions, et ils en offroient la moitié au roi pour l'entretien de sa maison, des places, des troupes, des ambassadeurs, et de tout ce qui est relatif à la guerre et aux négociations; réservant l'autre moitié au conseil de raison, pour le paiement des pensions, des rentes et des dettes de l'état, sans que ce conseil fût obligé de rendre aucun compte. Mais on ne porta les revenus à trente millions, que parce que l'on comptoit beaucoup sur un impôt d'un sou pour livre, qu'on mit sur toutes les marchandises et denrées, le blé seul excepté.

Ces propositions révoltèrent tout le conseil du roi. Il n'eut qu'un cri contre ce partage, par lequel le conseil de raison paroissoit vouloir s'arroger une partie de la souveraineté. Rosny qui écoutoit les déclamations des autres, et qui admiroit la chaleur de leur zèle, dit avec un froid ironique, qu'il

qu'il étoit de leur avis, et que tout le monde avoit apporté de si bonnes raisons, qu'il n'y pouvoit rien ajouter. Sur cela le roi congédia son conseil, avec ordre de se rassembler le lendemain, disant que la chose étoit assez importante pour mériter d'être méditée plus long-temps.

Ayant ensuite fait venir Rosny : Pourquoi, lui demanda-t-il, n'êtes vous pas de l'avis des autres ? C'est, répondit ce ministre, que les prétentions des Notables sont chimériques, et que, par conséquent, rien n'est plus ridicule que le ton avec lequel votre conseil les rejette. Il lui conseilla de les agréer, soit pour tenir la parole qu'il avoit donnée à l'ouverture de l'assemblée, soit pour se faire un mérite auprès des Notables, qui n'ignoroient pas qu'il avoit cette condescendance contre l'avis de tout son conseil. Il jugeoit que ce conseil de raison ne subsisteroit pas trois mois, parce qu'il prévoyoit l'ignorance et les divisions de ceux qui le composeroient. En effet châcun se piqueroit de soutenir ses intérêts et ceux de sa province, et cependant il n'y auroit parmi eux personne qui eût ni assez d'au-

torité, ni assez de connoissances pour concilier les esprits et les desseins, sur-tout dans des temps aussi difficiles que ceux où l'on se trouvoit. Il remarquoit qu'il leur seroit impossible d'évaluer les revenus du royaume, sans tomber dans beaucoup d'erreurs; que cependant ce seroit à eux à faire cette estimation, et, par conséquent, au roi à choisir les parties qui lui conviendroient, pour faire les quinze millions qu'on lui destinoit. Il assuroit que les recherches, qu'il avoit faites dans quatre généralités, le mettoient en état de donner au roi des éclaircissemens pour bien faire son choix; que les revenus qu'il lui conseilleroit de choisir, augmenteroient d'un tiers avant qu'il fût peu; que la levée en seroit facile sans oppression, et qu'au contraire, ceux qui resteroient au conseil de raison, iroient toujours en diminuant, seroient difficiles à percevoir, et attireroient les plaintes du peuple.

Henri étoit trop éclairé pour ne pas sentir la justesse de toutes ces réflexions. Le conseil de raison fut donc établi. Mais à peine subsista-t-il trois mois. Ceux qui le

composoient, connurent à l'épreuve combien ils s'étoient trompés; et se trouvant dans des embarras d'où ils ne pouvoient sortir, ils vinrent supplier le roi de se charger lui-même de tous ses revenus.

L'année suivante les Espagnols surprirent Amiens. Quelqu'importante que fût cette place, il n'y avoit point de garnison. C'est une condescendance que le roi avoit eue pour les bourgeois, qui croyoient pouvoir se défendre eux-mêmes. La grande difficulté étoit de trouver des fonds, pour faire le siége de cette ville. Rosny les trouva malgré les traverses du conseil des finances. Les troupes furent toujours bien payées, et l'armée ne manqua de rien. Le reste dépendoit de la conduite et du courage du roi. Amiens fut donc repris. Henri montrant Biron qui s'étoit signalé à ce siége, disoit : Messieurs, voilà le maréchal de Biron, que je présente volontiers à mes amis et à mes ennemis.

Mercœur, qui étoit encore cantonné en Bretagne, se soumit enfin, et obtint des conditions avantageuses, en donnant sa fille unique à César, fils de Gabrielle et de Henri. La même année, le roi voulant éta-

blir la paix dans le royaume, donna l'édit de Nantes, par lequel il accorda la liberté de conscience aux Huguenots, les déclara capables de tout emploi, charge et dignité. Il faut lire le discours qu'il fit aux députés du parlement qui refusoit de vérifier cet édit. Vous le trouverez dans le père Daniel, et vous verrez plus de sagesse dans la seule tête de Henri, que dans tous les parlemens ensemble. Vous apprendrez en même temps comment un roi peut parler tout-à-la-fois avec bonté et avec fermeté; et comment, en protégeant la religion qu'il professe et qu'il chérit, il sait encore être le père de ceux de ses sujets qui la méconnoissent. Le traité de Vervins suivit de près l'édit de Nantes.

CHAPITRE II.

De Henri IV, depuis la paix de Vervins jusqu'à sa mort.

HENRI IV mérite bien de nous faire oublier le reste de l'Europe. Il s'est élevé au-dessus des factions; il a, pour ainsi dire, enchaîné les vents : mais les temps sont orageux encore. Voyons comment il achèvera d'assurer le calme, quel ordre il établira dans la paix, quels seront ses desseins, avec quelles mesures il en préparera le succès. Cette partie de son histoire n'est pas la moins intéressante, ni la moins instructive. Si jusqu'ici il n'avoit été qu'un grand capitaine, il pourroit vous rester quelque inquiétude sur la conduite qu'il va tenir : mais vous vous rassurerez, si vous considérez la politique franche, sage, éclairée, avec laquelle il a manié les esprits.

Je ne suis pas en peine d'arracher toutes semences de guerre, disoit-il à Rosny : mais désormais il me faudra vaquer à la justice, aux lois, à la discipline, à l'agriculture, au commerce, aux finances, au soulagement des peuples, et à tout ce qui fait fleurir les états. Je l'avoue, accoutumé dès l'enfance aux fatigues, je me sens quelque éloignement pour ces occupations sédentaires; j'aimerois mieux vêtir un harnois, et me voir encore parmi les hasards des combats; et je me trouverois plus mal à mon aise en temps de paix qu'en temps de guerre, si je ne comptois pas sur vous et sur quelques autres, tels que Bellievre, Villeroi, Silleri, etc.

Ambitieux de la vraie gloire, il vouloit malgré sa répugnance pour les occupations sédentaires, être grand dans la paix : chose plus difficile que de l'être dans la guerre, sur-tout quand la paix, sans avoir encore étouffé tout esprit de dissentions, ne laisse voir de toutes parts que confusion, désordres et ruines. Lorsqu'il étoit le plus loin du trône, il ne desiroit d'y monter, que parce qu'il desiroit de faire le bonheur des peu-

ples ; et parmi ses méditations, il formoit les idées les plus relevées. Rosny, avec lequel il s'entretenoit à ce sujet, deux jours après la bataille d'Ivri, fut étonné, et parut désapprouver des pensées dont le succès étoit bien au-dessus des moyens de Henri. O mon ami ! lui dit le roi, je vois bien que vous confondez mes desirs avec mes desseins : il ne faut pas cependant les confondre. On peut desirer et desirer sans bornes, pourvu qu'on n'entreprenne rien témérairement. Je puis donc vous répondre que mes desirs ne deviendront des desseins, que lorsque je pourrai me flatter de réussir. J'attendrai les circonstances, je les ferai naître, si je puis ; je méditerai, je consulterai, je prendrai toutes les mesures nécessaires, j'étudierai les obstacles, je chercherai les moyens de les surmonter, je ne hasarderai rien ; et consultant toujours les rapports de ma position avec tout ce qui m'environne, je n'entreprendrai jamais au-delà de mes forces. Il y a lieu de présumer que, si je me conduis avec circonspection, sans rien précipiter, et sans trop entreprendre à-la-fois, je pourrai aller de projets en projets, quoique jusqu'à

présent, je n'ai encore été que de desirs en desirs.

Il ne faut pas perdre de vue cette différence entre les desirs et les desseins de Henri : car autrement on seroit exposé à le critiquer, comme un homme qui se repaît de projets chimériques.

La paix avec l'Espagne le mettoit dans une situation à pouvoir former des desseins. Il en avoit plusieurs.

1°. Faire fleurir l'agriculture, les manufactures, et le commerce. Pour cela, il falloit que les laboureurs, les artisans et les commerçans, pussent se flatter de jouir avec sécurité des fruits de leurs travaux et de leur industrie. Il se proposoit donc de leur ôter l'appréhension, où ils sont en général, de voir augmenter les impôts à proportion de leur aisance. Il vouloit les défendre contre les soldats, trop accoutumés depuis tant de guerres à piller les bourgeois des villes et les gens de la campagne : il vouloit les garantir des extorsions et des violences de ceux qui seroient capables d'abuser de son nom : il vouloit enfin les protéger contre les seigneurs puissans qui les avoient vexés jusqu'alors

2°. Faire des réglemens pour l'administration de la justice, afin qu'elle se rendît également à tous, sans être dispendieuse pour l'état, ni pour les particuliers.

3°. Marquer la subordination, en fixant les distinctions et les honneurs suivant la naissance et le mérite; en sorte que chaque condition fût considérée à proportion de son utilité; que tous les citoyens, les plus petits comme les plus grands, fussent également protégés par les lois; et que n'entreprenant point les uns sur les autres, chacun se tînt à sa place.

4°. Accoutumer les gens de guerre à une discipline exacte : et afin de leur ôter tout prétexte d'user de violence, et tout sujet de mécontentement, ne leur faire jamais attendre la paie, et les récompenser chacun suivant ses services.

5°. Rétablir les fortifications des places frontières, et remplir les arsenaux d'armes de toute espèce.

6°. Soumettre les ecclésiastiques à l'observation des canons, mettre un frein à leur avidité, détruire leur luxe, éteindre parmi

eux tout faux zèle, tout fanatisme, et les forcer à prêcher d'exemple.

7°. Achever d'arracher jusqu'au germe des dissentions. Car les ligueurs étoient plutôt domptés que dissipés. Les Français accoutumés à voir des révolutions, ne les craignoient plus; beaucoup même en desiroient dans l'espérance de changer leur fortune; et la tranquillité publique leur étoit odieuse. Ainsi, quoique personne n'osât remuer ouvertement, plusieurs étoient impatiens de remuer, et n'attendoient que des nouveautés.

8°. Enfin corriger tous les abus en matière de finances, recouvrer les fermes et les domaines aliénés, les mettre en bon ordre, les ménager, et mesurer la dépense sur la recette; non seulement afin de ne se trouver jamais dans la nécessité de mettre de nouveaux impôts, mais encore afin de pouvoir décharger les peuples des tailles et de toute imposition personnelle.

C'est ainsi que les desseins du roi embrassoient la justice, la milice, la police et les finances. Il est évident que l'exécution auroit établi la tranquillité dans l'état, fait fleurir tous les arts utiles, et assuré le bon-

heur des peuples sur de solides fondemens. Mais il falloit encore affoiblir les ennemis du royaume, afin de leur ôter la puissance et la volonté d'en troubler le repos par leurs intrigues. Dans cette vue, Henri méditoit de former une ligue avec les puissances qui appréhendoient de tomber sous la tyrannie de la maison d'Autriche, ou qui pouvoient s'élever en l'abaissant.

Ce dessein demandoit de grands préparatifs; par conséquent beaucoup de temps, et encore plus de prudence. Il n'y auroit eu que du danger à se hâter, avant d'avoir pris toutes ses mesures. Il falloit donc que le royaume, devenu tranquille et florissant, mît le roi en état d'agir avec toutes ses forces, sans craindre de s'épuiser, et que des négociations dirigées par les intérêts de toutes les puissances, l'assurassent de pouvoir régler tous les mouvemens du corps des ligués.

L'état des choses, en 1598, ne laissoit voir que des difficultés dans l'exécution de ce projet. Cependant ce n'étoit pas là le terme des desirs de Henri. Voulant assurer la tranquillité en Europe, comme dans ses

propres états, il ne croyoit pas faire assez en abaissant la maison d'Autriche, s'il ne prenoit des mesures pour l'agrandissement de toute autre puissance, et il desiroit de faire une république de tous les peuples chrétiens de l'Europe.

Au premier coup-d'œil, il paroît chimérique de penser que ce desir puisse jamais devenir un dessein. Comment concilier tant d'intérêts contraires ? Comment étouffer des haines nourries par plusieurs siècles de guerres ? La différence des religions, que le fanatisme armoit les unes contre les autres, étoit seule un obstacle qu'il ne paroissoit pas possible de surmonter. Mais, Monseigneur, ne nous hâtons pas de juger. Voyons quelle idée Henri se formoit de cette république, les mesures qu'il se proposoit pour la former, et par quels degrés il devoit en amener à-peu-près l'exécution.

Il divisoit l'Europe en quinze dominations : cinq électives, les états du pape, l'empire, la Pologne, la Bohême et la Hongrie : six héréditaires, la France, l'Espagne, l'Angleterre, le Danemarck, la Suède et la Lombardie, dont on devoit

faire un royaume pour la maison de Savoie : et quatre républiques, Venise avec le titre de seigneurie; une autre qu'il nommoit ducale, composée des états de Gênes, de Mantoue, de Parme, de Modène, de Luques, de la Mirandole, de Final, de Monaco, etc. : la confédérée, qui étoit celle des Suisses, et la provinciale, formée des dix-sept provinces des Pays-Bas.

Bien convaincu que la puissance ne croît pas à proportion de l'étendue des états, et qu'on s'épuise en voulant conserver des provinces éloignées toujours difficiles à défendre, Henri renonçoit à tous les droits de sa maison sur l'Italie, à toutes conquêtes nouvelles; et ne songeant point à reculer les bornes de ses états, il ne vouloit avoir, dans la république, que l'autorité que les confédérés lui accorderoient à la pluralité des voix. Or il ne craignoit pas que ses vues pussent paroître suspectes, car sa franchise et sa probité étoient reconnues.

Comme les puissances héréditaires sont celles qui peuvent suivre avec plus de facilité des projets d'agrandissement, il étoit important de les contenir, afin qu'aucune

d'elles ne pût s'élever au-dessus des autres. Il devoit donc être arrêté qu'on n'ajouteroit rien à leurs états, et qu'elles resteroient telles qu'elles étoient. L'exemple de modération, que leur donnoit Henri, soutenu de l'intérêt commun de toutes les autres puissances, paroissoit mettre un frein suffisant à leur avidité.

Mais on projetoit de grands changemens, par rapport aux dominations électives, et aux républiques : car, soit pour les former, soit pour les accroître, la maison d'Autriche devoit être dépouillée de tout ce qu'elle possédoit hors de l'Espagne. Elle devoit l'être du royaume de Naples, en faveur du pape; de la Sicile, destinée aux Vénitiens; de la Lombardie, dont on faisoit un nouveau royaume héréditaire pour les ducs de Savoie; de la Hongrie et de la Bohême, auxquelles on devoit ajouter l'Autriche, la Carinthie, la Croatie, la Carniole, etc., pour en faire deux états puissans; du Tirol, de l'Alsace et de la Franche-Comté, qu'on se proposoit de joindre à la république confédérée des Suisses, et des dix provinces qu'Alexandre Farnèse avoit

conservées aux Espagnols dans les Pays-Bas, et qu'on projetoit d'unir aux États-Généraux.

Ces états électifs et républicains, assez puissans par leur union pour empêcher l'agrandissement des autres, étoient tous de nature à ne pouvoir jamais s'agrandir. Des limites certaines, marquées entre les quinze dominations, paroissoient devoir prévenir tout sujet de guerre; et s'il naissoit encore quelques différends, ils devoient être jugés dans des conseils établis à cette fin.

Quant à ce qui regarde le culte, Henri eût voulu que la république chrétienne n'eût professé que la religion catholique. Mais considérant les progrès du luthéranisme et de la prétendue réforme, il les trouvoit si bien établis, qu'il ne croyoit pas pouvoir tenter de les détruire sans exposer l'état et l'église même à de grands maux; et il se proposoit de chercher quelque tempérament, pour porter ces trois religions principales à se tolérer. Dans les pays où elles formoient trois partis puissans, il vouloit qu'elles fussent toutes trois également permises: mais de ceux où il n'y en avoit alors qu'une,

il excluoit absolument les deux autres. Le luthéranisme et le calvinisme, par exemple, n'auroient pu être introduits ni en Espagne ni en Italie.

Vous concevez qu'en 1598 la plupart de ces projets n'étoient encore que des desirs, et c'est ainsi que nous les devons considérer nous-mêmes, tant que Henri n'en pourra pas tenter l'exécution. Nous prévoyons cependant que, s'il ne fait pas tout ce qu'il desire, il fera certainement de grandes choses : car ses desirs le mettent au moins dans le bon chemin. Peu capable de s'égarer dans la route qu'il vouloit s'ouvrir, il fut encore assez heureux pour trouver un excellent guide dans Rosny. Il faut que je vous fasse connoître plus particulièrement ce grand ministre : car vous jugeriez mal des projets que je viens d'exposer, si vous ne connoissiez pas également le caractère et l'esprit des deux hommes qui les méditoient ensemble.

Henri, ayant découvert de bonne heure des dispositions dans le jeune Rosny, lui fit abandonner toutes ses études de collége; et, voulant qu'il fût élevé comme lui-même,

il chargea Chrétien de l'instruire dans l'histoire et dans les mathématiques. Depuis douze ans jusqu'à seize, Rosny apprit sous ce maître à lire avec réflexion, à faire des extraits de ses lectures, et à contracter toutes les bonnes habitudes de l'ame et de l'esprit. Chrétien a donc eu la gloire de former deux grands hommes. C'est qu'il a eu du mérite lui-même : mais vous conviendrez aussi qu'il a eu du bonheur.

A l'âge de seize ans, Rosny prit le parti des armes; et quoique d'une ancienne famille, alliée même de la maison des Bourbons, il ne servit d'abord qu'en qualité de soldat, apprenant à obéir pour commander un jour. Il faisoit alors un journal des choses qu'il observoit, il y joignoit des réflexions de Henri et de quelques autres personnes instruites, il continuoit ses extraits dans les momens qu'il pouvoit donner à la lecture, et il se formoit insensiblement à la guerre et à toutes les parties du gouvernement.

Depuis 1577 jusqu'en 1596, il servit le roi sans recevoir aucune récompense, soit parce que, dans cet intervalle, Henri pouvoit peu par lui-même, soit parce qu'il n'osoit

pas faire pour Rosny tout ce qu'il auroit desiré. Dans la suite, il le fit surintendant des finances, grand-voyer particulier de France, voyer de Paris, grand-maître de l'artillerie, gouverneur du Poitou, surintendant des fortifications et bâtimens, gouverneur de Mante et de Jargeau, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, gouverneur de la bastille, duc et pair, son principal ministre, et il l'enrichit. Mais pour juger Rosny, il faut moins considérer les places qu'il a remplies, que la manière dont il s'est élevé.

Sous les rois Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II, François II, Charles IX, et Henri III, les emplois et les dignités s'acquéroient par l'intrigue : quelquefois on les accumuloit tout-à-coup sur un homme, qui n'avoit d'autre titre que trop de complaisance pour les vices du prince; et un courtisan pouvoit aspirer à la plus grande fortune, pourvu qu'il *n'eût ni honneur ni humeur.* A mesure que Henri IV fut plus maître de dispenser les charges de l'état, il se fit une loi de les donner au mérite, qu'il savoit discerner.

Il n'avança donc Rosny que parce qu'il le connoissoit. Il l'éprouvoit avant de l'employer; et quoiqu'il le comblât de confiance et de faveurs, sa confiance et ses faveurs ne furent jamais précipitées. Aussi trouva-t-il toujours en lui un ministre qui remplit toute son attente.

Nous avons des mémoires de Rosny sur les desseins de Henri. Il les avoit rédigés d'après ses conversations avec le roi, et il y avoit joint ses propres réflexions. Rien n'est plus sage. Tout est prévu, tout est préparé; de sorte que des entreprises qui paroissoient chimériques, deviennent simples et faciles. Je serois trop long, si je voulois entrer dans des détails: mais pour vous faire voir dans quel esprit Rosny traitoit les affaires du gouvernement, je vais rapporter quelques-unes de ses maximes. Je les choisirai parmi un grand nombre toutes excellentes, que vous trouverez dans ses mémoires.

1.

Quelque habile qu'on soit, on aura difficilement des succès, si on ne rapporte pas

toutes ses opérations à un but fixe et déterminé, si on ne sait pas les conduire sans précipitation et par degrés jusqu'au terme qu'on médite, et si on ne sait pas prévoir et saisir le moment d'agir à propos.

2.

Il est très-dangereux de juger vaguement de l'avenir : car s'il arrive dans les entreprises des cas inopinés, on pourra bien n'avoir pas la liberté d'agir, ni même le pouvoir de délibérer.

3.

Il faut bien connoître les lieux, les temps, les personnes, les caractères, les esprits : et on doit moins considérer ce que feront les hommes, en supposant qu'ils se conduiront bien, que ce qu'ils feront, en supposant en eux les passions qu'on leur connoît.

4.

L'ambition conseille mal sur toutes ces choses. Comme elle nous cache les obstacles, elle nous engage témérairement ; et il arrive que nous échouons, ou que nous sommes dans l'impuissance de soutenir nos pre-

miers succès. Charles VIII, Louis XII, François Ier, Charles-Quint, Philippe II, en sont des exemples.

5.

Mais trop de circonspection ne conseille pas mieux. Alors on ne voit que les inconvéniens dont on est menacé; on redoute jusqu'aux plus petits; on ne porte pas la vue plus loin; on s'aveugle sur les moyens de les éviter. En un mot, on ne voit que le présent, et on ne se prépare pas des avantages dans l'avenir.

6.

Lorsqu'on forme des projets, il ne faut donc ni trop se flatter, ni trop désespérer. Le succès en paroît-il assuré? il y faut chercher et trouver des difficultés, afin de n'être pas arrêté par des cas inopinés. Paroît-il incertain? il faut employer toutes les ressources de son esprit, pour applanir d'avance les obstacles. Car l'homme prudent ne se décourage jamais, et ne laisse jamais rien au hasard, lorsqu'il a le temps de concerter ses démarches.

7.

L'ignorance, la vanité, la prospérité, la pusillanimité, la paresse, les dissipations, les plaisirs sont les écueils des entreprises: Voilà cù vont échouer d'âge en âge ceux qui gouvernent: ils ne songent point à s'instruire par les naufrages des autres: ils se brisent tous au même écueil et par la même imprudence: et nous voyons des débris de toutes parts. Que leurs fautes soient donc des leçons pour nous; et que les expériences du passé nous apprennent à nous conduire dans l'avenir. Mais observons sur-tout la différence des circonstances: car il n'est par toujours sûr que ce qui a réussi, doive réussir encore.

8.

L'administration est toujours mauvaise, lorsque les affaires sont examinées tumultuairement, conduites inconsidérément, entreprises sans avoir pourvu à tout.

9.

Mais de quelque précaution qu'il faille

user, pour ne rien précipiter, il est certain que la pire de toutes les résolutions est de n'en prendre aucune. Il est donc quelquefois nécessaire de laisser quelque chose au hasard.

10.

Que vos ennemis ne vous préviennent jamais. Tout le péril est souvent dans le retardement. Quand les conjonctures sont pressantes, ce n'est pas le moment de délibérer : il faut agir, et s'attendre à trouver dans son courage de quoi surmonter les obstacles qu'on n'a pas eu le temps de prévoir.

11.

Que vos alliés, sans méfiance, comptent toujours sur vous ; et que vos ennemis ne puissent pas vous refuser leur estime.

12.

Soyez donc franc, vrai, sincère. Que vos engagemens soient inviolables. Exercez-vous à toutes les vertus : ayez l'ambition d'être aimé et considéré. Que ce sentiment

se montre dans vos actions, dans vos discours, dans votre contenance et jusques dans les mouvemens qui vous échappent. Car les hommes se hâtent de juger sur l'extérieur : ils se préviennent favorablement ou défavorablement, et les premiers jugemens font souvent la réputation.

13.

Ne comptez sur vos alliés, que lorsqu'ils ont des intérêts communs avec vous; et jugez de ce qu'ils feront, moins par les choses qu'ils promettent, que par la connoissance de ce qu'ils peuvent.

14.

Ne vous engagez donc pas dans une entreprise où vous ne pourriez réussir sans leurs secours, et où ils vous abandonneroient par impuissance.

Henri avoit péché contre cette maxime, en déclarant la guerre à l'Espagne; et l'aveu qu'il en faisoit, ne permet pas de croire qu'il fût capable de retomber dans une pareille faute. Il avoit d'ailleurs fait cette démarche

marche comme malgré lui, et pour céder aux conseils de ceux qui l'importunoient. Mais cela même donna lieu à une nouvelle maxime. C'est :

15.

Que la raison, la prudence, la capacité et le mérite des personnes doivent seuls présider aux délibérations, et qu'on n'y doit faire entrer pour rien la faveur, la haine, l'envie, la complaisance et l'importunité.

16.

Aimez les intérêts de vos alliés comme les vôtres; et par conséquent, avant de contracter des alliances, voyez quelles sont les puissances dont vous pouvez embrasser les intérêts sans vous nuire à vous-même : ou, si vous devez faire des sacrifices, considérez si vous y trouverez des avantages qui vous dédommagent suffisamment.

17.

Étudiez donc les états de vos voisins : connoissez-en le gouvernement, la situation, les forces, les richesses, la foiblesse,

les intrigues, les factions, les vues, le caractère de ceux qui ont le plus d'influence, leur esprit, leurs talens, leurs desseins, leurs jalousies, etc. Sachez comment on y délibère, comment on prend des résolutions, comment on est capable de les soutenir. D'après cela vous choisirez vos alliés, et vous saurez de quelle manière vous pouvez négocier avec eux.

18.

Mais si vous voulez donner du prix à votre alliance, il faut valoir par vous-même; et il faut savoir ce que vous pouvez tout seul, si vous voulez juger de ce que vous pourrez avec le secours de vos alliés.

19.

Étudiez donc vos provinces. Voyez à quoi elles sont propres par le sol, par la situation, par l'industrie des habitans. Connoissez le caractère de vos sujets, leurs mœurs, leurs vertus, leurs vices. Démêlez les particuliers qui se distinguent dans les différentes classes. Punissez, récompensez,

Employez, après avoir éprouvé. Encouragez les talens, le mérite, la naissance; distribuez les emplois avec discernement. Faites le cens de votre peuple.

20.

Pour avoir observé une fois, on ne peut pas se flatter d'avoir tout vu. Tout change d'ailleurs; et, quand on supposeroit que rien n'eût échappé, il faudroit, par conséquent, observer encore. Quelque sage que soit le plan que vous vous serez fait, il sera dangereux de s'obstiner à le suivre, lorsque les circonstances ne seront plus entièrement les mêmes. Changez-le donc, ou modifiez-le, à mesure que vous observerez des changemens; dussiez-vous abandonner tous vos anciens projets, pour en former de nouveaux.

21.

Ne changez cependant qu'avec raison. Ne passez pas légèrement de dessein en dessein. Souvent ce qui paroît difficile, et qu'on abandonne, devient facile avec le temps, et on se trouve des ressources qu'on n'avoit pas prévues.

certain point, la vie d'un homme, quelqu'habile qu'il soit, ne suffit pas pour corriger tous les abus. Considérez donc ce que vous pouvez; faites-le, et mettez vos successeurs en état de faire davantage.

25.

Le gouvernement est bon, lorsqu'il n'y a point d'hommes ni de champs inutiles: il est moins bon, à proportion qu'il y a plus d'hommes désœuvrés, et de champs incultes.

Ces maximes, Monseigneur, ne sont pas dans les mémoires de Rosny avec les mêmes expressions ni avec le même ordre; mais l'esprit s'y trouve, et il se trouve encore dans sa conduite et dans celle de Henri. Vous pouvez juger par-là qu'ils ont prévu l'un et l'autre les difficultés que nous pourrions faire contre les grands projets de Henri; et que ce n'est pas sans fondement, qu'ils ont eu quelque espérance de réussir. Connoissant donc le but auquel ils ont rapporté toutes leurs opérations, il ne le faut pas perdre de vue, si vous voulez

bien juger des dernières années de ce règne. C'est une chose qui mérite d'être observée, qu'un plan d'administration bien fait et bien suivi : les exemples n'en sont pas communs dans l'histoire.

Il n'y a qu'un défaut dans nos desseins, disoit le roi, en causant sur ce sujet avec Rosny, et je perds courage quand j'y pense. C'est que je ne sais pas quel sera mon successeur. Je crains qu'au lieu de m'imiter, il ne ruine tout ce que j'aurai fait. Je vois déjà les prétentions des princes du sang, et les factions qui renaissent. Des enfans m'ôteroient toutes ces craintes. Je pourrois former des élèves dignes du trône : je m'en flatterois au moins. Mais je n'en ai point, et j'ai une femme qui ne m'en donnera pas. Il est vrai que mon mariage est nul : il sera bientôt déclaré tel. Cependant je ne serai guère plus avancé : car je tomberai dans l'embarras d'avoir à choisir une autre femme. Si j'en prends une qui ne soit pas féconde, je me serai marié inutilement, et si elle n'est pas aimable, je me serai marié pour mon malheur. Je voudrois sept choses dans une femme : de la beauté,

de la chasteté, de la complaisance, de l'esprit, de la fécondité, de la naissance et de grands états. Mais, mon ami, je crois que cette femme n'est pas encore née : voyons ce qui peut me convenir, parcourons ensemble toute l'Europe, ou plutôt je vais la parcourir tout seul, car j'y ai plus pensé que vous. Il parcourut donc, et le résultat fut que sa femme n'étoit pas encore née.

Sire, répondit Rosny, tout ce que je puis conclure de vos discours, c'est que vous ne trouvez point de femme, et que cependant vous voulez vous marier : deux choses assez difficiles à concilier. Mais, puisque parmi ce que vous connoissez, vous ne trouvez rien qui vous puisse convenir, je vous conseillerois de faire publier que toutes les jolies filles de votre royaume eussent à se rendre à Paris. Vous mettriez à part celles dont la figure vous plairoit davantage. Vous les confieriez à des femmes prudentes, qui observeroient leur humeur, leur caractère, leur esprit ; et sur leur rapport vous en choisiriez une. Car pour moi je ne vois pas qu'il soit bien nécessaire que votre femme ait de la naissance et des états ; et je crois

que vous devez être content, si elle est belle, aimable et féconde.

Or, dit le roi, puisque vous ne demandez que ces trois conditions, laissons votre assemblée de filles, qui me fait rire, et qui en feroit rire d'autres. J'ai trouvé ce qu'il me faut. Je connois une personne belle, aimable et féconde; et vous la connoissez aussi. *Il faut que je ne la connoisse pas aussi bien que votre majesté; car je ne la devine pas.* Rosny soupçonnoit bien cependant que c'étoit Gabrielle. Vous la devineriez, si vous vouliez, reprit Henri; et vous faites l'imbécille, parce que vous voulez que je la nomme. Hé bien! c'est ma maîtresse. Ce n'est pas que je pense à l'épouser; mais je voudrois savoir ce que vous en diriez. *Je dirois, sire, que vous auriez peu d'égard à ce que vous devez à votre personne et à votre état.* Mais encore, quels sont les inconvéniens qui suivroient ce mariage? car je veux que vous me parliez librement, puisque je vous ai choisi pour me dire mes vérités.

Outre que vous vous exposeriez à être blâmé de tout le monde, répondit Rosny,

et à vous repentir vous-même, lorsque l'illusion dissipée vous laisseroit voir votre honte, je ne vois pas comment vous régleriez les droits de vos enfans. Le premier, quoique né dans un double adultère, pensera devoir être votre successeur, parce qu'il est l'aîné. Le second, qui va naître dans un simple adultère, se croira plus légitime, et voudra se placer lui-même sur le trône. Cependant l'un et l'autre seront traités de bâtards par les enfans qui naîtront après votre mariage. Or je n'imagine pas comment vous préviendrez les troubles que produiront de pareilles prétentions; et je vous y laisserai penser, avant de vous en dire davantage. Ce ne sera pas trop mal fait, repartit le roi; car vous en avez assez dit pour la première fois. Je vous promets de ne point faire part de notre conversation à ma maîtresse, de peur de vous mettre mal avec elle. Quoiqu'elle vous aime et vous estime encore davantage, elle a toujours quelque scrupule sur le traitement que vous me conseilleriez de faire à ses enfans. Elle me dit quelquefois que vous préférez mes états et ma gloire à mes plaisirs et à ma

personne même : en quoi elle a raison et vous aussi.

Si cette conversation laisse entrevoir dans Henri des foiblesses qui contribuèrent à ses malheurs, et qui, par conséquent, doivent être mises sous vos yeux, elle fait respecter en lui l'amour qu'il montre pour la vérité. Il remporte au moins une sorte de victoire sur ses passions, puisqu'il permet à un ministre fidelle de les combattre, et qu'il l'en chérit davantage.

Cependant Gabrielle parloit et se conduisoit, comme si elle eût été assurée d'être bientôt reine, lorsque sa mort dissipa les appréhensions de ceux qui s'intéressoient véritablement au roi. Henri eut à peine recouvré sa liberté, qu'il s'engagea de nouveau; et Henriette d'Entragues, dont il devint amoureux, lui arracha une promesse de mariage. Honteux de montrer cette nouvelle foiblesse à Rosny, il ne put jamais prendre sur lui de la cacher à un homme vrai, dont les conseils lui étoient nécessaires. Il la lui montra donc avec une sorte de confusion, et Rosny lui parla avec franchise. Sur ses entrefaites, son mariage avec Mar-

guerite de Valois ayant été déclaré nul, il épousa Marie de Médicis. Nous n'aurons que trop occasion de parler de cette femme et de cette maîtresse, et Henri nous prouvera que, plus on a de passion pour ce sexe dangereux, moins on est heureux dans le choix. Passons aux affaires d'état.

Il est impossible à un prince d'exécuter de grandes choses, lorsqu'il doit plusieurs fois ses revenus, et que ses sujets sont accablés sous le faix des impôts. Alors l'agriculture est à peine cultivée, le commerce languit, l'industrie est éteinte ; et le prince est d'autant plus impuissant, que ses peuples sont plus misérables. Il faut donc commencer par acquitter les dettes de l'état, et par soulager les peuples.

Les dettes avoient plusieurs causes. Henri en avoit lui-même contracté avec les puissances étrangères, qui lui avoient donné des secours ; et avec les principaux chefs de la ligue, qu'il avoit achetés chèrement. Ses prédécesseurs en avoient fait de plus grandes à force de profusion ; et le désordre des finances avoit mis au pillage les revenus de la couronne et les biens des sujets. Comme

cette dernière cause est celle qui fait principalement la misère des peuples, et, par conséquent, la misère des souverains, il est nécessaire de vous en donner quelque idée.

Il y a quatre choses à considérer dans les finances. 1°. Jusqu'où le peuple peut contribuer aux besoins de l'état : car il ne doit pas payer au-delà de ses facultés. 2°. Quelles sortes d'impositions on doit préférer : doit-on les mettre sur les terres, sur les personnes, sur l'industrie, sur les consommations, etc.? car le choix n'est pas indifférent. 3°. Comment la levée des impôts doit se faire, afin que la perception soit la moins dispendieuse : car ce que la perception coûte de trop, n'enrichit pas le souverain, et cependant les sujets se ruinent. 4°. L'usage qu'on doit faire des sommes qui restent, les frais de perception ayant été prélevés : car si on les dépense sans économie, elles ne suffiront pas aux besoins de l'état, et il faudra charger encore les peuples.

Voilà quatre choses auxquelles on n'avoit eu aucun égard sous les prédécesseurs de Henri IV. Les peuples payoient plus

qu'ils ne pouvoient : on les surchargeoit indifféremment de toutes sortes d'impositions, sans considérer combien elles étoient onéreuses. La perception des deniers étoit très-dispendieuse ; et les revenus de l'état étoient dissipés.

Pendant long-temps les rois de France ont été bornés au seul revenu de leur domaine, qui consistoit en fonds de terre et en droits seigneuriaux. Seulement dans des cas extraordinaires, la nation leur accordoit des subsides, et leur permettoit pour un temps limité de lever un certain impôt sur les denrées et marchandises, sur les fonds de terre, ou sur les feux, etc.

Charles VII, qui imposa le premier la taille, la rendit perpétuelle après avoir chassé les Anglais, c'est-à-dire, lorsque la paix rendoit cet impôt moins nécessaire, et qu'on devoit s'attendre à le voir supprimé. Cependant il ne trouva point d'opposition dans le peuple, que la taille chargeoit peu ; en effet elle ne produisoit alors que dix-huit cent mille livres. Mais Louis XI la porta jusqu'à quatre millions sept cent quarante mille livres ; Charles VIII à cinq millions

huit cent trente mille ; Louis XII à sept millions six cent cinquante mille ; et François Ier. à quinze millions sept cent trente mille. Ce que ce dernier roi fit de plus mal, remarque Rosny qui désapprouvoit cet impôt, c'est qu'il donna l'exemple à ses successeurs de charger les peuples, sans alléguer d'autre raison, que *tel est notre bon plaisir*. En effet depuis on a toujours augmenté les anciennes impositions, et on en a imaginé de nouvelles. Vous croiriez peut-être que les revenus nets de la couronne s'en sont accrus. Il est cependant certain qu'ils ont été en diminuant d'un règne à l'autre, depuis François Ier. jusqu'à Henri III inclusivement. C'est que, *plus les potentats s'arrogent d'autorité, et entreprennent de faire des levées tortionnaires sur leurs sujets, plus ont-ils de desirs déréglés, et, par conséquent, s'engagent à des dépenses excessives*, ruineuses pour eux, comme pour leurs sujets. C'est une observation que Rosny faisoit faire à Henri.

Il y a deux sortes de tailles en France : l'une réelle, l'autre personnelle. La première se lève dans les généralités, dont on a fait

le cadastre; et chacun sait ce qu'il doit; parce que les fonds de terre paient au prorata les uns des autres. Il n'en est pas de même dans les généralités où il n'y a point de cadastre. Rien n'y est réglé, et ceux qui sont chargés de la perception, taxent arbitrairement chaque particulier. C'est pourquoi cette taille se nomme personnelle. Si vous considérez combien cet impôt doit occasionner d'injustices, de fraudes et de vexations, vous comprendrez pourquoi un des desirs de Henri étoit de le supprimer entièrement.

Outre les tailles, il y avoit encore d'autres impôts, nommés aides, gabelle, entrées, etc. Plusieurs gouverneurs et plusieurs grands en levoient eux-mêmes à leur profit. Quelquefois ils le faisoient de leur propre autorité, d'autres fois en vertu des édits qu'ils avoient surpris par intrigue. Il ne dépendit pas d'eux que cet abus ne subsistât sous l'administration de Rosny. Le comte de Soissons tenta d'obtenir du roi une imposition de quinze sous sur chaque ballot de toile, qui entroit dans le royaume, ou qui en sortoit; disant qu'il n'en tireroit que

dix mille écus, quoique Rosny pensât qu'elle en produiroit près de trois cent mille. Dans le même temps, des courtisans sollicitoient pour obtenir plus de vingt autres édits, tous à charge au peuple. Rosny alloit sortir pour faire des remontrances sur de pareilles vexations, lorsqu'il vit arriver chez lui mademoiselle d'Entragues, alors marquise de Verneuil, qui étoit du nombre des intéressés. Comme il ne lui cacha point son dessein : En vérité, lui dit-elle, le roi seroit bien bon, s'il mécontentoit tant de gens de qualité pour satisfaire vos fantaisies ! Et à qui, ajouta-t-elle, voudriez-vous que le roi fît du bien, si ce n'est à ses parens, à ses courtisans et à ses maîtresses? Madame, vous auriez raison, répondit Rosny, si le roi prenoit cet argent dans sa bourse : mais il n'y a nulle apparence qu'il veuille le prendre dans celle des marchands, des artisans, des laboureurs et des pasteurs. Ces gens-là qui le font vivre et nous tous, ont assez d'un seul maître, et n'ont pas besoin de tant de courtisans, de princes et de maîtresses.

Il y avoit bien d'autres abus dans les impositions. Nous nous bornerons pour le pré-

sent au peu que je viens de dire, parce que nous pourrons traiter quelque jour cette matière. Passons aux abus qui se commettoient dans la levée des impôts.

Quand on n'y employeroit que des personnes fidelles, le trop grand nombre est un abus, parce qu'il multiplie les frais sans nécessité; mais cette supposition n'est pas dans la nature. Il est au contraire certain que, plus il y aura de gens de finance, plus il y aura d'hommes avides de s'enrichir. Ils s'enhardiront dans les malversations par l'impuissance où sera le gouvernement de veiller sur un si grand nombre : et l'exemple entraînera même peu-à-peu ceux qui se seroient contentés d'un gain légitime. Chacun fera ce qu'il verra faire. L'usage de piller deviendra insensiblement un droit, parce qu'on raisonnera sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, et l'honnête homme ne passera que pour une dupe.

Les fermes, par exemple, ne rapportoient pas au roi la moitié de ce qu'elles coûtoient au peuple. Il y en avoit plusieurs raisons : la première, c'est que les fermiers, au lieu de percevoir par eux-mêmes les impôts, les

affermoient à un grand nombre de sous-fermiers, qui gagnoient sur eux, comme ils gagnoient eux-mêmes sur le prince. La seconde, c'est que les fermes étoient toujours adjugées à la compagnie qui donnoit le plus aux courtisans, et par conséquent, le moins au roi. Les grands, ceux-mêmes qui entroient au conseil, étoient intéressés dans les fermes : ils en partageoient les profits; tous étoient financiers. La troisième, qui est une conséquence de la seconde, c'est que les fermiers du roi pouvoient commettre impunément toutes sortes de vexations, toujours sûrs de trouver des protecteurs, et d'avoir pour eux le conseil des finances. Ils obtenoient même des édits pour s'autoriser à commettre impunément des extorsions. Enfin ils étoient obligés d'entretenir des milliers d'hommes aux portes des villes, afin qu'on ne fraudât pas leurs droits, et un plus grand nombre dans les campagnes, afin d'empêcher la contrebande.

Alors il n'y avoit point d'emploi dans les finances qui ne pût enrichir celui qui l'obtenoit. Chacun en briguoit : le courtisan faisoit un trafic de son crédit : il ne s'en

cachoit seulement pas : et cela s'appeloit faire des affaires.

Rosny ayant fait défense aux sous-fermiers de payer aux fermiers, leur ordonna de lui communiquer les sous-baux, et d'en faire voiturer le montant au trésor de l'épargne. Par ce moyen, il connut le produit des fermes, les profits des fermiers et ceux des courtisans. Il mit ensuite les fermes à l'enchère, et elles furent presque doublées.

Il nous reste à considérer les abus dans la dernière partie des finances, c'est-à-dire, dans l'usage des revenus de l'état.

Non seulement les rois avoient aliéné presque tout leur domaine, ils avoient encore engagé une partie des tailles, aides, gabelles et autres impositions. C'étoient les grands du royaume, et des princes étrangers, qui jouissoient de ces revenus. Chacun d'eux affermoit sa partie à des compagnies différentes; ce qui multiplioit les régisseurs et les vexations.

Les dettes de cette espèce que l'état avoit contractées, montoient à cent cinquante millions, et en y joignant les autres, il devoit deux cent quatre-vingt-seize millions

six cent vingt mille deux cent cinquante-deux livres. Cependant les revenus de Henri en 1585, n'étoient que de vingt-trois à vingt-quatre millions. Cet exposé fait voir combien les deniers publics avoient été mal administrés.

Il est vrai que les besoins de l'état avoient mis dans la nécessité de contracter des dettes: il est vrai aussi que la plus grande partie provenoit du peu d'économie des prédécesseurs de Henri, de la prodigalité sur-tout du dernier roi, des malversations du surintendant François d'O, et, après lui, de celles du conseil des finances. Les choses étoient au point que l'état devoit beaucoup plus qu'il n'avoit emprunté. Car, parmi les créanciers, les uns n'avoient prêté qu'une partie de la somme qu'ils prétendoient leur être due; et d'autres n'avoient rien prêté. Chacun profitant de la licence des temps, se portoit pour créancier sur de faux titres ou sur les plus légers. S'il étoit rejeté, il vendoit sa créance à vil prix à un membre du conseil, ou à un seigneur accrédité; et dès-lors la dette étoit reconnue, et l'état payoit.

Il étoit d'autant plus difficile de remonter à la source de ces abus, et de remédier à tous, que le conseil s'étoit appliqué à mettre beaucoup de confusion dans les finances. C'étoit un vrai chaos. On ne voyoit point le rapport de la dépense à la recette. Les revenus paroissoient toujours engagés d'avance; et pour le courant d'une année, on anticipoit sur une autre ou sur plusieurs. Par ce moyen, les auteurs de ce désordre détournoient à leur profit une partie des deniers publics, et il falloit continuellement faire de nouvaux emprunts.

La misère publique, qui croissoit avec ce désordre, devenoit un Pérou pour les gens de finance. Il est certain que le peuple, appauvri par les guerres et par les impôts, étoit souvent dans l'impuissance de payer entièrement la taille. Il y avoit donc des non-valeurs inévitables. Mais sous ce prétexte, les receveurs, chargés de lever cette imposition, faisoient passer pour non-valeur des sommes qu'ils ne recevoient pas dans le temps, et dont ils se faisoient payer ensuite à leur profit. En 1598, il étoit dû vingt millions d'arrérages sur les tailles

de 1594, 1595, 1596. Le roi en fit une remise entière à ses sujets. Par cette générosité, il leur donna beaucoup plus de vingt millions; car il les délivra des frais qu'on n'auroit pas manqué de leur faire pour les forcer à payer.

Pour corriger les abus que je viens d'exposer, et beaucoup d'autres dont je ne parle pas, le plan de Rosny fut, 1°. de faire une recherche exacte de tous les revenus du royaume; d'en découvrir l'origine et la nature, les frais qu'il en coûte pour la perception, la charge dont ils sont au peuple, l'utilité dont ils sont à l'état, et de faire ensuite des réglemens en conséquence.

2°. De faire un état bien circonstancié des domaines aliénés, des revenus engagés, des rentes constituées sur les tailles, gabelle, aides, etc., des gages et droits affectés aux offices de toute espèce, en un mot, de toutes les dettes, pour connoître ce qu'il convenoit de régler, de diminuer ou d'acquitter peu-à-peu suivant les circonstances.

3°. Enfin, de faire un dénombrement de tous les officiers employés dans la maison du roi, dans le militaire, dans l'adminis-

tration de la justice, dans la police et dans les finances ; en remarquant ceux qui sont nécessaires, et ceux qu'on peut retrancher comme inutiles. Ce dernier objet n'étoit pas un des moins importans : car depuis François Ier, les rois, pour trouver promptement des fonds, avoient créé et vendu un grand nombre d'offices. La justice, la police et les finances n'en étoient pas mieux administrées ; au contraire. Cependant tous ces nouveaux officiers étoient à charge à l'état, par les gages qu'on leur payoit, par les droits qu'ils exigeoient en exerçant leurs offices, enfin par les exemptions dont ils jouissoient, et dont le faix retomboit sur le peuple.

Pour exécuter ce plan, Rosny fut obligé de voir presque tout par lui-même, trouvant trop peu d'intelligence ou trop peu de probité dans ceux qu'il pouvoit employer. Engagé dans un travail immense, il avoit encore à vaincre les difficultés que faisoient naître ceux qui s'intéressoient aux désordres. Les princes, les ministres, les courtisans, les financiers, les gens de robe, toutes les sangsues du peuple s'élevoient

contre son administration. Il falloit qu'il fût sourd à tous ces cris : il falloit que Henri le fût lui-même. Si le roi eût molli, Rosny n'eût fait que de vains efforts.

Dans ses mémoires, que les hommes d'état ne sauroient trop étudier, vous verrez les opérations qu'il a faites d'année en année. Vous en trouverez un exposé plus abrégé dans les *Recherches et considérations sur les finances de France*. C'est l'ouvrage d'un homme connu par plusieurs autres, et qui me paroît fort instruit dans ces matières. Pour moi, je me bornerai à vous faire voir quel a été le fruit des travaux de Rosny dans le cours de près de quinze ans, c'est-à-dire, depuis 1595, qu'il fut chargé des finances, jusqu'en 1610.

On est étonné des ressources qu'il se procura, en rétablissant l'ordre : jugez-en par les effets. Il employa douze millions pour remplir les arsenaux de munitions, d'artillerie et d'armes de toute espèce : cinq et davantage, pour les fortifications des places frontières : autant pour les ponts, chemins, chaussées, rivières, etc. : six en bâtimens et en églises : deux en meubles, et six en divers

vers dons faits par le roi. Cependant il diminua les tailles de cinq millions, réduisit plusieurs autres impôts à la moitié, augmenta les revenus de la couronne de quatre millions, acquitta des dettes pour cent, racheta des domaines aliénés pour trente-cinq, et il se trouva dans les coffres du roi, soit en réalité, soit en crédit, quarante-un millions soixante-quatorze mille livres.

Puisque Rosny, en corrigeant, les abus, soulageoit les peuples, payoit les dettes, fournissoit à plusieurs dépenses extraordinaires, augmentoit les revenus de la couronne, et amassoit encore plus de quarante millions, vous pouvez juger combien les deniers publics avoient été dissipés auparavant, et combien ils le seront toutes les fois qu'on les abandonnera aux courtisans qui font des affaires. Mais c'en est assez sur ce sujet.

Le traité de Vervins ayant assuré la paix, on fit une réforme des troupes. Elle ne fut pas aussi considérable que l'économie de Rosny l'eût desiré, parce que les militaires, qu'on avoit besoin de ménager, voulant tous avoir des places et des gouvernemens,

on fut obligé, par égard pour eux, de conserver bien des garnisons inutiles.

Vers ce temps, le roi étant tombé dangereusement malade, disoit souvent à Rosny : *mon ami, je n'appréhende nullement la mort : vous le savez mieux que personne, m'ayant vu en tant de périls, dont je me fusse bien pu exempter. Mais je ne nierai pas que je n'aie regret de sortir de cette vie, sans avoir remis le royaume dans la splendeur que je m'étois proposée, et sans avoir témoigné à mes peuples, en les gouvernant bien et soulageant de tant de subsides, que je les aimois comme mes propres enfans.*

L'ambition aveugle souvent les princes sur leurs vrais intérêts. Au lieu de desirer la paix pour faire fleurir leurs états, ils ne la font d'ordinaire que forcés. En la signant, ils méditent une nouvelle guerre ; et s'ils ont inséré dans le traité quelque article, qui puisse un jour leur en fournir le prétexte, ils s'applaudissent. Depuis que cette politique règne en Europe, les différentes puissances n'ont travaillé qu'à s'épuiser réciproquement : toutes ont fait des pertes,

et elles ne se sont pas dédommagées par les avantages alternatifs qu'elles ont eus les unes sur les autres. Car en acquérant une nouvelle province, on ne recouvre pas les anciennes, qui sont véritablement perdues, si elles sont dépeuplées par la guerre, et par la misère qui la suit, et qui dure. Le traité de Vervins ne permit pas une longue paix.

Pendant les troubles de la ligue, le duc de Savoie s'étoit emparé du marquisat de Saluces. Il eût été facile aux députés du roi à Vervins d'obtenir la restitution de ce marquisat : mais ils n'insistèrent pas, soit par négligence, soit par des motifs qu'il seroit plus odieux de leur imputer, et dont on les a cependant soupçonnés, parce qu'ils avoient été ligueurs eux-mêmes, et attachés à la maison de Savoie. Cet article fut remis par le traité à l'arbitrage du pape.

L'entremise du pape ayant été inutile, le duc de Savoie, qui se voyoit pressé, vint en France, sous prétexte de traiter lui-même avec le roi, et, dans le vrai, pour gagner du temps et pour intriguer : car il y avoit encore des ligueurs à la cour,

quoiqu'il n'y eut plus de ligue. Il paroît qu'il mit plusieurs personnes dans ses intérêts, et que dès-lors il débaucha le maréchal de Biron. Cependant il fut obligé de promettre qu'il restitueroit dans trois mois le marquisat de Saluces, ou qu'il donneroit en échange la Bresse et quelques autres terres.

Les trois mois étant expirés, le duc de Savoie prit de nouveaux délais, pour manquer encore à sa parole, et le roi lui déclara la guerre. Rosny, qui avoit tout préparé, pressoit, et ne vouloit point perdre de temps: cependant toute la cour, pleine d'intrigans, s'opposoit à cette entreprise. Les uns étoient vendus au duc de Savoie et à l'Espagne: d'autres craignoient de nouveaux succès, qui devoient rendre l'autorité du roi plus absolue: quelques-uns étoient jaloux de Rosny, qui, comme grand-maître de l'artillerie, auroit la principale conduite de cette guerre, parce qu'il étoit très-vraisemblable que tout s'y passeroit en siéges: un grand nombre enfin vouloit la paix, parce qu'ils préféroient les plaisirs aux fatigues. Tout le monde chercha donc à dissuader

le roi. La marquise de Verneuil fit encore plus d'instances que les autres : Henri n'écouta que Rosny, et marcha.

On étoit au mois d'août. Il importoit au duc de Savoie de gagner l'hiver, afin que l'Espagne, dont les résolutions sont toujours lentes, eût le temps de lui envoyer des secours. Le retardement étoit au contraire ce qui pouvoit nuire le plus à la France : et il valoit mieux alors attaquer avec quatre mille hommes, que l'année suivante avec trente mille.

Rosny fut obligé de revenir de Lyon à Paris, pour faire de nouveaux fonds, et pour hâter l'artillerie. Mais le roi continua sa marche, malgré les artifices dont on usa pour le retarder. Il donna une partie de ses troupes au maréchal de Biron, qu'il envoya dans la Bresse. Avec l'autre, il entra dans la Savoie. Chambéry lui ouvrit ses porte ; et Lesdiguières et Créqui soumirent toute cette province, à la réserve du château de Montmélian, de Charbonnière et du fort de S^te^. Catherine. La Bresse ne fit pas plus de résistance.

Alors le duc de Savoie redoubla les né-

gociations, ou plutôt les intrigues. Il offrit l'échange ou la restitution : tout parut d'accord : les otages furent envoyés de part et d'autre ; et le roi dépêcha courier sur courier, pour avertir Rosny de suspendre. *Sire*, lui répondit Rosny, *je supplie votre majesté de m'excuser, si je n'obéis pas à ses ordres : car je sais, à n'en pouvoir douter, que M. de Savoie ne veut que vous tromper, à quoi beaucoup de ceux qui sont auprès de vous, ne lui nuisent pas.* En effet, peu de jours après, il reçut cette lettre du roi : *Mon ami, vous avez bien deviné : car M. de Savoie se moque de nous. Partant, venez en diligence, et n'oubliez rien de ce qui est nécessaire pour lui faire sentir sa perfidie. Adieu.*

Quand Rosny fut arrivé, on agita dans le conseil si on feroit le siége de Montmélian et des autres forts. C'étoit le sentiment de Rosny, de Lesdiguières et de Créqui, qui les connoissoient bien. Tous les autres s'y opposèrent, assurant que la saison étoit trop avancée, et qu'il ne seroit pas possible de s'en rendre maître avant l'hiver. Je vois bien qu'on veut en effet gagner l'hiver, ré-

pondit Rosny : mais je les aurai plutôt pris que je ne vous aurois accordés. Voilà le plan de Montmélian, voilà par où et comment je veux l'attaquer : disputez là-dessus : je vais tout disposer pour le siége. Le roi le laissa faire, et tout réussit, malgré la résistance des fortifications, des garnisons et du conseil.

Le duc de Savoie fut forcé de penser sérieusement à la paix, et la médiation du pape ayant été acceptée, les députés se rendirent à Lyon, où ils traitèrent avec le légat. La négociation traîna : elle se rompit même au moment qu'on paroissoit d'accord. Enfin Rosny la reprit lui-même, conclut le traité, et la paix se fit par un échange qu'on jugea avantageux à la France et au duc de Savoie. Elle fut signée au mois de janvier. Les traverses qu'essuie ce ministre en toute occasion, vous font voir combien les meilleurs sujets ont de peine à bien servir les meilleurs rois. Jugez donc à quoi sont exposés les peuples, quand un prince foible n'est entouré que de courtisans sans mérite et sans vertus.

Sans être profond en politique, on peut,

avec un peu de géographie, juger si deux puissances sont faites pour être amies ou ennemies. Il est, par exemple, bien évident, qu'indépendamment des guerres qui avoient semé la méfiance et la haine entre la France et l'Espagne, ces deux puissances, par la seule position de leurs états, ne pouvoient contracter d'alliance solide. Autant l'une ambitionnoit de subjuguer les Provinces-Unies, autant il importoit à l'autre d'en défendre la liberté. Réciproquement suspectes par des intérêts aussi contraires, elles auroient donc vainement tenté de s'unir: jamais elles n'auroient agi de concert, parce que chacune auroit toujours craint l'agrandissement de son allié. C'étoit le sentiment de Rosny. Mais Villeroi et Silleri ne cessoient de le combattre, trop prévenus peut-être pour l'Espagne, dont ils n'avoient que trop approuvé l'alliance dans les temps de la ligue. De ce que ces deux couronnes ont été ennemies, disoient-ils, ce n'est pas une raison pour qu'elles le soient encore. Qu'elles unissent leurs forces, elles donneront la loi à l'Europe. Il est donc de leur intérêt de les unir.

Cependant depuis que Villeroi et Silleri répétoient ce mauvais raisonnement, qui n'étoit pas fait pour tromper Henri, les Espagnols n'avoient cessé d'agir sourdement, pour soulever les grands du royaume. C'est qu'en effet de ce qu'ils avoient été ennemis de la France, c'étoit une raison pour qu'ils le fussent encore. On découvrit leurs intrigues avec le maréchal de Biron, le duc de Bouillon, le comte d'Auvergne, le prince de Joinville, etc. Ils firent l'impossible pour empêcher la conclusion du traité avec le duc de Savoie; et n'ayant pas réussi, ils formèrent sur Marseille une entreprise, dont ils n'eurent que la honte. Henri dissimula : mais je jure, disoit-il, que si j'ai une fois rétabli l'ordre dans mon royaume, je leur ferai une guerre si terrible, qu'ils se repentiront de m'avoir mis les armes à la main.

Le roi veillant à tout par lui-même, voulut visiter sa frontière de Picardie : car il étoit sur-tout important de n'avoir rien à craindre de ce côté. Lorsqu'il étoit à Calais, Élisabeth se rendit à Douvres. Tous deux auroient fort desiré de se voir; et ils

ne purent, par les difficultés que les ministres, de part et d'autre, trouvèrent dans le cérémonial. Ils se visitèrent par leurs ambassadeurs.

Rosny passa sans titre en Angleterre, comme par curiosité. Son voyage cependant avoit un motif secret. Il s'agissoit d'avoir des éclaircissemens sur une lettre, dans laquelle Élisabeth parloit de quelque grand dessein, qu'elle ne pouvoit communiquer qu'au roi. Cette reine ne cacha pas à Rosny qu'elle vouloit parler d'une ligue contre la maison d'Autriche, comme elle en avoit déjà fait quelque ouverture en 1598, et elle lui demanda si les affaires du roi lui permettoient de s'engager dans une pareille entreprise. Rosny lui répondit qu'il y avoit encore bien des mesures à prendre; et ils concertèrent ensemble le grand projet dont j'ai parlé. Henri fut enchanté d'apprendre qu'Élisabeth entroit tout-à-fait dans ses vues. Elle étoit absolue chez elle: elle avoit eu de grands succès sur l'Espagne : aucune puissance n'étoit donc plus capable de seconder le roi.

Peu après le retour de Henri, la reine

accoucha d'un fils à Fontainebleau. Le roi, qui se proposoit de lui donner une bonne éducation et de bons exemples, eut la foiblesse d'en faire tirer l'horoscope par la Rivière, son médecin. Les temps de troubles sont favorables à ce préjugé; comme alors toutes les fortunes sont chancelantes, chacun craint, chacun espère, et ces deux sentimens rendent crédule. Il arrive encore que ceux qui abusent de la crédulité des peuples, peuvent souvent rencontrer autant par raison que par hasard : car il suffit de juger de l'avenir d'après les circonstances présentes, et les caractères connus. L'astrologue gagne à tout cela. On ne hasardoit pas beaucoup de prédire que le dauphin seroit d'un caractère tout différent de celui de son père, qu'il aimeroit ses opinions, et qu'il s'abandonneroit aussi à celles des autres, puisqu'il paroissoit devoir monter jeune sur le trône; que sous son règne les Huguenots, qui n'avoient de protecteurs que Henri, seroient persécutés; qu'il auroit des guerres; que tous les bons établissemens seroient détruits; et que Louis, c'étoit le nom du Dauphin, feroit beaucoup

parler de lui dans la chrétienté. Donnant ensuite quelque chose au hasard, on pouvoit bien ajouter qu'il vivroit âge d'homme, qu'il régneroit plus long-temps que Henri, qu'il feroit de grandes choses, qu'il auroit de grands succès, qu'il auroit des enfans, et qu'après lui les choses empireroient encore. Voilà tout ce qui fut prédit. Henri en eut de l'inquiétude : cependant il auroit pu deviner tout cela aussi bien que son astrologue.

On découvrit l'année suivante une conspiration qu'on prévoyoit depuis quelque temps, sans l'avoir lue dans le ciel. Rosny en avoit eu de violens soupçons pendant les guerres de Savoie. Les principaux auteurs étoient le maréchal de Biron, le duc de Bouillon, et le comte d'Auvergne, frère utérin de la marquise de Verneuil.

Biron, brave, grand homme de guerre, comblé des bienfaits du roi, et toujours mécontent, avoit l'ambition d'être souverain, la folie de s'abandonner aux projets les plus chimériques, et l'imprudence de cacher mal ses desseins et ses intrigues. Il devoit épouser une fille du duc de Savoie,

à laquelle le roi d'Espagne offroit de céder toutes ses prétentions sur la Bourgogne ; et comptant sur les armées que ces deux princes lui promettoient, et sur les grands dont il connoissoit l'inquiétude, il ne se proposoit pas moins que de diviser la France en une multitude de souverainetés. C'est pendant la guerre de Savoie qu'il tramoit cette conspiration. Déconcerté par le traité de paix, il en eut quelque repentir ; et il en avoua quelque chose au roi, qui lui pardonna.

Il renoua cependant, ou plutôt il continua ses intrigues. Le roi sut qu'il jetoit des semences de sédition dans quelques provinces, et qu'il avoit pour complices le duc de Bouillon et le comte d'Auvergne : il en eut des preuves de la main même de Biron.

Ce maréchal étoit dans son gouvernement de Bourgogne, que Rosny avoit adroitement dégarni d'artillerie, d'armes et de munitions. Se voyant donc sans défense, et comptant qu'on n'avoit pas de quoi le convaincre, il obéit aux ordres qui le pressoient de se rendre auprès du roi.

Henri, sans lui montrer combien il étoit

instruit, ne lui cacha pas qu'il avoit des soupçons; il lui offrit d'oublier tout, s'il vouloit lui-même ne rien cacher. N'ayant rien obtenu, il fit venir Rosny. Mon ami, lui dit-il, ce malheureux maréchal veut se perdre, je voudrois cependant lui pardonner, et lui faire autant de bien que jamais. Il me fait pitié, et mon cœur ne peut se résoudre à faire du mal à un homme qui a du courage, qui m'a bien servi, et avec qui j'ai vécu familièrement. Voyez-le donc, arrachez-lui l'aveu de ses intrigues, et faites que je lui puisse pardonner.

Les efforts de Rosny ayant été inutiles, le roi en fit encore lui-même, tout aussi inutilement. Biron fut donc livré à la justice, et perdit la tête. Le comte d'Auvergne, qui avoit été arrêté, obtint sa grâce. Il offrit de découvrir les desseins des Espagnols, et de continuer ses intelligences avec eux, afin d'avertir de tout ce qu'ils pourroient entreprendre. D'ailleurs la marquise de Verneuil intercéda pour lui. Le duc de Bouillon s'échappa, et ne revint point. Quant aux autres complices, le roi feignit de ne les pas connoître : porté à la clé-

mence, il se flatta que le supplice du maréchal de Biron les contiendroit.

Peu de jours après l'exécution de ce maréchal, le roi étant venu trouver Rosny à l'arsenal : Vous voyez, lui dit-il, l'ingratitude de ceux à qui j'ai prodigué des honneurs et des richesses. Que n'ai-je pas fait pour le maréchal, pour le comte d'Auvergne et pour le duc de Bouillon ? Cependant ils n'ont cessé de remuer, jusques-là qu'ils se sont abandonnés aux projets les plus extravagans. Faut-il donc qu'il y ait des ames que les bienfaits mêmes ne puissent attacher à leurs devoirs ? Si je vous parle ainsi, ce n'est pas que je pense que vous avez besoin d'une leçon. Nous nous sommes assez éprouvés l'un et l'autre. Mais j'aurois des reproches à me faire, si je ne vous déclarois pas quelles sont mes intentions à votre égard, et je veux que vous me déclariez les vôtres avec la même franchise. Je vous estime, je vous aime, j'ai pour vous la plus grande confiance, je vous conserverai ces sentimens, je vous distinguerai en cela de tout autre, comme vous le méritez. Je veux vous élever à tous les honneurs ; mais je veux aussi que

votre fortune dépende de ma bienveillance; que vous soyez par moi tout ce que vous serez, et que vous ne désiriez rien au-delà de ce que le bien de mon royaume, ma gloire et ma sûreté me permettront de faire. Ne vous attendez donc pas que je vous confie de fortes places, où vous pourriez être quelque chose sans moi, et vous rendre redoutable en vous joignant aux Huguenots, ou à quelque autre faction. Vous n'êtes pas capable, je le sais, de former aucun desir qui puisse me faire prendre la moindre inquiétude. Mais un roi, par son inconsidération, fait naître quelquefois une ambition déréglée dans l'ame des meilleurs sujets; et il est lui-même la première cause des crimes dont il les punit. Vous le savez; j'ai toujours été entouré d'ennemis, d'ingrats, d'amis infidelles; je le suis encore: cependant je deviens vieux, et ma défiance croît avec l'âge. Voilà mon ame: je vous la découvre avec franchise, afin de concerter ensemble une conduite qui écarte de nous tout ombrage et toute inquiétude. Dites-moi donc librement, si vous approuvez ma façon de penser.

Rosny ne put qu'applaudir, et applaudit sincèrement à la sagesse, à la prudence et à la franchise de Henri. Il lui témoigna combien il étoit sensible à sa confiance et à ses bienfaits. Il le supplia seulement de n'ajouter jamais foi aux calomnies et aux faux rapports. Ce n'est pas, ajouta-t-il, que je redoute les accusations, ni que je desire que votre majesté les rejette : car un prince sage ne doit pas mettre toute sa confiance dans un seul homme, et fermer absolument ses oreilles à tous les autres. Ce que je souhaite, c'est que vous me communiquiez les inquiétudes qu'on vous donnera contre moi, et que vous me jugiez toujours d'après ma conduite.

Henri rétablit les jésuites, qui avoient été bannis à l'occasion de Jean Chatel, fanatique qui avoit attenté à la vie du roi en 1594. On accusoit leur doctrine d'avoir armé ce misérable. Si c'est avec fondement, ce qui est aujourd'hui une question fort indifférente, on peut dire pour leur excuse, que leur doctrine étoit celle de beaucoup d'autres; et qu'en ce cas, ils n'étoient pas les seuls qu'il auroit fallu bannir. Henri

leur pardonna, comme on pardonne à des ennemis qu'on redoute, et qu'on se flatte de gagner : mais ces corps ont un esprit qu'on ne gagne pas, ou qu'on ne gagne que pour le temps où l'on ne contrarie pas leurs intérêts.

En 1593 Pierre Barrière avoit été exécuté pour le même crime. Il est vraisemblable que ces deux hommes étoient sans le savoir, l'instrument des conspirations qui se tramoient. Philippe II, qui avoit voulu faire empoisonner Elisabeth, fut vivement soupçonné de les avoir fait agir. Laissons ces horreurs.

La même année du rétablissement des jésuites, le roi fit une grande perte par la mort d'Élisabeth. Il la regretta sincèrement, et parce qu'il lui avoit des obligations, et parce qu'il comptoit sur elle pour ses grands desseins. Jacques, fils de Marie Stuart, venoit de monter sur le trône sans obstacles. Le prétexte de le complimenter sur son avénement fournissoit une occasion de sonder son caractère, son esprit et ses vues, et de négocier en même temps avec les autres puissances, dont les ambassadeurs se trou-

veroient à Londres. Rosny, plus capable qu'aucun autre de remplir cet objet, et seul confident des desseins du roi, fut choisi : il partit malgré les affaires dont il étoit chargé et qui paroissoient devoir souffrir de son absence. Il faut voir dans ses mémoires les instructions qui lui furent données, la conduite qu'il tint, et ses dépêches. Cela seul suffiroit pour donner une grande idée du roi et du ministre. Le fruit de cette négociation fut un traité d'alliance entre la France et l'Angleterre, tendant sur-tout à protéger les États-Généraux, et des ouvertures faites avec plusieurs puissances pour l'abaissement de la maison d'Autriche.

La France devenoit tous les jours plus calme et plus florissante. Le roi, adoré de ses peuples, étoit respecté et recherché par les puissances étrangères. Tout paroissoit répondre à ses desirs, et conspirer pour l'exécution de ses grands desseins. Mais pendant que ses vertus répandoient le bonheur autour de lui, et devenoient le plus solide appui de la tranquillité de l'Europe, il étoit malheureux lui-même dans son domestique.

La marquise de Verneuil l'amusoit quelquefois par son esprit : d'ailleurs elle étoit d'un caractère à lui donner bien des chagrins. Fière, haute et insolente, elle parloit de Marie de Médicis avec les termes les plus injurieux. Sous prétexte de la promesse de mariage dont j'ai parlé, elle se croyoit reine elle-même avec bien plus de droit, et regardoit ses enfans comme seuls légitimes.

Marie ne cessoit de se plaindre. Elle pouvoit se venger de sa rivale en lui enlevant le cœur du roi. Henri eût renoncé à toutes ses amours, s'il eût trouvé quelques douceurs auprès de sa femme. Mais lorsqu'il vouloit s'en rapprocher, il en étoit toujours repoussé par l'humeur qu'elle lui montroit, et par une froideur plus offensante encore.

S'il retournoit à la marquise, il éprouvoit d'autres peines. Le mépris qu'elle affectoit pour la reine, n'étoit pas la seule chose qui l'offensoit. Cette femme n'avoit pas même la complaisance d'écarter de chez elle des personnes suspectes, que le roi n'aimoit pas, et dont il savoit n'être pas aimé. Elle paroissoit dédaigner un cœur dont elle étoit

assurée. Elle le dédaignoit : elle étoit infidelle, et elle entretenoit, par d'Entragues et par le comte d'Auvergne, des intelligences avec l'Espagne. Tout cela étoit vrai, et Henri n'en avoit que trop de violens soupçons.

Marie avoit amené ave elle une Léonora Caligaï, fille de sa nourrice, et un Baptiste Concini, petit-fils d'un secrétaire du duc de Toscane : deux espèces également nées pour l'intrigue. Comme Léonora gouvernoit entièrement l'esprit de sa maîtresse, Concini l'épousa ; et ils songèrent à s'élever à la plus grande fortune, sans être difficiles sur les moyens. N'ignorant pas qu'ils étoient désagréables au roi, il s'appliquèrent uniquement à gagner toute la confiance de la reine. Ils flattèrent sa jalousie, ils entretinrent son aigreur ; ils lui inspirèrent tous les jours un nouvel éloignement pour son époux. Soutenus par la faveur de Marie, il semble que leur ambition devoit être satisfaite ; cependant il cherchèrent à se faire encore de nouveaux appuis, par des intelligences avec l'Espagne. Le roi, qui n'ignoroit pas toutes ces intrigues, souffroit ces

deux créatures par égard pour sa femme, desirant, mais inutilement, qu'elle les renvoyât elle-même.

Ce prince, dont la sagesse et le courage avoient dissipé toutes les factions, les voit donc renaître dans son domestique. Qu'il aille chez sa femme ou chez sa maîtresse, il est entouré d'espions, qui ont intelligence avec ses ennemis; et il ne peut trouver le repos qu'il fait goûter à ses sujets. C'étoit sa faute, Monseigneur; s'il eût su vaincre ses passions, il eût été plus heureux; mais tous les partis que ses amours font naître et fomentent, troublent ses jours, et les abrégeront peut-être.

Cependant d'Entragues et le comte d'Auvergne remuoient sourdement, et la marquise de Verneuil méditoit de se retirer en Espagne avec ses enfans. Les Espagnols continuoient sur le plan de Philippe II; c'est-à-dire, qu'ils saisissoient toutes les occasions de troubler, sans avoir de but fixe, sans prévoir s'ils en retireroient quelques avantages, et sans avoir même de moyens pour assurer leurs entreprises. Avec une conduite aussi inconsidérée, ils entroient au

hasard dans tous les projets, quelque absurdes qu'ils fussent. Or ils s'imaginoient qu'ayant les enfans de la marquise, ils pourroient se prévaloir de la promesse de mariage, pour élever des prétendans contre les fils légitimes du roi.

Leurs mesures, mal prises, furent bientôt déconcertées. D'Entragues, le comte d'Auvergne, et la marquise, ayant été arrêtés, Henri les remit au parlement, avec un Anglais, nommé Morgan, qui avoit été l'agent de la négociation. Comme les preuves ne parurent pas suffisantes contre la marquise, elle fut reléguée dans un couvent, avec un plus amplement informé; et le parlement condamna les autres à perdre la tête. Le roi, trop foible ou trop indulgent, commua la peine de mort du comte d'Auvergne et du père de la marquise, en une prison perpétuelle, et celle de Morgan, en un bannissement perpétuel. Peu de temps après il permit à d'Entragues de se retirer dans une de ses terres. Enfin il rappela la marquise, et la fit déclarer innocente.

Toutes les conspirations n'étoient pas encore éteintes. Le duc de Bouillon qui

professoit toujours la religion prétendue réformée, n'avoit jamais renoncé au projet de se rendre chef des Huguenots. Il avoit trempé dans la conspiration du maréchal de Biron, et dans celle du comte d'Auvergne; il entretenoit des correspondances avec l'Espagne: et il répandoit dans les provinces des hommes à lui, afin de porter les esprits à la révolte. Mais la circonspection avec laquelle il se conduisoit, n'avoit pas permis de se saisir d'aucun écrit de sa main, et il étoit difficile de le convaincre.

Cependant les Huguenots prenoient l'alarme dans la Guienne, le Querci, le Limousin, la Saintonge, l'Anjou, le Poitou et les autres provinces méridionales. Persuadés, par les émissaires du duc de Bouillon, que le roi les vouloit exterminer insensiblement, ils s'assembloient, ils cabaloient, ils faisoient des brigues, on n'entendoit que des murmures et des plaintes; les plus modérés faisoient tous les jours de nouvelles demandes pour leur sûreté, et présentoient continuellement des requêtes au roi.

Pour les rassurer, Henri avoit donné le gouvernement de Poitou à Rosny. En effet

effet il ne pouvoit pas trouver un meilleur garant de la bonne volonté qu'il conservoit pour eux. Ce ministre, huguenot lui-même, devenant le dispensateur des graces que le roi auroit occasion de leur accorder, devoit gagner de plus en plus leur confiance. Henri n'étoit pas capable d'oublier les obligations qu'il avoit aux Huguenots; et quand il les auroit oubliées, il étoit trop sage, pour vouloir renouveler les désordres qu'il avoit dissipés. Rosny pouvoit donc facilement faire évanouir leurs craintes et leur persuader qu'ils n'avoient d'autre intérêt, que de rester inviolablement attachés à leur roi, de ne chercher d'autre protection que la sienne, et de mettre toute leur sûreté dans sa bienveillance et dans sa parole.

Les Huguenots avoient des députés à la cour pour y veiller à leurs intérêts. Voulant les changer, ils demandèrent la permission de s'assembler. Le roi la leur accorda, à condition que l'assemblée se tiendroit à Châtellerault; qu'un homme de qualité de leur religion y assisteroit en son nom; que les provinces n'y dé-

puteroient chacune que deux personnes; et qu'il ne s'y traiteroit que de la nomination des députés pour résider à la cour.

Par l'édit de Nantes, les Huguenots avoient obtenu des places de sûreté. Ils paroissoient vouloir en obtenir de nouvelles : ils paroissoient même vouloir former une république. Ces bruits faisoient craindre cette assemblée. Mais cette république étoit une chimère, et un plus grand nombre de places de sûreté n'auroit fait que diviser leurs forces et les affoiblir : car ils n'auroient eu ni assez de troupes ni assez d'armes pour les défendre. Cependant ces projets qui montroient leur défiance et leur mécontentement, méritoient par cette seule raison l'attention du roi. D'ailleurs Henri n'en prenoit point d'inquiétude : il lui auroit été trop facile de les soumettre, s'il eût été forcé d'armer contre eux.

Rosny fut choisi pour se trouver à l'assemblée de Châtellerault. Son adresse à manier les esprits regagna tous les cœurs. Les choses se passèrent comme on l'avoit desiré. Il ne resta plus de soupçons. Les Huguenots rentrèrent entièrement dans

le devoir; et le roi, qui leur laissa les places de sûreté pour quatre nouvelles années, parut leur accorder cette grace à la considération de Rosny. Par-là il augmenta leur confiance pour son ministre, et il s'assuroit lui-même de leur fidélité.

Pendant cette assemblée le duc de Bouillon continuoit toujours ses pratiques. Le roi sut que les factieux avoient traité avec les Espagnols pour leur livrer Marseille, Toulon, Béziers, Narbonne, et Leucate. Il marcha lui-même : tout fut déconcerté. Les plus coupables perdirent la tête et les autres se soumirent.

Il ne restoit plus à réduire que le duc de Bouillon. Le roi arma, résolu de l'aller chercher à Sedan. Cependant il voulut auparavant, conformément au dessein qu'il formoit depuis long-temps, faire Rosny duc et pair; et saisissant cette occasion afin de faire voir aux Huguenots que, s'il attaquoit le duc de Bouillon, c'étoit uniquement pour punir un rebelle, il érigea la terre de Sulli en duché-pairie. C'est ainsi que par sa sagesse, ses bienfaits étoient tout-à-la-

fois une récompense et un acte de politique. Quoiqu'il ait comblé le duc de Sulli de confiance, d'honneurs et de richesses, rien n'est plus admirable que la prudence avec laquelle il a su lui donner à propos.

Bouillon, voyant avancer le roi, se hâta de négocier. Il s'humilia devant lui : il le reçut dans Sedan, et il lui remit le château, pour le tenir avec une garnison pendant quatre ans. Tels furent les articles qu'on rendit publics : mais on étoit convenu que le roi rendroit le tout en peu de jours. Le duc soumis et rentré en grace, vint à la cour quelque temps après, et fut reçu avec distinction; l'ame de Henri ayant toujours pour maxime de gagner ses ennemis à force de bontés.

Un roi qui veut gouverner lui-même, se tromperoit bien, s'il comptoit, comme Pyrrhus, sur un temps où il pourra dans le repos ne s'occuper que de ses plaisirs. Il faut n'être rien dans ce monde, et ne se mêler de rien, pour jouir de ce bonheur stupide : encore en sommes-nous retirés malgré nous-mêmes, par le choc et le frot-

tement de tout ce qui se meut autour de nous; et ce sont les momens les moins malheureux. Faits pour tenir plus ou moins à ce qui nous environne, nous ne trouverions que de l'ennui, si nous ne cherchions les plaisirs que dans un repos qui nous séparéroit de tout.

Henri étoit trop convaincu de cette vérité, pour s'abandonner aux illusions de Pyrrhus. Jeté dès sa jeunesse dans un chaos de tourbillons, heurté, poussé dans tous les sens, ce n'est qu'à force d'activité et de prudence, qu'il avoit peu-à-peu rétabli l'ordre et le calme. Tout étoit donc dans le repos; mais Henri ne se reposoit pas lui-même. Il savoit que les affaires surviennent continuellement les unes après les autres; et toute son attention étoit seulement qu'elles ne s'accumulassent pas. Ainsi, bien loin d'envisager un temps où il seroit sans occupations, il s'en formoit toujours d'avance de nouvelles et de plus grandes; cependant avec la précaution sage d'aller par degrés, et de ne jamais trop entreprendre à-la-fois. Voilà le repos des grands hommes : de nouveaux projets sont le délassement de

ceux qu'ils ont exécutés : l'action leur est nécessaire.

Ayant enfin réduit tous les factieux par sa prudence, par son activité et par ses bienfaits, il ne voyoit plus qu'un reste d'humeur, qu'il pouvoit se flatter de détruire. Il comparoit les mauvais sujets à ces poisons que la médecine peut employer avec succès, et toute son application étoit de les rendre utiles. Il pensoit sur-tout que le plus sûr moyen de rendre les peuples meilleurs, c'est de leur faire aimer le gouvernement, en les rendant heureux. C'est pourquoi, dans les temps de tranquillité, il s'appliquoit plus que jamais à la police de son royaume.

Il faisoit fleurir l'agriculture; il favorisoit les arts et les lettres; il établissoit des manufactures. Sa marine, qu'il avoit rétablie, protégeoit les vaisseaux marchands; et le commerce intérieur devenoit tous les jours plus facile, parce que Henri rendoit les rivières navigables, qu'il bâtissoit des ponts et qu'il réparoit les chemins. Il commença le canal de Briare, pour communiquer de la Seine dans la Loire; et il en vou-

loit faire un autre de l'Aude à la Garonne, pour joindre en quelque sorte les deux mers. Rien ne me paroît plus sage que les réglemens qu'il projetoit, pour corriger les longueurs, les formalités, les frais et tous les abus dans l'administration de la justice. Vous les trouverez dans les mémoires de Sulli.

On eût dit que l'ame de Henri se multiplioit dans ses sujets. L'activité se répandoit par-tout : les peuples devenoient insensiblement appliqués, laborieux, industrieux. Les Français étoient enfin des citoyens, eux qui, quelques années auparavant, sans mœurs, sans patrie, vivoient de brigandages; tout le royaume bénissoit la main qui le gouvernoit.

Cependant les courtisans et tous les intrigans de cour ne cessoient de calomnier, le ministre, qui l'aidoit presque seul dans ses projets et dans ses établissemens. Le roi, que les calomnies ne ménageoient pas, consoloit Sulli, en lui rapportant les propos auxquels il étoit exposé lui-même, et le rassuroit par la confiance qu'il lui avoit donnée, et qu'il lui conservoit. Il naissoit

pourtant quelquefois entre eux de petites altercations : mais elles se dissipoient facilement, parce qu'elles n'avoient pour causes que les oppositions que Henri trouvoit dans son ministre. Sulli lui faisoit des remontrances assez vives, lorsqu'il n'approuvoit pas ses goûts. Le roi l'ayant un jour quitté avec humeur, parce qu'il avoit été contredit, vint le lendemain pour lui proposer des choses sur lesquelles il s'attendoit encore à de nouvelles contradictions. Sire, lui dit Sulli, apparemment que votre majesté a bien pensé à ce qu'elle veut, et je n'ai qu'à obéir. Je vois bien, reprit le roi, que vous êtes encore fâché d'hier : mais je ne le suis pas, moi. Embrassons-nous. Je veux me fâcher, je veux que vous le souffriez ; et je veux que vous me contrariez, pour me fâcher encore. Car, si vous aviez plus de complaisance, vous me seriez peu attaché, et vous ne m'aimeriez guère. Nos dépits, lui disoit-il quelquefois, ne doivent jamais passer les vingt-quatre heures.

Les jésuites voyoient avec chagrin à la tête des affaires un huguenot zélé pour le service du roi ; ils auroient mieux aimé un

catholique intrigant. Il y avoit plusieurs provinces qui refusoient de le recevoir, et la ville de Poitiers avoit sur-tout fait de grandes difficultés. Le père Cotton, que le roi avoit pris pour confesseur, voulut lui faire entendre que toutes ces oppositions étoient l'ouvrage de Sulli, gouverneur de Poitou. Henri, ayant rejeté cette calomnie, qu'il reprochoit à ce jésuite de croire trop facilement; Dieu me garde, dit Cotton, de parler mal de ceux à qui votre majesté donne sa confiance. Mais enfin je suis en état de justifier ce que j'avance. Je le prouverai par des lettres de M. de Sulli. Je les ai vues, et je les ferai voir à votre majesté. Il fut pris au mot, et il promit de les apporter : il vouloit cependant être cru sur sa parole; mais le roi demandoit les lettres, et Cotton vint le lendemain lui dire qu'elles avoient été brûlées par mégarde.

C'est ainsi qu'on hasardoit souvent des calomnies contre ce sage ministre, et quelques-unes laissoient quelquefois des nuages, qui duroient vingt-quatre heures. On imagina de nouveaux artifices.

Les princes, les jésuites, les ministres,

les financiers, les brouillons, tous les courtisans en un mot, qui s'étoient toujours appliqués à le noircir, commencèrent à ne parler de lui qu'avec de grands éloges. Jusqu'alors il avoit paru sévère, dur, brutal même : tout-à-coup il étoit devenu doux, honnête, prévenant. On ne parloit plus que du grand nombre d'amis qu'il acquéroit tous les jours, de sa considération chez l'étranger, de son crédit parmi les huguenots, de son courage, de son esprit, de ses talens, de ses ressources, etc. Le roi, qui n'étoit pas en garde contre cet artifice, fut étonné de ce concert de louanges. Il ne comprenoit pas comment Sulli pouvoit avoir acquis tant de personnes de différens caractères, auparavant ses ennemis déclarés; il appréhenda d'avoir fait naître, par trop de faveur, l'ambition dans l'ame de son ministre; et il montra quelque inquiétude. Aussitôt on lui communiqua des libelles contre Sulli : c'étoient des calomnies hors de toutes vraisemblances, et qui n'auroient fait aucune impression, si l'esprit du roi n'eût été préoccupé.

Sulli desirant d'éclaircir cette intrigue,

écrivit au roi, et en reçut une réponse, qui désavouoit toute inquiétude, et qui cependant en laissoit soupçonner. Mais comme on lui promettoit un éclaircissement à la première entrevue, il résolut d'attendre, et il attendit inutilement : car on ne lui parla de rien. Cependant Henri se trouvoit le plus embarrassé : il auroit voulu que Sulli eût parlé le premier, et Sulli s'obstinoit à se taire. Enfin le roi rompit le silence. Un jour que le surintendant le quittoit : vous n'avez rien de plus à me dire, lui dit-il ; mais moi, il faut que je vous parle. Je ne puis souffrir le froid avec lequel nous vivons depuis un mois. Je vois que je me suis laissé prendre aux artifices de vos ennemis, qui sont les miens. Je vais donc vous ouvrir mon cœur, ouvrez-moi le vôtre. Honteux d'avoir été trop crédule, il lui rendit toute sa confiance, et il ne fut plus possible aux courtisans de l'altérer. Il est difficile de choisir ses ministres; et quand on a bien choisi, il l'est encore plus de s'en tenir à son choix. Réfléchissez là-dessus, Monseigneur, et tenez-vous en garde contre les intrigues.

Plus tout florissoit au-dedans du royaume, plus le roi portoit son attention au-dehors. Il ménageoit ses anciens alliés, il en acquéroit de nouveaux; il maintenoit la paix entre eux : devenu l'arbitre de leurs différends, il les unissoit de plus en plus; et préparant de loin les conjonctures favorables à ses desseins, il avançoit insensiblement les temps qu'il desiroit. Une lettre que Sulli, étant à l'assemblée de Châtellerault, écrivoit au roi au mois d'août, nous apprend où en étoient alors toutes ces négociations, dont le but étoit toujours le desir de former la république chrétienne. Il rappelle au roi les conversations qu'il avoit eues à ce sujet avec Élisabeth, lorsqu'il passa par ses ordres à Douvres. Il lui rappelle encore, qu'ayant été envoyé ambassadeur en Angleterre, il communiqua les intentions de sa majesté au roi Jacques, ainsi qu'aux députés du roi de Danemarck, de celui de Suède, des Vénitiens, du comte Maurice et des états-généraux; que long-temps après son retour, il en fit part au landgrave de Hesse et au prince d'Anhalt, envoyés des protestans d'Allemagne auprès

du roi; que dans la suite, il s'en ouvrit encore avec le député du duc de Savoie, et qu'il en dit même quelque chose au nonce. Or toutes ces puissances approuvoient les vues de Henri, et offroient de les favoriser.

Pendant les années 1605 et les suivantes, les négociations continuèrent, toujours par l'entreprise de Sulli : car les autres ministres n'étoient pas dans l'entière confidence du roi. Elles se faisoient avec beaucoup de précautions. Henri, qui ne s'ouvroit pas de tous ses desseins avec Villeroi et Silleri, n'avoit garde de les communiquer indifféremment à toutes les puissances, avec lesquelles il traitoit. Son plan de conduite étoit de ne les leur déclarer que les uns après les autres, et qu'autant que les circonstances seroient favorables à l'exécution. Il vouloit que le succès du premier dessein préparât le succès du second, et ainsi de suite; en sorte qu'il fût toujours le maître de temporiser, ou même de s'arrêter, si des obstacles imprévus ne lui permettoient pas de continuer sans exposer son royaume. Car il avoit pour maxime, que les plus grands

projets déshonorent un prince, s'ils deviennent ruineux pour son peuple.

Ainsi, quoique la république chrétienne fût le premier desir du roi, elle étoit cependant le dernier dessein qu'il devoit former. Il falloit bien des mesures et bien des préparatifs avant d'oser l'entreprendre : il falloit sur-tout que les puissances qui se seroient unies, sans porter leur vue si loin, se trouvassent trop engagées pour reculer. Mais quel que fût l'événement, il est au moins certain que Henri ne risquoit rien ; et que la circonspection avec laquelle il se conduisoit, devoit produire quelque chose d'utile et de grand. Il faut bien se souvenir qu'en se préparant à tout, on ne devoit tenter un dessein, qu'autant que celui qui le devoit précéder, se trouveroit exécuté, ou seroit sur le point de l'être.

Vous trouverez dans les mémoires de Sulli, les instructions données aux ambassadeurs qui furent envoyés aux États Généraux et aux princes d'Allemagne. Ce sont des modèles. Ces ministres, ayant de partir conférèrent ensemble pour en bien saisir l'esprit, et reçurent du roi et de Sulli tous

les éclaircissemens, dont ils pouvoient avoir besoin. Rendus dans les cours où ils devoient négocier, ils se communiquoient réciproquement leurs observations; et chacun d'eux rendoit compte au roi de ce qu'il avoit fait. Par ce concert, un même esprit dirigeoit toutes leurs opérations.

Paroissant n'avoir d'autre objet que de renouveler les anciennes amitiés, alliances et confédérations, et s'en tenant d'abord à des propositions générales, sans montrer aucun dessein particulier, ils devoient ensuite, comme d'eux-mêmes, jeter dans la conversation quelques propos, pour sonder l'esprit et les intentions des différens princes : s'ouvrant plus ou moins, suivant qu'ils leur trouveroient des dispositions plus ou moins favorables, et ne hasardant rien sans de nouveaux ordres, lorsqu'ils les soupçonneroient tout-à-fait contraires aux vues du roi.

L'Angleterre, les Pays-Bas et l'Allemagne avoient en général trop d'intérêt à l'abaissement de la maison d'Autriche, pour se refuser aux desseins de Henri. Les Vénitiens et le duc de Savoie s'étoient dé-

clarés. Les propositions qu'on vouloit faire aux Suisses, étoient si avantageuses, qu'on ne pouvoit présumer aucune résistance de leur part. Le pape, qui ne se déclaroit pas encore ouvertement, laissoit voir qu'il se joindroit à la ligue, aussitôt qu'il en verroit les premiers succès. Les rois de Danemarck et de Suède y étoient entrés. Enfin les peuple de Hongrie, de Bohême, de Moravie, et autres, las du joug de la maison d'Autriche, attendoient avec impatience les effets de cette association.

Quelque bon ordre que le roi eût mis dans ses états, il eût été trop foible pour une si grande entreprise, s'il eût été privé de tout secours étranger : mais aussi, avec un grand nombre d'alliés, il eût été foible encore, si son royaume n'eût pas été tranquille et puissant. Ce qui paroissoit lui répondre du succès, c'est que par les mesures qu'il avoit prises, tout, au-dehors et au-dedans, concouroit à ses desseins : il avoit d'ailleurs de grands fonds amassés dans le cours de plusieurs années, une grande provision d'armes et de munitions, d'excellens soldats, son nom, son courage et ses talens.

Toutes ces négociations, qui auroient réussi par la seule sagesse avec laquelle elles étoient conduites, devinrent encore plus faciles par des circonstances, qui furent pour le roi l'occasion d'une nouvelle gloire.

Le sénat de Venise avoit porté des décrets pour empêcher que les ecclésiastiques n'acquissent peu-à-peu tous les biens de la république, et ne remplissent les villes et la campagne d'églises et de monastères. Dans le même temps on avoit arrêté deux scélérats l'un chanoine, l'autre abbé; et on les avoit remis au juge laïc, pour leur faire leurs procès. Paul V, qui raisonnoit sur les principes de ses prédécesseurs, fulmina une excommunication contre le sénat qui refusoit de révoquer ses décrets, et de remettre les deux prisonniers entre les mains du nonce. On arma de part et d'autre, et toute l'Italie attendoit avec inquiétude la résolution que prendroient la France et l'Espagne. Philippe III eût voulu entretenir ou même accroître ces troubles: mais Henri s'étant porté pour médiateur, fit sentir au pape qu'il avoit été trop vîte et trop loin, et termina tout différend. Le sénat applaudit à la

sagesse du roi; toute l'Italie crut lui devoir son repos; et le pape fut bien aise de pouvoir, en sauvant l'honneur du saint siége, lever une excommunication, dont il étoit plus embarrassé que les Vénitiens.

Cette affaire étoit à peine finie, que les états-généraux et le roi d'Espagne eurent aussi besoin de la médiation de Henri.

L'archiduc Albert d'Autriche, successeur d'Alexandre Farnèse au gouvernement des Pays-Bas, avoit épousé Isabelle, fille de Philippe II, et en avoit eu pour dot la Bourgogne et les Pays-Bas, à condition que ces provinces retourneroient à l'Espagne, s'il n'avoit point d'enfans de sa femme. Comme les Hollandais ne craignoient rien tant que la domination espagnole, ce mariage fut pour eux une nouvelle raison de défendre courageusement leur liberté contre l'archiduc. Cette guerre, qui duroit encore, est sur-tout célèbre par la résistance d'Ostende, dont Albert ne se rendit maître qu'après trois ans de siége. Mais cette perte coûta moins aux Hollandais qu'aux Espagnols, qui en firent d'ailleurs beaucoup d'autres. On prévoyoit dès-lors qu'ils se-

roient bientôt contraints les uns et les autres de mettre bas les armes par épuisement, et que le roi de France deviendroit leur arbitre.

Henri, qui ne perdoit pas de vue ses desseins, et qui vouloit rendre les Espagnols moins difficiles, commença par faire une ligue offensive et défensive avec les États-Généraux, pour assurer le traité de paix qu'on méditoit. La négociation traîna. Le prince Maurice s'opposoit à la paix, parce qu'il prévoyoit qu'il perdroit de sa considération et de son autorité. Le roi d'Espagne vouloit traiter avec les Hollandais comme avec des sujets, et les Hollandais vouloient être reconnus pour libres et indépendans. Ces difficultés furent vaincues. On fit une trève de douze ans, et l'Espagne reconnut les Provinces-Unies pour libres et indépendantes.

Jean-Guillaume, duc de Clèves, de Juliers et de Berg, étant mort peu de temps après la conclusion de ce traité, plusieurs princes prétendirent à sa succession. L'empereur Rodolphe II, qui évoqua la cause à son tribunal, fit mettre ces trois duchés en

séquestre, en attendant un jugement définitif. Comme on avoit lieu de craindre qu'il ne voulût s'en saisir pour quelqu'un de sa maison, l'électeur de Brandebourg et le comte Palatin de Neubourg, dont les droits paroissoient les mieux fondés, implorèrent la protection du roi.

Henri n'attendoit alors qu'une occasion, pour entamer ses grands desseins. Assuré de beaucoup d'alliés, il avoit des fonds pour soutenir la guerre pendant trois ou quatre ans, sans mettre d'impôts; et si elle duroit davantage, ce qui n'étoit pas à présumer, Sulli répondoit de trouver des fonds extraordinaires qui ne chargeroient point le peuple. Il employa donc tout l'hiver à ses préparatifs; et il pourvut au gouvernement du royaume, pour le temps qu'il seroit absent. Son dessein étoit de donner le titre de régente à la reine, et de former un conseil auquel il laisseroit ses instructions, et qui attendroit ses ordres dans les cas extraordinaires.

Il alloit ouvrir la campagne au printemps. Pendant que Lesdiguières, avec douze mille hommes de pied et deux mille

chevaux, se seroit joint aux troupes du pape, des Vénitiens et du duc de Savoie, il devoit lui-même, avec trente-six-mille hommes de pied, et huit mille chevaux, marcher au secours des héritiers légitimes du duc de Clèves, qui avoient quarante mille hommes de pied et douze mille chevaux, et à qui le comte Maurice amenoit quinze mille hommes de pied et deux mille chevaux.

Les trois duchés ayant été remis à l'électeur de Brandebourg et au comte de Neubourg, les princes d'Allemagne, comme on en étoit convenu, devoient supplier le roi d'appuyer la requête qu'ils vouloient présenter à l'empereur, et par laquelle ils demandoient que l'élection du roi des Romains fût libre, et que les états et villes de l'empire, rentrassent dans toutes leurs immunités. L'électeur de Bavière auroit été élu roi des Romains, et on auroit arrêté qu'à l'avenir la couronne impériale n'auroit jamais passé successivement sur deux têtes d'une même maison.

Lorsque toutes ces choses auroient été terminées, les états de Bohême et de Hon-

grie devoient aussi se mettre sous la protection du roi, et présenter une requête à l'Empereur, afin de recouvrer la liberté d'élire eux-mêmes leurs souverains, et d'obtenir qu'il réunît à ces deux royaumes les provinces qui en avoient autrefois fait partie.

Le roi ayant appuyé toutes ces demandes, par sa présence et par ses armées, seroit revenu du côté de Bâle et de Strasbourg, où les Suisses devoient le supplier de joindre à leur association toutes les provinces qui le desireroient, et particulièrement le Tirol, l'Alsace et la Franche-Comté.

Henri se rendoit ensuite dans le Piémont, où, après avoir assuré la Lombardie au duc de Savoie, il cédoit au pape et aux Vénitiens ses droits sur les royaumes de Naples et de Sicile. Enfin il formoit de la même manière la république provinciale, composée des dix-sept provinces et de quelques autres états.

Toutes ces mesures avoient été concertées d'avance avec les puissances intéressées. Cependant la maison d'Autriche étoit

hors d'état de résister à cette ligue. Sans armées, elle n'avoit point de ressource en elle-même. Philippe III, inappliqué, se livroit à tous ceux qui le gouvernoient, et leur abandonnoit un soin dont ils s'acquittoient mal, pour s'oublier lui-même dans des plaisirs et dans des frivolités. Rodolphe II se piquoit d'être astronome, chimiste, souffloit, et vouloit faire de l'or. L'archiduc Albert, son frère, avoit quelqu'avantage sur eux, parce qu'il étoit au moins un prince médiocre.

Il y a donc tout lieu de présumer que la maison d'Autriche auroit été réduite à l'Espagne, comme on l'avoit projeté. Mais lorsque Henri alloit commencer cette grande entreprise, la république chrétienne ne pouvoit être encore qu'un de ses desirs. Je doute qu'il en eût jamais pu former le dessein avec quelque apparence de succès. Il paroît que le conseil qu'il vouloit établir, auroit été peu propre à maintenir la paix dans la chrétienté : car des puissances armées peuvent soutenir leurs prétentions par les armes, et, par conséquent, elles seront plus capables de se soumettre au jugement d'un

tribunal. Il faudroit que la plus grande partie des ligués fût toujours disposée à protéger les arrêts qui seroient rendus. Il faudroit donc qu'il n'y eût jamais entr'eux ni division, ni jalousie, ni ambition. Si Henri eût formé cette république, il est au moins certain qu'elle n'auroit pas subsisté après lui.

Il faut que les négociations eussent été conduites avec bien du secret : car lorsque la campagne alloit s'ouvrir, le public ne formoit encore que des conjectures sur les desseins de Henri. Les grands de la cour, quoique les plus curieux, n'en pénétroient pas davantage. Ils voyoient confusément que la maison d'Autriche étoit menacée, mais ils ne pouvoient deviner ni le but que le roi se proposoit, ni les moyens qu'il s'étoit préparés; et dans cette incertitude, ils paroissoient plutôt craindre que desirer des succès.

Ce n'étoit pas assez d'avoir acquis des alliés puissans, et d'avoir arraché toute semence de guerres civiles : le roi, pour être heureux, comme le lui disoit Sulli, et pour n'être point traversé dans ses entreprises, avoit

avoit encore besoin de n'être pas troublé par des dissentions domestiques. Car les petites tracasseries, d'abord concentrées dans le palais, sont le germe des factions, qui tôt ou tard déchirent un royaume. Cependant la reine et la marquise de Verneuil, toujours animées l'une contre l'autre, continuoient de diviser la cour; et Henri ne savoit comment se démêler des querelles de ces deux femmes. S'il en eût été aimé, il eût eu de l'empire sur elles : mais l'ambition étoit le seul principe de leur jalousie et de leurs intrigues.

Non seulement la marquise de Verneuil n'aimoit pas le roi, elle en parloit même souvent avec peu d'égards. Ménageant encore moins la reine, elle en méprisoit les enfans, et elle mettoit les siens bien au-dessus. Enfin elle cherchoit un appui dans la maison de Lorraine, dans les Guises, et dans d'autres qui avoient été long-temps les ennemis déclarés de l'état.

La reine, qui fatiguoit le roi de ses plaintes, et qui ne cherchoit pas à lui

plaire, se livroit tous les jours davantage à Concini et à Léonora. Ces deux domestiques, insolens par l'empire qu'ils avoient sur leur maîtresse, osoient menacer, si le roi usoit de violence pour les chasser de la cour et du royaume.

Henri, qui s'entretenoit de ces choses avec Sulli, confident de tous ses secrets, eût voulu que cet homme sage eût persuadé à la marquise de Verneuil de prendre un autre ton et une autre conduite. Il eût desiré sur-tout que Sulli eût engagé la reine à montrer plus de douceur et de complaisance, et à renvoyer ce couple qui lui étoit désagréable. J'ai un pressentiment, disoit-il, que cet homme et cette femme causeront un jour de grands maux : car ils montrent des desseins bien au-dessus de leur condition. Cependant je ne veux pas user moi-même d'autorité contre eux, parce que je me verrois bientôt forcé à les traiter avec la dernière rigueur, ou condamné à vivre dans des appréhensions que je vous laisse à conjecturer.

Sulli se promettoit peu de succès dans cette négociation, dont le roi le chargeoit auprès de la reine et de la marquise de Verneuil. En effet, elle n'étoit pas de nature à réussir. Au contraire, les esprits s'aigrirent encore; et les brouilleries allèrent en croissant pendant les années 1608, 1609, et le commencement de 1610.

En 1609, l'ambassadeur de France à Madrid se plaignit du peu de confiance que le roi montroit à son égard. Il avoit découvert qu'on traitoit d'une alliance entre les deux cours, par l'entremise de l'ambassadeur de Toscane, qui étoit à ce sujet en correspondance avec Concini et Léonora. Il parloit aussi d'autres personnes qui se mêloient de cette négociation, et qu'il ne nommoit pas, parce qu'il n'en avoit pas encore assez de certitude. Cependant aux propositions qu'elles faisoient, et à leur assurance, il ne pouvoit douter qu'elles ne fussent autorisées par le roi.

En cherchant les personnes que l'ambassadeur ne nommoit pas, Henri ne put

s'empêcher de soupçonner la reine et Villeroi, qu'il savoit desirer l'alliance avec l'Espagne et désapprouver toutes les autres. Cependant il ne comprenoit pas comment on osoit traiter ainsi avec confiance, sans son aveu, et contre sa volonté connue. On compte apparemment, disoit-il, qu'il me reste peu de jours à vivre. En effet le bruit court que je ne passerai pas ma cinquante-huitième année. C'est la prédiction, dit-on, d'une dévote qui étoit en France il y a peu de temps, et qui, par cette raison, conseilloit à ma femme de se faire couronner. La reine veut faire revenir cette dévote : mais je ne le souffrirai point, non plus que ce couronnement, auquel je vois qu'elle s'opiniâtrera à la sollicitation des Concini.

Les troupes étoient au rendez-vous sur la frontière de Champagne. Cependant Henri, cédant à l'obstination de la reine, consentit au couronnement, et retarda son départ. Ce fut à regret. Ce sacre, disoit-il à Sulli, sera cause de ma mort. Ils me tueront; ils n'ont plus d'autre ressource, et je ne sortirai jamais de cette ville. En effet

il n'avoit que trop éprouvé de quoi étoient capables l'Espagne et sa faction. Il voyoit des parties et des intrigues jusques dans son domestique. Il y avoit déjà eu plus de cinquante conspirations contre sa vie. Enfin on lui donnoit avis qu'il s'en tramoit une nouvelle. Ce n'est pas qu'on puisse accuser nommément qui que ce soit. L'horreur croîtroit encore, si on pensoit à ceux sur qui les soupçons tomberoient. Mais au moins tout prouve que les inquiétudes du roi n'étoient pas sans fondement.

Le jeudi 13 mai, le couronnement de la reine s'étoit fait à S. Denis, et son entrée solemnelle devoit se faire le dimanche suivant. Le vendredi, Henri sortit pour aller à l'arsenal voir Sulli, qui étoit indisposé, et pour jeter en passant un coup-d'œil sur les apprêts qui se faisoient pour l'entrée. Il avoit à côté de lui le duc d'Épernon. Sur le devant du carrose étoit Liancourt et Mirebeau; et aux portières Lavardin, Roquelaure, Montbason et la Force. Le carrosse ayant été arrêté dans la rue de la Ferronnerie par un embarras de charrettes, les valets

de pieds prirent par le charnier des Innocens; et François Ravaillac, qui le suivoit, saisissant le moment où personne ne l'empêchoit d'approcher, monta sur les rayons de la roue, et frappa le roi de deux coups de poignard, dont le second fut mortel. Il en porta encore un troisième, que Montbason reçut dans sa manche. Ainsi périt le meilleur des rois, pour qui tous les bons Français auroient voulu répandre leur sang.

Sulli ne doutoit pas que cet assassinat ne fût l'effet d'une conspiration. Péréfixe dit qu'elle se tramoit depuis long-temps dans les pays étrangers; et ce qui paroît une preuve, c'est le soin qu'on a eu de faire disparoître l'original des interrogatoires. Cependant quelques-uns croient que Ravaillac n'avoit point de complices, parce qu'ils prétendent qu'il l'a déclaré lui-même, sans varier. Quand cela seroit, ce ne seroit pas une preuve qu'il n'y a pas eu de conspiration. Il faudroit seulement conclure que les conspirateurs n'ont pas été assez maladroits pour lui conseiller d'assassiner; et que connoissant à quoi son fanatisme le

pouvoit porter, ils se sont bornés à lui persuader que le roi armoit pour détruire la religion catholique. Or c'est le bruit qu'on faisoit courir. Au reste, quels ont été ces conspirateurs? On l'ignore.

Combien de traverses, combien d'obstacles, combien de périls j'ai mis sous vos yeux, Monseigneur! mais aussi quel courage, quelle prudence, quelle sagesse! Il falloit toutes les vertus de Henri. Voyez les factions qui l'enveloppent dès son enfance. Tout est parti, et chez les Huguenots et chez les Catholiques. Il faut vaincre ses ennemis; et, ce qui est plus difficile, il faut conserver des amis que l'ambition divise, et s'attacher des chefs qui craignent ses succès et son agrandissement. Il est appelé au trône : mais ses sujets le méconnoissent. Son courage, sa générosité, sa franchise les soumettent à sa grande ame : mais le royaume est ruiné; les factions durent encore, et les périls les suivent. Cependant tout fleurit bientôt, et Henri est au moment de donner la loi à l'Europe.

Forcé de bonne heure, par les circons-

tances, à ne jamais rien négliger, il s'étoit fait une habitude de tout prévoir, de tout observer, et d'être à tout. Le moment favorable ne pouvoit lui échapper, et son expérience lui avoit appris à se préparer de loin des succès. Sa vigilance rendoit ses ministres fidelles, exacts, actifs. Il leur donnoit ses ordres, et il les éclairoit. Il les suivoit dans les opérations, et il les dirigeoit. Les affaires qui se succédoient avec rapidité, se terminoient de même. Rien ne languissoit; et les entreprises, qui se préparoient successivement par l'ordre avec lequel il savoit les conduire, devenoient plus faciles, lors même que devenant plus grandes, elles paroissoient devoir trouver plus d'obstacles. Quelles qu'aient été ses foiblesses, il faut lui rendre justice: jamais l'amour ne lui a fait négliger les soins du gouvernement. Encore faut-il convenir qu'après avoir été vingt-huit ans sans avoir de femme, il en prit une qu'il n'a pu aimer. Si Marie de Médicis eût été d'un autre caractère, Henri eût renoncé à toutes ses amours. Il l'assuroit, et il le pensoit au

moins : car il étoit vrai. Ajoutons à ces éloges une observation de Péréfixe : c'est que la douceur avec laquelle il traita les Huguenots, en convertit plus de soixante mille. Il mourut dans la cinquante-huitième année de son âge, et dans la vingt-unième de son règne.

Je ne dois pas finir, Monseigneur, sans vous avertir que les desseins de Henri paroissent si chimériques, que les meilleurs écrivains modernes les regardent comme des idées vaines, qui ne sont jamais entrées dans la tête de ce prince. J'ai peur qu'ils n'en jugent eux-mêmes sur des notions trop vagues, et qu'ils ne se soient pas donné la peine d'étudier le plan que Henri s'étoit fait. Il faut ou que Henri ait eu ces desseins, ou que Sulli les lui ait attribués faussement, ou que les compilateurs des mémoires les aient imaginés. Il n'y a que la lecture des mémoires, et une lecture faite de suite et avec attention, qui puisse lever ces doutes. Mais les meilleurs écrivains se contentent quelquefois de parcourir. Comme ils aiment mieux écrire que lire, ils jugent avant

d'avoir lu, et leur jugement n'en est pas plus sûr. Il me semble que les desseins de Henri n'ont rien de chimérique dans l'exposition que j'en ai faite. Cependant je n'ai rien dit que d'après Sulli, et je suis bien assuré de n'avoir pas parlé d'après ses seuls compilateurs. (1)

---

(1) On pourroit soupçonner que c'est après la bataille d'Ivri en 1590, que Henri communiqua pour la première fois des projets au duc de Sulli. Il falloit bien qu'il parlât de choses qui parussent chimériques, puisque, pour se justifier, il distingua entre ses desirs et ses desseins : mais les compilateurs des mémoires ne disent point quel étoit alors le sujet de la conversation. Il disent au contraire, qu'autant qu'ils peuvent le savoir, le roi ne s'ouvrit sur ses grands desseins qu'à son retour de la guerre de Savoie. En effet, c'est depuis ce temps qu'il paroît s'en être occupé plus sérieusement; et tous les mémoires où Sulli les expose, sont posterieurs à l'année 1600. Lorsque Henri avoit eu sur ce sujet une conversation avec Sulli, il le chargeoit de faire un mémoire où le plan de ses projets fût exposé dans tous ses détails. Nous en avons au moins huit, en forme de lettres adressées au roi par Sulli. On y trouve beaucoup de répétitions ; mais on y voit aussi le développement et le progrès des

idées et des négociations. Dans tous, la république chrétienne est le premier desir en intention et le dernier dessein en exécution. C'est le but auquel on rapportoit tout : mais Sulli remarque souvent que par les mesures que le roi prenoit, il seroit toujours le maître de s'arrêter où il voudroit, et de n'aller d'entreprises en entreprises qu'autant que les circonstances lui seroient favorables. Quand on doit se conduire avec autant de sagesse, il est permis de former des desseins même chimériques, à plus forte raison, est-il permis d'avoir pour but de tous ses desirs, un bien qu'on ne pourra peut-être jamais faire.

Henri rejeta lui-même l'idée de sa république chrétienne, la première fois qu'elle s'offrit à son esprit. Cependant il s'y arrêta dans la suite, persuadé que ses desirs devoient le mener à quelque chose de grand. Mais les premières personnes, auxquelles il s'en ouvrit, crurent qu'il badinoit, ne pouvant imaginer qu'il eût véritablement de pareilles vues. Sulli, qui lui rappelle ces choses dans un de ses mémoires, convient en effet que les desseins de Henri doivent paroître extraordinaires ou même extravagans ; et il dit souvent que pour en juger, il faut bien méditer la manière dont ils devoient être conduits. Le roi étoit si éloigné de rien précipiter, qu'en 1603 ses desseins n'étoient encore pour lui que des desirs ; et jusqu'alors, il n'en avoit fait des ouvertures à quelques puissances, que dans la seule vue de sonder les esprits.

Outre les mémoires, dont j'ai parlé, il y a

encore plusieurs conversations de Sulli avec le roi, celles qu'eut ce ministre avec la reine Élisabeth, les instructions qui lui furent données pour son ambassade auprès du roi Jacques, et les instructions des ambassadeurs envoyés depuis en Allemagne. Les desseins que j'ai attribués à Henri, sont encore répétés et développés dans toutes ces pièces. Je ne vois donc pas comment il pouvoit rester quelque doute.

LIVRE TREIZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

De la France jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu.

Je vais continuer l'histoire de France, Monseigneur, parce qu'elle nous fournira assez d'occasions de jeter un coup-d'œil sur les principales puissances de l'Europe.

Le même jour de la mort de Henri IV, le duc d'Épernon, ayant fait prendre les armes aux gardes françaises et aux gardes suisses, se rendit au parlement pour assurer la régence à Marie de Médicis. *Elle est encore dans le fourreau*, dit-il en montrant son épée; *mais il faudra qu'elle en sorte, si on n'accorde pas dans l'instant à la reine mère, un titre qui lui est dû*

selon l'ordre de la nature et de la justice.

On auroit pu demander par quelle loi, sept présidens et cinquante-cinq conseillers, qui composoient cette assemblée, pouvoient être autorisés à disposer de la régence. Jusqu'alors le parlement n'avoit point joui d'un pareil droit. Pouvoit-il le refuser, lorsque l'épée du duc d'Epernon le forçoit à l'accepter ? Il donna donc, sans délibérer, un arrêt, par lequel la reine fut déclarée régente. Pour donner plus de poids à cette première démarche, Louis XIII, qui n'avoit pas encore neuf ans accomplis, vint le lendemain au parlement, accompagné des princes, des pairs et des grands du royaume, et l'arrêt de la veille fut confirmé dans un lit de justice. On ne s'étoit si fort pressé, qu'afin de profiter de l'absence du prince de Condé, et du comte de Soissons, qui auroient pu prétendre à la régence, ou entreprendre au moins de partager l'autorité avec la reine.

L'esprit de faction, qui avoit été contenu, va reprendre un nouvel essor, et les troubles vont renaître. Car les factieux ont survécu à Henri.

De crainte de faire des mécontens, la régente admit dans le conseil presque tous les grands qui prétendoient y devoir entrer; de sorte qu'elle en fit une cohue plutôt qu'une assemblée. Ce conseil, au reste, n'étoit que pour la forme; on n'y portoit aucune affaire importante, ou du moins on se mettoit peu en peine des résolutions qui s'y prenoient. Tout étoit décidé dans le travail particulier, que la reine faisoit avec chacun des ministres.

Concini avoit la plus grande part à sa confiance. Ambitieux, avide, il s'élève, il s'enrichit, et se hâte de susciter contre lui la jalousie et la haine. Dès le commencement de la régence, il acheta le marquisat d'Ancre, la lieutenance générale de Picardie, une charge de premier gentilhomme de la chambre. Il obtint le gouvernement de Péronne, de Mont-Didier et de Roye; trois ou quatre ans après, il fut fait maréchal de France, quoiqu'il n'eût jamais tiré l'épée.

Le faste régnoit à la cour. Les gratifications et les pensions étoient prodiguées aux courtisans que la reine vouloit s'attacher.

Les trésors amassés par Henri se dissipoient. On travailloit à remettre dans les finances les abus dont Sulli les avoit purgées ; et le peuple applaudissoit à la magnificence de Marie, trop simple pour prévoir qu'il en porteroit tôt ou tard les frais.

On pouvoit licencier l'armée de Champagne ; car Juliers étoit au moment de se rendre au comte Maurice et aux princes confédérés, qui en formoient le siége. C'étoit l'avis de Sulli. Il jugeoit inutile de continuer une dépense d'où l'on ne tireroit ni gloire, ni avantage : comme son avis ne devoit pas prévaloir, le maréchal de la Châtre eut ordre de marcher, et les troupes arrivèrent pour être témoins de la prise de Juliers.

Sulli conseilloit de donner des secours au duc de Savoie, qui s'étoit engagé sur la foi d'un traité. On n'eut encore aucun égard à cet avis, et le duc, abandonné, fut obligé d'envoyer son fils en Espagne, pour s'humilier aux pieds de Philippe III. Ce procédé de la France étoit d'autant plus odieux, que la régente avoit elle-même donné parole au duc de Savoie, de remplir les enga-

gemens que le feu roi avoit contractés avec lui.

Cette princesse avoit d'abord voulu persuader qu'elle conservoit toutes les alliances que Henri avoit faites ; mais elle ne vouloit que se faire rechercher par l'Espagne, avec qui elle projetoit de s'allier par un double mariage. La négociation ayant souffert peu de difficultés, il fut arrêté que Louis épouseroit Anne d'Autriche, et qu'Élisabeth de France seroit donnée au fils de Philippe. Ces deux mariages furent déclarés en 1615. L'échange des deux princesses se fit en 1612, et le roi alla au-devant de l'Infante jusqu'à Bordeaux, où les deux époux reçurent la bénédiction nuptiale. Sulli, qui n'auroit pas conseillé cette alliance, n'étoit plus dans le ministère. Dès la seconde année de la régence, il avoit prévenu sa disgrace par sa retraite : on ne cherchoit qu'à l'éloigner.

Quoiqu'une des premières démarches de la régente eût été de donner une déclaration qui confirmoit l'édit de Nantes, les Huguenots prirent l'alarme aussitôt qu'ils apprirent qu'on négocioit avec l'Espagne. Ils ne doutèrent pas qu'une pareille alliance n'eût

pour objet de les détruire. C'est pourquoi, ayant obtenu la permission de s'assembler à Saumur pour la nomination des députés qu'ils tenoient à la cour, ils saisirent cette occasion de faire beaucoup de plaintes et de demandes. La reine, qui ne pouvoit, ni ne vouloit les satisfaire sur tous les points, répandit de l'argent et des grâces, afin de gagner les principaux. Cette politique, qui sema la division parmi eux, et qui par-là prépara leur ruine, n'est pas cependant la plus sage : car en achetant des mécontens qu'on craint, on en invite d'autres à se faire craindre pour se faire acheter. Il en doit donc nécessairement résulter des troubles. Les Huguenots obtinrent qu'on leur laisseroit encore les places de sûreté pour cinq ans.

La cour étoit dans la plus grande confusion. Les grands ne s'accordoient que sur une chose, c'est qu'ils étoient tous mécontens du gouvernement, parce qu'à leur gré ils n'y avoient point assez de part. D'ailleurs, conduits chacun par des vues particulières, ils ne savoient point se réunir. Les princes du sang étoient contre les prin-

ces du sang, les Guises contre les Guises: il sembloit qu'on eût perdu le secret de former des partis, et on ne faisoit plus que des cabales. Comme ces divisions assuroient le crédit du marquis d'Ancre, il s'appliquoit à les fomenter; prenant toutes les mesures possibles, pour empêcher qu'une faction trop puissante ne s'élevât contre lui.

Les Huguenots étoient divisés en deux factions principales. L'une, toujours prête à prendre les armes, avoit pour chef le duc de Rohan; l'autre, plus tranquille ou moins remuante, se laissoit conduire par le maréchal de Bouillon. Ces deux seigneurs s'étant trouvés à l'assemblée de Saumur, le premier avoit appuyé les demandes de son parti, tandis que le second s'étoit prêté aux vues de la cour.

Le maréchal de Bouillon fut récompensé, et ne fut pas content. Il vouloit pour prix de ses services, entrer dans le ministère et gouverner le royaume: chose à laquelle le marquis d'Ancre ne vouloit pas consentir, et que, par conséquent, la reine-mère ne pouvoit accorder. Le maréchal, qui se repentit,

s'attacha au prince de Condé, afin de faire un parti contre le gouvernement.

Sur ces entrefaites, le duc de Rohan se rendit maître de S. Jean d'Angeli, dont le commandant, quoique huguenot, étoit dévoué à la cour. La régente, au lieu d'armer, négocia ; parce qu'elle craignoit de faire prendre les armes aux Huguenots. Tout le fruit de la négociation fut d'abandonner S. Jean d'Angeli au duc de Rohan.

Cette affaire étoit à peine terminée, que le prince de Condé fit éclater son mécontentement, sur le refus qu'on lui fit du gouvernement de Château-Trompette, principale forteresse de Bordeaux. Il se retira de la cour, et fut suivi des ducs de Nevers, gouverneur de Champagne ; de Mayenne, fils du chef de la ligue, gouverneur de l'île de France ; de Longueville, gouverneur de Picardie ; de Vendôme, fils naturel de Henri IV, gouverneur de Bretagne ; d'Alexandre, grand-prieur de France, autre fils naturel de Henri ; de Luxembourg, de la Tremouille et de plusieurs autres seigneurs. Le maréchal de Bouillon étoit le premier mobile de tous ces mouvemens : mais ayant

eu l'adresse de ne pas paroître suspect à la cour, il devint le médiateur entre les deux partis, dans l'espérance de les sacrifier l'un et l'autre à ses intérêts.

Le duc d'Épernon conseilloit de faire marcher le roi à la tête de sa maison, et de se hâter, avant que les princes eussent rassemblé leurs troupes. Si l'on eût suivi ce conseil, le parti des rebelles eût été dissipé : le gouvernement, toujours foible, envoya des députés, et proposa un accommodement.

Cependant le prince de Condé avoit publié un manifeste, par lequel il déclaroit n'avoir d'autre dessein que de procurer le bien de l'état. Ses plaintes rouloient sur la dissipation des trésors de Henri, sur la mauvaise administration des finances, sur l'abandon des anciens alliés du royaume, sur l'alliance de l'Espagne, et en général sur ce que la reine, préoccupée par deux ou trois personnes, régloit tout sans consulter les princes, ni même le conseil qu'on n'assembloit que pour la forme.

Il voulut ensuite attirer les Huguenots dans son parti : mais le duc de Rohan, qui regardoit cette ligue comme une émeute

dont les parties étoient mal liées, prévit l'événement, et se refusa à toutes les sollicitations. Il écrivit même à la reine, que si elle vouloit contenter les Huguenots, dont il ne se sépareroit jamais, elle auroit bientôt reduit les princes mécontens.

On négocia. Le bien public dont on s'étoit fait un prétexte, fut bientôt oublié, et chacun ne songea qu'à ses intérêts. Les mécontens demandoient la convocation des états-généraux, et qu'on désarmât de part et d'autre. On leur accorda ces deux articles. Ils demandoient encore que le double mariage avec l'Espagne fût sursis; et la reine l'accorda, à condition que cette surséance ne dureroit que jusqu'à la majorité du roi. Venant ensuite aux articles qui concernoient les intérêts de chacun en particulier, la ville d'Amboise fut mise en dépôt entre les mains du prince de Condé, jusqu'après la tenue des états-généraux; on donna Sainte-Menehould au duc de Nevers, ou du moins on l'assura de la survivance du gouvernement de Champagne pour son fils; on accorda à ceux de ce parti quatre cent cinquante mille francs, afin de les indem-

niser des frais qu'ils pouvoient avoir faits; le roi promit de déclarer que le prince de Condé et ceux qui l'avoient suivi, n'avoient eu aucun mauvais dessein, et qu'il étoit convaincu de leur innocence. En un mot, par ce traité, qui fut signé à Sainte-Menehould, les mécontens obtinrent tout ce qu'ils demandèrent. Le gouvernement les traita comme s'il en avoit reçu de grands services. On peut donc juger qu'il y aura des révoltes, tant qu'il y aura de l'argent, des villes et des charges à donner.

Le 28 septembre, le roi, étant entré dans sa quatorzième année, tint son lit de justice, et fut déclaré majeur. Il pria cependant sa mère de continuer ses soins au gouvernement; et la confiance entière qu'il lui témoigna, parut donner une nouvelle puissance à cette princesse et au maréchal d'Ancre.

Les états-généraux s'ouvrirent à Paris le 2 octobre. Les trois ordres ne s'accordèrent point. Chacun fit séparément des demandes opposées aux intérêts des autres, et il y eut de longues contestations. Le clergé et la noblesse demandèrent la publication du

concile de Trente, l'entier rétablissement de la religion catholique dans le Béarn, la suppression de la vénalité et de l'hérédité des charges, tant civiles que militaires, et l'accomplissement des mariages conclus entre la France et l'Espagne. Ce dernier article fut ajouté, malgré le prince de Condé, qui s'étoit flatté que les états-généraux s'opposeroient à cette alliance : mais les sollicitations de la reine avoient prévalu sur les députés. Armand-Jean du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, assura, pour faire sa cour et vraisemblablement contre sa pensée, que ces mariages établiroient à jamais la paix entre les deux royaumes.

Le tiers-état demanda une diminution des tailles, le retranchement des pensions et des gratifications, et la suppression de quelques droits, qui nuisoient beaucoup au commerce intérieur du royaume. Les trois ordres, de concert, proposèrent la création d'une chambre de justice, pour rechercher les malversations des financiers. Enfin ils présentèrent de gros cahiers, qui contenoient beaucoup d'autres articles.

Le roi disant n'avoir pas le temps d'examiner toutes les demandes, promit de satisfaire du moins aux principales ; entre autres d'abolir la vénalité et l'hérédité des charges, de supprimer les pensions, et de créer une chambre de justice. Là-dessus il rompit les états, et oublia toutes ses promesses. Cette assemblée ne produisit donc aucun effet. Ces états-généraux ont été les derniers.

Le prince de Condé auroit bien pu prévoir qu'il auroit peu de crédit dans les états, puisqu'il n'avoit pas la distribution des graces. Il fit auprès du parlement une autre tentative, dont il crut d'abord se promettre plus de succès, et qui pourtant n'en eut pas davantage.

Le 28 mars, ce corps arrêta *que, sous le bon plaisir du roi, les princes, ducs, pairs et officiers de la couronne, ayant séance et voix de délibération en la cour, et qui se trouveroient alors à Paris, seroient invités de venir en ladite cour, pour, avec monsieur le chancelier, toutes les chambres assemblées, aviser sur les propositions qui seroient faites pour*

le service du roi, le soulagement de ses sujets et le bien de l'état.

Cet arrêté souleva le conseil : on en parla comme d'un attentat contre l'autorité royale; la reine qui le regardoit comme une critique de son administration, en fut offensée. On défendit donc au parlement de passer outre, et aux grands de se rendre à l'invitation qui leur avoit été faite.

Cependant le parlement fit des remontrances, dans lesquelles après avoir entrepris de prouver qu'il avoit droit de prendre connoissance des affaires d'état, il proposoit des réformes dans toutes les parties du gouvernement, parce qu'il voyoit des abus dans toutes. Il disoit au roi qu'il ne devoit pas commencer la première année de sa majorité par des commandemens absolus, dont les bons rois, comme lui, n'usoient que fort rarement. Il protestoit, que, dans le cas où sa majesté, mal conseillée, recevroit mal ses remontrances, il nommeroit les auteurs des désordres, et feroit connoître au public leurs malversations, afin qu'il y fût pourvu en temps et lieu. Il indiquoit d'ailleurs assez clairement le maréchal

d'Ancre; et il appuyoit entre autres choses sur la nécessité d'entretenir les alliances faites par le feu roi, par où il condamnoit indirectement le double mariage conclu avec l'Espagne.

Cette affaire dura plus de deux mois. Enfin le roi imposa silence au parlement par un *je le veux et la reine aussi*. Bien loin donc de produire un bon effet, ces remontrances entretinrent ou augmentèrent le mécontentement du peuple, qu'elles éclairoient davantage sur quantité d'abus. On parla plus hardiment contre l'administration, dès qu'on la vit condamnée par des magistrats qu'on respectoit. C'est pourquoi le prince de Condé se hâta de prendre les armes. Il parut défendre la cause du parlement, et il compta d'avoir pour lui ce corps, que la cour venoit d'aliéner.

Les Huguenots qui auroient voulu empêcher le double mariage, entrèrent dans les vues du prince de Condé. Rohan et Soubise, son frère, parurent chacun à la tête d'un corps de troupes, pendant que Vendôme armoit aussi en Bretagne. Le roi eut besoin d'une armée pour aller à Bordeaux, et il

en fallut une autre pour conduire Élisabeth de France jusqu'aux frontières, et pour amener Anne d'Autriche.

Les forces des rebelles n'étoient pas encore bien considérables, mais elles le pouvoient devenir ; car les Huguenots tenoient alors une assemblée générale qui fut transportée à la Rochelle. La reine-mère jugea donc à propos d'entamer une négociation. Il fallut traiter avec des sujets que le roi venoit de déclarer criminels de lèse-majesté, et on en reçut la loi. Il étoit d'autant plus facile de conclure la paix en cédant, que toutes les parties de cette ligue étoient fort mal assorties.

Quoique la maréchal de Bouillon fût, par ses intrigues, le principal auteur de la guerre civile, il ne s'étoit joint au prince de Condé, que pour se faire rechercher par la cour ; et il n'attendoit que l'occasion de sacrifier à ses intérêts le parti qu'il paroissoit avoir embrassé. Le duc de Mayenne étoit dans les mêmes dispositions. Nevers avoit armé sans se déclarer, comptant, dit-on, se porter pour médiateur, et menaçant de ses armes celui des deux partis qui

refuseroit sa médiation : dessein ridicule pour un gouverneur de Champagne. Vendôme ne se déclara que lorsqu'on eut fait une trève pour faciliter la négociation; de sorte qu'il rendit meilleure la condition du prince de Condé, sans en tirer aucun avantage pour lui. Enfin Rohan, Soubise et l'assemblée de la Rochelle comptoient trop peu sur de pareils confédérés, pour desirer la continuation de la guerre. Par le traité conclu à Loudun, le prince de Condé fut fait chef du conseil : on lui donna quinze cent mille livres pour les frais de la guerre : on confirma tous les édits donnés en faveur des Huguenots : on accorda une amnistie générale, et plusieurs autres choses que les mécontens exigèrent.

Des rebelles qu'on récompense, ne sont jamais satisfaits. Les uns n'ont pas obtenu tout ce qu'ils demandoient : ceux à qui l'on n'a rien refusé, veulent demander encore; et tous s'accordent à causer de nouveaux troubles. Le traité de Loudun ne fit qu'accroître le mécontentement.

Bouillon, sur-tout, ne pouvoit rester ranquille. Son plan étoit d'exciter des trou-

bles, pour avoir le mérite de les appaiser. Il se flattoit de se rendre par-là nécessaire à la cour, et d'entrer dans le ministère.

Le maréchal d'Ancre, toujours en butte aux mécontens, découvrit une conspiration contre sa vie. Il sut ceux qui la tramoient, il en fit part à la reine mère, et l'ordre fut donné d'arrêter le prince de Condé. Les ducs de Bouillon, de Mayenne, de Vendôme, de Guise, de Longueville, et d'autres qui avoient conspiré, ou qui craignoient d'en être soupçonnés, échappèrent par la fuite. Thémines, qui avoit arrêté le prince, eut pour récompense cent mille écus et le bâton de maréchal. La Grange-Montigni, ayant dit par-tout qu'il méritoit mieux le bâton, on le lui donna pour le contenter. On ne savoit pas qu'il avoit donné ses chevaux pour hâter la fuite du duc de Vendôme. On promit encore le même honneur à S. Géran, qui crioit contre l'ingratitude de la cour, voyant qu'il n'y avoit qu'à crier pour obtenir des grâces. C'est ainsi qu'on prodiguoit les plus grandes faveurs.

Le maréchal d'Ancre, se croyant plus

affermi que jamais, changea tout le ministère. Le chancelier Silleri avoit déjà été disgracié; le garde-des-sceaux du Vair, Jeannein et Villeroi le furent encore. L'évêque de Luçon fut fait secrétaire d'état, avec les départemens de la guerre et des affaires étrangères. Il dut sa fortune au maréchal, qui bientôt après voulut le perdre, et qui n'en eut pas le temps.

Cependant le duc de Nevers avoit armé pour le prince de Condé, et la guerre civile recommençoit. Mais le gouvernement paroissoit déjà plus ferme, depuis que l'évêque de Luçon étoit dans le ministère. Les opérations, mieux concertées et mieux conduites, rompoient toutes les mesures des mécontens. On ne songeoit plus à négocier avec eux, et ils étoient pressés de toutes parts, lorsque tout changea par une révolution qu'on n'avoit pas prévue.

Charles d'Albert de Luines, qui avoit été placé de bonne heure auprès de Louis Dauphin, s'étoit fait une étude d'amuser ce prince, et, par conséquent, il en avoit gagné la confiance. Sa faveur s'accrut, lorsque Louis monta sur le trône. Elle s'ac-

crut encore lorsqu'il fut majeur : le maréchal d'Ancre prit ombrage d'un favori, dont l'ambition pouvoit conseiller au roi de gouverner; et la reine mère, qui partageoit ces inquiétudes, tenta de se l'attacher par des bienfaits. Luines en attendoit de plus grands du roi.

Ce favori avoit depuis long-temps préparé l'esprit du roi à secouer l'autorité de sa mère. La nouvelle guerre civile lui parut une occasion propre à porter les derniers coups. Il y étoit excité par les mécontens, avec qui il étoit d'intelligence : mais, naturellement timide et soupçonneux, il n'osoit rien précipiter; et cependant les princes ligués se voyoient dans la nécessité de sortir du royaume, ou de se mettre à la discrétion de la reine mère.

Luines obtint enfin un ordre d'arrêter le maréchal d'Ancre, et même de le tuer en cas de résistance. Son dessein n'étoit pas de laisser vivre un ennemi aussi puissant : mais il craignoit qu'après la mort du maréchal, la reine n'eût assez d'empire sur son fils pour punir les auteurs du meurtre : il falloit donc l'éloigner de la cour; et on

employa toute sorte de moyens pour vaincre la répugnance du roi. On rejeta les malheurs de l'état sur l'incapacité de cette princesse, et sur sa prévention pour la maréchale d'Ancre. On alla jusqu'à dire qu'elle seroit capable de faire empoisonner le roi, pour mettre la couronne sur la tête du duc d'Anjou, son second fils, qu'elle aimoit davantage.

Le maréchal fut arrêté et tué par Vitri, capitaine des gardes, auquel on donna le bâton de maréchal. Le chancelier Silleri, du Vair, Jeannin et Villeroi furent rappelés. La reine mère fut reléguée à Blois, où l'évêque de Luçon la suivit : et le roi paroissant vouloir remédier aux abus, fit tenir à Rouen une assemblée des notables. Il lui demanda des conseils, elle en donna de bons, et il ne les suivit pas. Cette révolution dans le gouvernement termina la guerre civile. On posa les armes de part et d'autre, sans faire aucun traité. Vendôme, Nevers et Mayenne, quoiqu'ils eussent été déclarés criminels de lèse-majesté, vinrent à la cour avant d'avoir pris des lettres d'abolition : et le roi donna une déclaration

qui parut l'apologie de leur conduite.

On fit le procès à la mémoire de Concini et à la Galigaï. Il parut plus d'animosité que d'équité dans cette poursuite, et plus de sottise encore : on accusa la Galigaï d'être sorcière. Lorsqu'on lui demanda de quel charme elle s'étoit servie pour conduire à son gré la reine ; on prétend qu'elle répondit que son charme étoit le pouvoir des ames fortes sur les esprits foibles. Elle eut la tête tranchée ; Luines eut la confiscation des biens du maréchal et de la maréchale ; et peu de temps après, la terre de Maillé fut érigée en duché-pairie, sous le nom de Luines.

Marie de Médicis, qui cherchoit à s'échapper de sa prison de Blois, eut recours au duc d'Épernon, alors mécontent de la cour, et ce seigneur la conduisit à Angoulême. A cette nouvelle, on se crut encore menacé d'une guerre civile : car la reine ne vouloit se prêter à aucun accommodement. Toutes les tentatives de la cour furent inutiles, jusqu'à ce qu'on eût rappelé d'Avignon l'évêque de Luçon, qui eut seul assez de crédit sur elle pour la résoudre à la paix.

Par le traité, elle obtint le gouvernement d'Anjou, de la ville et du château d'Angers, de Chinon et du pont de Cé, et la liberté de se retirer où elle jugeroit à propos. Son entrevue, en Touraine, avec son fils, fut fort tendre : mais elle se sépara bien déterminée à se venger du duc de Luines, qui empêcha son retour à la cour.

La même année, Luines fit rendre la liberté au prince de Condé, dont il vouloit se faire un appui; et le roi publia une déclaration par laquelle il justifioit ce prince, et le louoit même de s'être élevé contre ceux qui avoient abusé de son nom et de son autorité. Cette apologie, injurieuse à la reine mère fut pour elle un nouveau motif de vengeance. Elle ne songea plus qu'à se faire un parti, et elle le trouva tout formé dans les ennemis qu'une fortune trop rapide avoit faits au duc de Luines. Les ducs de Vendôme, de Mayenne, de Longueville et d'Épernon, prirent les armes pour elle. Le duc de Rohan entra aussi dans cette ligue, et les Huguenots parurent la vouloir soutenir de toutes leurs forces. Lorsque Henri IV avoit permis dans le

Béarn l'exercice de la religion catholique; il avoit laissé aux prétendus réformés tous les biens qu'ils avoient enlevés aux églises de cette province. Or Louis XIII venoit de leur ordonner de les restituer: c'est ce qui fit le sujet de leur mécontentement.

Cette guerre ne fut pas longue. Louis marcha, et la reine mère fut obligée bientôt de négocier. Le raccommodement se fit encore par l'entremise de l'évêque de Luçon, pour qui le roi promit de demander le chapeau de cardinal. Cette ligue avoit été mal concertée : car les différentes parties ne purent pas se réunir, et les places se trouvèrent dépourvues de munitions. Marie de Médicis revint à la cour.

Louis se transporta ensuite dans le Béarn, où il soumit les Huguenots, qui étoient déchirés par des factions. Cette époque est le commencement d'une guerre qui durera jusqu'à leur ruine.

Dès l'année suivante, ils reprirent les armes dans le Béarn, le Poitou, la Saintonge et la Guienne. Ils en revenoient encore au projet de leur république; projet plus chimérique que jamais, parce qu'ils

n'avoient jamais été moins unis. Cependant la première campagne fut heureuse pour eux ; car si Louis eut d'abord des succès, il échoua devant Montauban : ou plutôt Luines, à qui il avoit donné le commandement, parce qu'il l'avoit fait connétable, fut obligé de lever le siége, après avoir perdu bien du monde ; et les Huguenots reprirent Montpellier et plusieurs autres places. Le duc de Luines étant mort peu de temps après, le fameux Lesdiguières fut fait connétable, et fit abjuration.

Les succès furent variés la campagne suivante, quoique plus grands du côté du roi, qui donna plusieurs fois des preuves de valeur. Plusieurs seigneurs se soumirent les uns après les autres, et furent récompensés. Le marquis de la Force obtint le bâton de maréchal avec deux cent mille écus, et on lui conserva ses charges et ses gouvernemens. Les Huguenots, se voyant insensiblement abandonnés par leurs chefs, demandèrent la paix : on la leur accorda, en confirmant l'édit de Nantes. Il se commit bien des cruautés pendant cette guerre.

Après la mort du connétable de Luines,

toute l'autorité se trouva entre les mains du cardinal de Retz, du comte de Schomberg, et du marquis de Puisieux, fils du chancelier Silleri. Ces ministres, qui craignoient que la reine mère ne rentrât dans le conseil, firent l'impossible pour l'exclure : mais cette princesse, conseillée par l'évêque de Luçon, eut une conversation avec le roi, et obtint la place qu'elle demandoit. Elle se conduisit d'abord avec beaucoup de circonspection, cherchant moins à dominer, qu'à se conformer à ce qu'elle jugeoit agréable à son fils.

Quelques ministres moururent, d'autres furent disgraciés, et les factions de la cour produisoient souvent des changemens dans le conseil. Le chancelier Silleri et le marquis de Puisieux vouloient éloigner la reine mère, en la rendant suspecte ; et ils furent chassés par cette princesse, qui fit entrer dans ses vues le marquis de la Vieuville, alors surintendant des finances. Elle trouva de plus grandes difficultés, lorsqu'elle voulut mettre dans le ministère l'évêque de Luçon, qui venoit d'être fait cardinal. Elle croyoit assurer son crédit en donnant de l'autorité

à un homme en qui elle mettoit toute sa confiance : mais le roi étoit fort prévenu contre lui. Je le connois mieux que vous, disoit-il à sa mère, c'est un homme d'une ambition démesurée. Le marquis de la Vieuville, qui avoit alors toute la faveur, le redoutoit comme un rival dangereux, qui n'entreroit dans le conseil que pour l'en chasser. Cependant il eut la complaisance de céder aux pressantes sollicitations de la reine. Richelieu entra donc enfin au conseil à la fin d'avril, et la Vieuville en sortit au mois d'août de la même année.

La Vieuville étoit le seul qui pût balancer le crédit du cardinal. Les autres ministres, sans ambition, sans génie ou sans fermeté, n'étoient pas redoutables. Richelieu réunit donc bientôt en lui seul toute l'autorité du ministère.

CHAPITRE II.

De la France et de l'Angleterre ; jusqu'à la prise de la Rochelle.

DEPUIS que Louis XIII est sur le trône ; les grands n'ont songé qu'à se relever de l'abaissement où Henri IV les avoit réduits ; et les Huguenots qui prévoyoient combien le gouvernement leur seroit contraire, ont tenté de se soutenir par eux-mêmes, et de se faire redouter. Mais comme, d'un côté, les grands avoient été plusieurs années sans oser remuer, et que de l'autre les Huguenots avoient vécu dans une sécurité entière, tout le monde fut pris au dépourvu par la mort subite de Henri, et il ne se trouva point de parti formé. Dans cette conjoncture, chacun ne songea qu'à soi : les factions, à peine ébauchées, furent dissipées par les trésors que Marie prodigua ; et il ne put jamais y avoir assez d'union parmi

les grands ni parmi les Huguenots. Voilà tout le bien que produisit la conduite de la régente.

Une pareille politique ne peut pas être employée long-temps : car les trésors s'épuisent, les factieux restent, et on ne peut plus diviser, parce qu'on craint davantage. Richelieu jugea donc qu'il étoit temps d'user de fermeté.

Ce ministre prévit bien qu'on seroit jaloux de son crédit, comme on l'avoit été de la faveur de ceux qui l'avoient précédé. Les cabales alloient renaître, et les désordres auroient continué, s'il eût été d'un caractère foible, ou s'il eût manqué de vues et de prndence. Mais il ne fera pas des traités honteux : il n'achetera pas l'obéissance des rebelles : c'est par le supplice des chefs qu'il terminera les guerres civiles. Cette sévérité, devenue nécessaire, ne laissera plus aux grands le pouvoir, ni même l'envie de troubler le royaume.

Vous voyez qu'un de ses desseins est de réduire les grands : or, pour l'exécuter, il faut absolument ruiner les Huguenots, qui peuvent les soutenir, ou qui par des diver-

sions, peuvent partager les forces du gouvernement. La guerre est ouverte avec eux. Il les faut pousser avec vigueur. Si on peut tolérer leur religion, on ne leur doit plus laisser de place de sûreté, ni le pouvoir de reprendre les armes.

A ces deux desseins, le cardinal en joignoit un troisième; il vouloit diminuer la puissance de la maison d'Autriche: mais avant d'entreprendre une guerre au-dehors, il falloit que tout fût tranquille au-dedans. Ce projet devoit donc être tenté le dernier. Telles ont été les vues de ce ministre.

Pour concevoir de pareils desseins, il semble qu'il falloit être maître absolu, ou gouverner sous un prince capable par sa fermeté de soutenir les entreprises de son ministre. Or Louis, jaloux de son autorité, la vouloit toujours ôter à ceux à qui il l'avoit donnée; et cependant il la laissoit toujours aller à d'autres, parce qu'il ne la savoit jamais garder. Quand on réfléchit sur le caractère du roi et sur les intrigues des grands, on croiroit que Richelieu ne pouvoit former que des desirs. En effet,

il n'étoit pas possible de rencontrer plus d'obstacles. C'est dans la cour qu'il trouvoit les plus grands. C'est là qu'il aura pour ennemis, non-seulement les courtisans jaloux, mais les princes du sang, mais les deux reines, mais le roi même. Il appesantira son joug sur tous.

La Valteline étoit entre la France et l'Espagne le sujet d'une guerre, dont je parlerai quand je traiterai des affaires étrangères : car je continue, comme j'ai fait jusqu'ici, à préférer l'ordre des choses à celui des temps. Les Huguenots qui jugeoient cette circonstance favorable pour une révolte, prirent les armes, sous prétexte de l'inexécution du dernier traité. Rohan et Soubise étoient toujours leurs chefs, et les Rochellois qui formoient une espèce de république, les favorisoient sans oser encore se déclarer.

Le roi fit de nouvelles recrues et entretint cette année soixante-six mille hommes de troupes réglées : c'étoient des forces considérables dans ce temps-là. Plusieurs villes des Huguenots en eurent de la frayeur, et désavouèrent Soubise, qui avoit fait les

premières hostilités. Cependant, comme l'Italie faisoit une diversion, la guerre s'alluma dans le Vivarais, dans la Guienne, dans le Languedoc, et la Rochelle ne balança plus à prendre les armes. Les religionnaires eurent des succès: mais les généraux du roi remportèrent de plus grands avantages; Thémines sur Rohan, et Thoiras sur Soubise, qui se retira en Angleterre.

Le roi d'Angleterre, sollicité par Soubise, engagea les états-généraux à redemander les vaisseaux qu'ils avoient prêtés au roi de France, et il redemanda lui-même les siens, prenant la Rochelle sous sa protection. Il falloit donc renoncer au dessein de forcer cette ville, qui étoit la principale du parti, et songer à donner la paix aux Huguenots. Richelieu sentoit combien cette démarche paroîtroit scandaleuse de la part d'un cardinal; mais enfin il falloit une marine pour forcer la Rochelle, et on n'en avoit pas.

Lorsque tous les articles furent arrêtés, et qu'il ne s'agissoit plus que de les signer, les cardinaux de la Rochefoucault et de Ri-

chelieu sortirent du conseil, pour avoir l'air de désapprouver qu'on fit la paix avec des hérétiques. Le zèle des Catholiques ne se laissa pas tromper à cet artifice; et il courut bientôt des libelles, dans lesquels Richelieu étoit appelé *le cardinal de la Rochelle, le patriarche des Athées, le pontife des Calvinistes.* La jalousie qu'on avoit de ce ministre contribuoit beaucoup à ce zèle et à ces injures.

Richelieu avoit alors toute la confiance du roi et de la reine. Tout se faisoit par lui, et il s'affermissoit d'autant plus qu'il cachoit son ambition, ne paroissant point impatient d'obtenir de grâces, ni d'avancer sa famille. Il faisoit assez la cour à la reine-mère pour la ménager, et pas assez pour donner de l'ombrage au roi, auquel il avoit l'adresse de persuader qu'il ne vouloit dépendre d'aucun autre, et pour lequel il montroit beaucoup de complaisance. Dans ces circonstances, il s'éleva un orage contre lui.

Marie de Médicis proposa de marier Gaston, duc d'Anjou, avec l'héritière de Montpensier. Elle sollicitoit vivement ce

mariage, et le roi ne s'y prêtoit pas. Comme il n'avoit point d'enfans, et qu'il craignoit de n'en pas avoir, il appréhendoit que son frère n'en eût, et n'attirât dès-lors tous les respects. Le cardinal qui ne vouloit déplaire ni à l'un ni à l'autre, paroissoit n'avoir point d'avis : il se contentoit de montrer les avantages et les inconvéniens. Mais lorsque la reine mère eut enfin déterminé le roi, il se déclara, et pressa la conclusion de ce mariage.

Ce dessein partagea toute la cour. Chacun cabala suivant ses intérêts. La maison de Condé ne desiroit pas qu'on se hâtât si fort de marier le frère du roi. Le duc de Vendôme vouloit lui donner sa sœur, et la reine Anne songeoit avec jalousie à une belle-sœur, qui pourroit donner un héritier au trône. La princesse de Condé gagna le maréchal d'Ornano, gouverneur du duc d'Anjou, et ce prince fit voir un éloignement marqué pour ce mariage.

Les grands, croyant avoir trouvé un chef dans le duc d'Anjou, se réunirent pour perdre le cardinal : ils voyoient les desseins de ce ministre, ils vouloient pré-

venir leur chûte. On parla de le faire chasser, de l'assassiner. On parla même d'enfermer le roi dans un cloître, et de mettre le duc d'Anjou sur le trône. On vouloit au moins que ce duc épousât une princesse étrangère, afin de devenir plus indépendant.

Richelieu, instruit de ces complots, fit arrêter d'Ornano, ses deux frères, Chaudebonne, Modene et Deagent. Les uns furent conduits à Vincennes, les autres à la Bastille. Mais, afin de ne pas donner l'épouvante au reste des conjurés, le roi écrivit à tous les gouverneurs que cette affaire n'auroit pas de suite, parce qu'il savoit que d'Ornano n'avoit pour complices, que les personnes qu'on avoit arrêtées : il s'agissoit d'attirer à la cour le duc de Vendôme, qui étoit alors dans son gouvernement de Bretagne.

Les conjurés ne furent pas rassurés. On commençoit à craindre une fermeté, qui n'étoit pas naturelle au roi; et on voulut se défaire de celui qui la lui inspiroit. Le dessein fut pris de se saisir du cardinal, lorsqu'il seroit à sa campagne. Le duc d'Anjou

devoit même autoriser cette entreprise par sa présence. Mais le bonheur de Richelieu ayant permis qu'une indiscrétion fit éventer ce complot, le roi se hâta d'envoyer trente gendarmes et trente chevaux-légers, pour mettre son ministre en sureté, et la reine-mère lui envoya tous les gentils-hommes qu'elle avoit auprès d'elle.

Le cardinal saisit cette occasion pour demander sa retraite, bien assuré de ne pas l'obtenir, et de s'affermir au contraire davantage. Il supplia la reine-mère d'appuyer sa demande auprès du roi. C'étoit encore un moyen d'obtenir plus surement un refus : car cette princesse, qui comptoit sur lui, et qui en avoit besoin, n'avoit garde de consentir à son éloignement. On lui répondit que l'état ne pouvoit se passer de ses services, et qu'on vouloit qu'il eût désormais une garde. Il en eut une. Il fit cependant de nouvelles instances, soit pour montrer que sa démarche avoit été sincère, soit pour se faire rechercher d'autant plus, qu'il paroissoit davantage vouloir s'éloigner. Il donnoit pour prétexte sa mauvaise santé, le besoin de s'absenter souvent de la

cour

cour pour prendre du repos, et les calomnies auxquelles il étoit exposé pendant son absence. Il eut une réponse telle qu'il l'avoit prévue, et qu'il la desiroit.

Le roi étoit allé à Blois, où il se proposoit de faire arrêter le duc de Vendôme et le grand-prieur son frère; ce qu'il exécuta. Ces deux princes furent conduits au château d'Amboise. Le cardinal avoit affecté de ne pas suivre la cour, craignant que dans les premiers momens d'un coup d'autorité de cette espèce, sa présence n'excitât encore davantage les murmures des grands. Il s'y rendit bientôt après.

Le duc d'Anjou, sollicité par sa mère, consentit enfin à se soumettre aux volontés du roi, et à se reconcilier avec Richelieu. Si cette démarche fut d'abord sincère, on lui fit bientôt prendre d'autres sentimens: car il voulut quitter la cour, et fit sonder des gouverneurs pour avoir une retraite. Le comte de Chalais, qui conduisoit cette intrigue, et qui avoit été des autres conspirations, fut arrêté. Alors le prince cessa de résister, et son mariage se fit à Nantes, où le roi étoit allé pour assister aux états de

Bretagne. Mademoiselle de Montpensier lui apporta les principautés de Dombes et de la Roche-sur-Yon, les duchés de Montargis, de Châtellerault et de S. Fargeau. Il eut lui-même pour apanage les duchés d'Orléans et de Chartres, et le comté de Blois. Ayant alors renoncé à ses premiers projets, il découvrit tout ce qu'il savoit des intrigues de Chalais, à qui on fit son procès, et qui eut la tête tranchée. Bien des personnes se trouvèrent impliquées dans toutes ces conspirations. La reine régnante fut elle-même du nombre. On alloit faire le procès à d'Ornano, lorsqu'il mourut : alors toute cette faction fut éteinte : mais on répandit bien des calomnies sur le cardinal.

Le crédit de ce ministre croissoit néanmoins. Il fut fait chef et surintendant de la navigation et du commerce. Il fit supprimer la charge de grand amiral et celle de connétable, parce qu'elles donnoient une autorité, qui pouvoit être un obstacle à ses desseins. Enfin, pour s'autoriser à faire d'autres changemens, il fit tenir aux Thuileries une assemblée de Notables, dont la plupart des députés lui étoient dévoués. Il y

fut arrêté, entre autres choses, qu'on diminueroit les pensions et qu'on démoliroit les places fortes de l'intérieur du royaume, parce qu'elles coûtoient beaucoup à l'état, et qu'elles servoient de retraite aux rebelles. C'est ainsi qu'il écartoit peu-à-peu tout ce qui pouvoit faire obstacle à l'autorité qu'il vouloit s'arroger.

La guerre recommença l'année suivante avec les Calvinistes. Mais comme les Anglais y prirent part, il est à propos, pour se rendre raison des événemens, de savoir comment l'Angleterre étoit alors gouvernée.

Elisabeth étoit morte en 1603, après avoir fait plier les Anglais sous une autorité absolue, que les circonstances rendoient nécessaire, que sa fermeté fit respecter, et que ses autres vertus firent aimer. Jacques qui lui succéda, crut que la prérogative royale donnoit, par sa nature, une puissance aussi étendue, et que si les peuples avoient quelques priviléges, ils n'en jouissoient que par la faveur des rois. N'imaginant pas seulement qu'on pût lui contester de pareilles maximes, il laissoit voir sans précaution cette façon de penser dans ses

discours particuliers et jusques dans ses harangues au parlement. C'étoit plus simplicité que tyrannie de sa part : car autant il tendoit au despotisme dans la spéculation, autant son caractère l'en écartoit dans la pratique.

Il n'est pas étonnant qu'un roi d'Angleterre se fût fait cette idée de la monarchie, puisqu'en général le peuple même ne s'en faisoit pas d'autre. Comme l'usage est la règle des jugemens de la multitude, cette opinion s'étoit insensiblement établie sous les rois de la maison de Tudor; et le règne d'Élisabeth y avoit mis le sceau. Depuis long-temps les parlemens, toujours soumis, paroissoient n'être convoqués que pour imposer des subsides. Ils n'osoient se mêler d'aucune affaire d'état : ils appréhendoient continuellement de toucher à la prérogative, et ils s'en tenoient d'autant plus éloignés, qu'ils n'en appercevoient pas les limites. Les souverains, de leur seule autorité, exigeoient des prêts forcés, des bienveillances ou dons gratuits : ils levoient des droits d'entrée : ils donnoient des priviléges exclusifs : ils punissoient par la prison, comme rebel-

les, les membres même du parlement, qui n'avoient pas été assez dociles : ils envoyoient leurs ordres à ce corps, ils le menaçoient, ils le châtioient par des réprimandes sévères. Cependant le parlement respectoit, comme partie de la prérogative, tous les droits que le monarque s'arrogeoit; il osoit à peine faire des remontrances. Vous avez vu l'autorité que la cour de haute commission donnoit à la reine Elisabeth dans les affaires ecclésiastiques. Une autre jurisdiction, qui étoit fort ancienne, ne lui en donnoit pas moins en matière civile. On la nommoit la chambre étoilée. Au dessus de toutes les lois, cette cour n'avoit de règles que la volonté du prince.

L'Angleterre se soumit insensiblement à cette puissance illimitée, parce que, depuis Henri VII, les arts de paix, tous les jours plus cultivés et plus goûtés, ne permettoient pas de reprendre les armes qu'on avoit quittées par épuisement. Les Anglais s'adonnèrent à l'agriculture; les manufactures s'établirent parmi eux : ils devinrent commerçans, et ils commencèrent à s'appliquer aux sciences.

Ainsi, bien loin de contester l'autorité, dont le monarque étoit en possession, les peuples, sans remonter plus haut, jugeoient qu'il avoit droit d'en jouir, par la seule raison qu'il en jouissoit. On ignoroit trop l'histoire pour combattre les exemples qu'on voyoit, par des exemples plus anciens. Tout paroissoit donc favorable à l'idée que Jacques Ier. se faisoit de sa prérogative. Mais remarquez que ce prince n'a ni argent ni troupes. Toute sa puissance est donc appuyée sur l'opinion. Elle s'évanouira, par conséquent, si le peuple s'éclaire, et si quelque intérêt l'invite à secouer le joug.

Supposons donc qu'une faction soit intéressée à diminuer l'autorité du roi; elle formera d'abord des doutes, et elle acquerra bientôt des lumières qu'elle répandra. Si dans de pareilles conjonctures, le monarque laisse échapper adroitement quelques parties de sa prérogative, il en conservera plus sûrement les autres. En cédant les droits qui effarouchent davantage la liberté, il écartera toute inquiétude ; il gagnera la confiance; il obtiendra des subsides ; il donnera le temps de s'éteindre aux factions

qui s'allument par la résistance, et il pourra recouvrer un jour tout ce qu'il a cédé. Il faut, sur-tout, qu'il paroisse d'autant plus respecter les priviléges du peuple, qu'on s'appliquera davantage à vouloir limiter sa prérogative. Voilà l'histoire de ce que les Stuarts n'ont pas fait.

Jacques et son fils, Charles Ier. ne se contenteront pas de défendre opiniâtrément la prérogative. Plus on voudra la limiter, plus ils voudront l'étendre. Si le parlement refuse des subsides, ils mettront des impôts de leur seule autorité : ils châtieront si on leur résiste, ou si on crie à la tyrannie : en un mot, ils parleront et ils agiront toujours plus en maîtres. Cependant l'opinion, qui faisoit l'appui du trône, passera peu-à-peu : la violence, sans armées, trouvera tous les jours plus de résistance : ce sera une nécessité d'avoir recours au parlement, qu'on projetoit de ne plus convoquer : ce corps se plaindra et refusera des subsides. Il faudra donc revenir à des moyens violens, avec aussi peu de succès que la première fois, pour revenir ensuite au parlement qui sera plus fondé que jamais

à se plaindre et à refuser. Ainsi les rois, montrant tour-à-tour de la fermeté et de la foiblesse, éleveront insensiblement un parti contre eux; et enfin ils se verront à la discrétion des sujets armés. Cette conduite, qu'on ne conçoit pas dans un souverain, qui n'a point de troupes, et qui même n'a point de gardes, causera de grandes guerres et d'étranges révolutions.

Après avoir indiqué les causes des principaux événemens des deux premiers règnes de la maison de Stuart, je me dispenserai de m'arrêter sur des détails que vous trouverez parfaitement développés dans la nouvelle histoire d'Angleterre (1).

Le gouvernement féodal pénétra en Ecosse pour y devenir plus absurde qu'ailleurs. Il en fut de même du calvinisme. Vous avez vu les troubles qu'il produisit pendant le règne de Marie. Les Ecossais, parce qu'ils étoient ignorans, ont toujours été fort attachés à leurs anciens usages; et par cette même raison, ils ne devoient point changer,

(1) Par M. Hume.

ou ils devoient devenir pires. Fanatiques par stupidité, ils devoient se porter aux derniers excès, aussitôt qu'ils seroient persécutés, ou qu'ils s'en croiroient menacés.

Jacques cependant avoit maintenu la paix parmi ces peuples indociles, et son autorité en étoit mieux affermie. Connoissant combien il étoit chancelant sur ce trône, il s'étoit conduit d'après son caractère, plutôt que d'après ses préjugés, et il en avoit montré plus de prudence. Mais en devenant roi d'Angleterre, il crut succéder à toute l'autorité d'Elisabeth; il prit donc pour règle unique, les droits qu'il jugeoit appartenir à la royauté.

Comme il se piquoit d'être théologien, il en fut plus jaloux de sa suprématie. Il se flatta de faire servir la religion à sa puissance, parce qu'il en connoissoit l'influence sur l'esprit humain.

Il y avoit trois sectes principales dans la Grande Bretagne : la religion anglicane, c'est-à-dire, la réforme que Henri VIII avoit introduite. Ceux qui la professent se nomment Épiscopaux, parce qu'ils ont conservé la hiérarchie de l'église. Les deux autres

sectes étoient les Calvinistes d'Ecosse et les Puritains d'Angleterre. Ils rejetoient toute hiérarchie, et ne reconnoissoient point d'évêques. On les nomme par cette raison Presbitériens.

Vous avez vu combien ces deux dernières sectes étoient portées à se soulever contre toute autorité. Les épiscopaux, au contraire, adoptoient toutes les maximes de Jacques et donnoient la même étendue à la prérogative royale. Jacques projeta de l'établir dans ses trois royaumes. Ce dessein demandoit beaucoup de prudence : parce que les moyens violens allumeroient le fanatisme, qui s'éteindroit de lui-même, si on ne le persécutoit pas. Il est, sur-tout, à craindre que ces deux sectes fanatiques ne raisonnent. Car, avec des raisonnemens bons ou mauvais, elles doivent à la longue vaincre une puissance qui n'est fondée qu'en opinion. Si l'opinion perd tous les jours de ses partisans, les raisonnemens en auront tous les jours plus de force. Alors on armera pour les soutenir. Jacques n'ignoroit pas que les presbitériens d'Ecosse, ennemis de la monarchie par inclination, l'étoient encore

par principes ; et il connoissoit leur pouvoir sur le peuple. Forcé néanmoins à dissimuler avec eux, il ne les avoit pas persécutés : au contraire, il avoit recherché leur faveur, en paroissant adopter leur doctrine : les puritains qui jugeoient de ses sentimens par sa conduite passée, se félicitèrent en le voyant monter sur le trône d'Angleterre, persuadés qu'ayant été favorables à leurs frères d'Ecosse, il les traiteroit eux-mêmes avec bonté ; ils se hâtèrent de lui présenter un mémoire que sept cent cinquante ecclésiastiques de leur secte avoient signé, et dont beaucoup d'autres appuyoient encore les demandes ; mais Jacques ne croyoit plus de voir dissimuler.

Il ne suffisoit pas de méditer la ruine des puritains d'Angleterre et des presbitériens d'Ecosse, il falloit choisir les moyens. Jacques se flattant de concilier les puritains avec les anglicans, se pressa de convoquer des docteurs des deux partis. Il se crut fait pour les éclairer ; car étant un docteur lui-même, il mettoit toute sa confiance dans l'étude qu'il avoit faite de la théologie : étude au moins inutile à un roi, qui ne doit ap-

prendre la religion qu'en étudiant le catéchisme et l'histoire. Vous compterez peu sur la théologie de Jacques, si vous considérez que depuis Constantin, tous les princes qui se sont crus théologiens, ont fait du mal à l'état et à la religion. En effet, il ne fit que donner de l'importance à des questions frivoles, qui seroient tombées dans l'oubli, s'il les avoit su mépriser. On raisonna, mal à la vérité; mais il ne falloit pas donner lieu à ces raisonnemens, parce qu'ils attaquoient indirectement la puissance royale. Le grand principe que Jacques répéta souvent, étoit *point d'évêques, point de roi.* C'étoit dire aux puritains: soumettez-vous aux évêques, ou détrônez-moi. Les puritains se plaignirent qu'il y avoit de la partialité dans la dispute; il y en avoit en effet, parce qu'en pareil cas, il n'est pas possible que la chose soit autrement, puisque ceux qui disputent sont parties. Pour exclure toute partialité il faudroit n'assembler que des gens neutres, et des gens neutres ne disputeroient pas. Le malheur de ces disputes, c'est que chacun est nécessairement juge et partie.

Il se tint un parlement bientôt après cette

assemblée ecclésiastique. Il étoit naturel, que sous un nouveau règne, ce corps tentât d'acquérir quelque autorité : c'étoit une conjoncture favorable, qu'un roi étranger, qu'on présumoit ignorer une partie des usages. Mais d'un côté, le temps qui avoit confondu tous les droits, ne permettoit pas au parlement de connoître ses priviléges; et de l'autre, l'obéissance dont il s'étoit fait une habitude, lui laissoit à peine la hardiesse de former des prétentions. Cependant le roi parloit, comme un monarque absolu, qui peut demander des conseils, mais qui ne veut pas recevoir la loi. Vous jugez par-là que le parlement dut d'abord être timide et respectueux. Il le fut en effet pendant la plus grande partie du règne de Jacques Ier. Ordinairement il ne paroissoit faire que des remontrances; et lorsqu'il demandoit que le roi cédât quelques parties de sa prérogative, c'étoit moins pour lui contester ses droits, que pour remédier à des abus; et il offroit volontiers des dédommagemens.

Dans cette disposition des esprits, il eût été facile de composer avec le peuple, et de

conserver encore la plus grande autorité. On pouvoit se relâcher sur les choses raisonnables, sans montrer de foiblesse, et défendre les autres avec une fermeté qui auroit maintenu la timidité et le respect. Mais il falloit renoncer à tous les principes du despotisme. Jacques n'en étoit pas capable. Quoiqu'il ne voulût pas abuser du pouvoir absolu, son imagination ne souffroit pas qu'on le lui contestât. Il n'a pas été tyran : son fils ne l'a pas été non plus : ils ont usé l'un et l'autre de leur prérogative avec plus de modération, que les princes de la maison de Tudor : les peuples ont été moins foulés sous leur gouvernement que sous celui d'Élisabeth; mais tous deux ont dit : *je suis absolu :* le parlement a répondu, *vous ne l'êtes pas;* et cette dispute de pure spéculation, produira des guerres civiles.

Si l'amour seul de la liberté eût animé les Anglais, il n'y auroit rien eu à craindre pour ces deux rois : car ces peuples avoient si peu d'idée de liberté, qu'ils croyoient avoir été libres sous Élisabeth. A plus forte raison, auroient-ils cru l'être sous un gou-

vernement plus doux; mais les Puritains, que ce gouvernement persécutoit, ne pouvoient pas se faire la même illusion. Intéressés à limiter la prérogative, ils ouvriront les yeux à leurs concitoyens : ils acquerront tous les jours de nouveaux partisans, leur fanatisme deviendra contagieux, et tiendra lieu d'amour de la liberté.

Lorsque les grands appelèrent les communes au parlement, vous jugez bien qu'ils leur donnèrent d'abord fort peu d'autorité. Ils avoient eu peu de puissance eux-mêmes sous les premiers princes normands. Ils en acquirent ensuite, et principalement sous les Plantagenets. Ils s'épuisèrent dans les guerres civiles des maisons d'Yorck et de Lancastre; et ils se trouvèrent sans forces et sans autorité sous Henri VII, premier roi de la maison de Tudor. Voilà l'époque où la chambre des communes étant plus nombreuse, et contribuant davantage aux charges de l'état, acquit insensiblement assez de puissance pour dominer enfin sur la chambre-haute. Elle accordoit, régloit ou refusoit les subsides; et cela seul lui donnoit un grand poids. Cependant ses

priviléges, ouvrage du temps, n'étoient point déterminés; et les rois, profitant de cette confusion, avoient introduit un usage, qui pouvoit les rendre maîtres de cette chambre.

Lorsque les parlemens étoient prolongés au-delà du terme ordinaire, le chancelier pouvoit appeler de nouveaux membres, pour remplacer ceux qu'il jugeoit incapables de service, ou parce que leurs emplois les appeloient ailleurs, ou parce qu'ils étoient indisposés, ou par d'autres raisons. Élisabeth regardoit cet usage comme une partie de sa prérogative, et à peine a-t-on réclamé quelquefois. Elle pouvoit donc composer la chambre des communes à son gré.

Dans le premier parlement que Jacques convoqua, les communes s'élevèrent contre une pareille entreprise du chancelier. Le roi parla d'abord en monarque absolu, les communes insistèrent avec respect. Il examina. Il parut reconnoître que son droit n'étoit pas fondé, et il céda. Les communes constatèrent donc un privilége, qui jusques alors avoit été incertain, et qui étoit bien essentiel pour elles.

Elles tentèrent ensuite inutilement d'abolir des droits d'entrée et d'autres, onéreux au peuple et nuisibles au commerce. Elles refusèrent les subsides, que quelques membres, attachés à la cour, proposoient comme nécessaires aux besoins de l'état; et ce qui chagrina davantage le roi, c'est qu'elles ne voulurent pas consentir à la réunion des deux royaumes : chose qu'il desiroit vivement, et qui étoit avantageuse à l'Angleterre encore plus qu'à l'Écosse. Il ne put s'empêcher de témoigner quelque mécontentement, et de se plaindre de la mauvaise volonté, que l'esprit puritain communiquoit aux communes.

L'année suivante on découvrit une conspiration, dont on accusa les Catholiques. Les conjurés avoient résolu de faire sauter, avec de la poudre, la salle où le parlement s'assembloit, et d'exterminer tout-à-la-fois les grands, les communes, le roi et la famille royale. Les auteurs de cet horrible complot ayant été saisis, avouèrent leur attentat, et furent punis. Cet évènement fit croire que Jacques étoit haï des Catholiques; et cette haine étant un mérite aux

yeux des Anglais, le parlement lui accorda des subsides pour quatre cents mille livres sterling. Les communes montrèrent du respect, et même de la condescendance: mais elles parurent donner beaucoup d'attention à tout ce qui concernoit la liberté nationale. Elles portèrent quelque atteinte à la jurisdiction ecclésiastique du roi, et elles se refusèrent obstinément à la réunion des deux royaumes.

Les revenus de la couronne ne suffisoient pas aux charges de l'état. Ils n'étoient pas plus grands que sous les règnes précédens; cependant l'argent devenu plus commun, portoit les denrées à un plus haut prix. Le luxe, qui s'introduisoit, jetoit dans de nouvelles dépenses: et Jacques, pour vouloir être généreux, se dérangeoit par des profusions. Il fut donc dans la nécessité d'avoir encore recours au parlement : mais bien loin d'accorder des subsides, les communes firent un bill pour abolir quelques-uns des impôts que le roi levoit, et un autre pour lui ôter le pouvoir de porter aucune loi ecclésiastique sans le consentement des deux chambres. Ces deux bills ne passèrent

pas, parce que la chambre-haute, qui étoit dans les intérêts de la cour, les rejeta. Les communes firent ensuite des remontrances contre les procédures de la haute commission. En un mot, elles attaquèrent la prérogative plus vivement qu'elles n'avoient encore fait; et elles parurent vouloir, surtout, porter les derniers coups à la suprématie. Le roi, offensé de ces entreprises, cassa ce parlement, le premier qu'il eût convoqué. Il duroit depuis sept ans.

Quelques années après, il en rassembla un autre, qu'il ne trouva pas plus docile. L'esprit de liberté parut même faire des progrès; car pendant que quelques membres s'échappoient en propos hardis et violens, les communes paroissoient applaudir en silence. Ce parlement ne dura pas : le roi le cassa, et fit mettre en prison les membres qui lui avoient été le plus opposés. Violence autorisée par l'exemple d'Élisabeth, et qu'on blâmoit alors, comme étant contraire à la liberté du parlement et de la nation.

Jacques, préoccupé de son pouvoir absolu, ne se faisoit qu'une idée fort confuse



de l'autorité qui devoit appartenir au parlement. Il le convoquoit, il lui faisoit des demandes; il ne lui refusoit pas, comme Élisabeth, la liberté de délibérer. Il reconnoissoit donc que ce corps pouvoit s'arroger quelque part dans le gouvernement. Dans le fait cependant, il ne lui vouloit accorder aucune influence, et il souffroit impatiemment que le parlement eût une volonté qui contrarioit son pouvoir absolu. Mais le parlement ne souffroit pas moins impatiemment un pouvoir absolu, qui ne lui laissoit aucune liberté. Or les choses ne peuvent pas toujours subsister dans un état aussi contradictoire; il faut nécessairement qu'il naisse des disputes. Elles seront sanglantes, et il en coûtera beaucoup à l'Angleterre, avant que le parlement et le souverain se soient fait une idée nette de la constitution du gouvernement.

Lorsqu'Élisabeth donna des secours d'argent aux Provinces-Unies, les États-Généraux lui donnèrent en garantie les villes de la Brille, de Flessingue et le fort de Rammekins. Les garnisons que Jacques tenoit dans ces places, achevoient d'épuiser son

revenu modique : elles lui coûtoient plus de trois cent mille livres sterling, depuis son avènement au trône d'Angleterre. Il les remit aux Hollandais pour un peu plus du tiers de la somme qu'ils lui devoient. Il gagnoit à ce marché. Il est vrai qu'il perdoit l'avantage de se rendre redoutable aux États-Généraux, puisqu'il abandonnoit des villes avec lesquelles il pouvoit les tenir dans quelque sujétion. C'étoit peut - être encore un gain : mais les Anglais n'en jugèrent pas ainsi : ils ne virent que de la honte à céder des places, qui les rendoient puissans au-dehors.

Malgré ces contradictions, l'autorité de Jacques se soutenoit encore en Angleterre. Les communes ne s'échappoient pas jusqu'à manquer ouvertement de respect : la chambre-haute embrassoit d'ordinaire ses intérêts : et il jouissoit d'une considération, qu'il devoit à ses connoissances, à son esprit et même à ses profusions, que ses courtisans nommoient générosité. Son autorité étoit plus grande en Écosse : elle s'étoit accrue depuis son absence; car on le craignoit, parce qu'on le jugeoit puissant; et on l'ai-

moit, parce qu'il montroit une affection singulière pour ses anciens sujets. Il avoit déjà pris des mesures pour reconcilier les Écossais avec les évêques, pour les préparer à recevoir les rites de l'église anglicane, et pour leur faire reconnoître sa suprématie. Il avoit même créé une cour de haute commission. Si tous les changemens qu'il avoit faits, n'étoient pas agréables à la nation, elle paroissoit au moins les tolérer. Ayant commencé cet ouvrage qu'il avoit si fort à cœur, il voulut y mettre la dernière main. Il fit donc un voyage en Écosse, dans le dessein d'y régler en pontife toutes les cérémonies religieuses.

Le parlement donna son consentement à toutes les cérémonies qu'il proposa ; mais avec une répugnance, qui ne permettoit pas de compter sur la durée de ces innovations. On pouvoit juger au contraire, que plus le fanatisme étoit d'abord contenu par la force, plus il s'échapperoit ensuite avec violence.

Cependant les puritains regardèrent, comme autant de pas vers l'idolâtrie, ces changemens introduits en Écosse, et les soin du roi pour établir en Angleterre

l'église anglicane à l'exclusion de toute autre. On lui fit un crime d'avoir adouci la rigueur des lois contre les catholiques, et de leur donner quelque part à sa confiance et à ses bienfaits : on le soupçonna de vouloir se réunir à l'église romaine ; et ce soupçon, que les puritains affectoient de répandre, étoit seul capable de le rendre odieux. Telle étoit la disposition des esprits lorsqu'un nouveau parlement fut convoqué.

Dans les temps du gouvernement féodal, le parlement n'étoit qu'une assemblée tumultueuse, où la liberté n'étoit pas connue, et où l'autorité luttoit continuellement contre l'anarchie. Si un prince se faisoit aimer, tous les suffrages étoient pour lui : quelques membres n'auroient osé lui résister; parce qu'après la dissolution du parlement, ils se seroient vus sans protection, livrés à la vengeance du souverain. Quand au contraire, un roi étoit généralement haï ou méprisé, il se trouvoit bientôt abandonné, et il succomboit sous l'audace d'un chef de parti. Enfin lorsque la nation paroissoit se partager, les dissentions ne finissoient plus qu'après des guerres longues et sanglantes.

Il seroit inutile d'entreprendre de déterminer quels pouvoient être dans ces temps, les droits du parlement et ceux du monarque. La force régloit tout, et les usages varioient au gré des hasards. Chercher des lois dans ces siècles barbares, c'est supposer que les peuples avoient quelques idées exactes d'administration ; qu'ils s'assembloient, parce qu'ils vouloient le bien public; qu'ils le cherchoient, parce qu'ils avoient assez de lumières pour le trouver ou pour en approcher; et qu'enfin ils étoient capables de se proposer un but, et de se conduire avec quelque méthode.

Or le défaut de lois est la principale cause des révolutions de l'Angleterre jusqu'à l'avénement de la maison de Tudor. Alors l'anarchie cessa par l'affoiblissement des grands et par la lassitude des peuples. La monarchie, qui trouva tous les jours moins d'obstacles, s'établit peu-à-peu; et les choses vinrent au point qu'on se familiarisa avec les idées d'un pouvoir absolu d'une part, et de l'autre d'une soumission entière. C'est le dernier période de la monarchie. Elle s'y est élevée sous Élisabeth : par conséquent

séquent, il faut qu'après cette reine elle commence à tomber.

Si sous Jacques Ier. le parlement eût été composé de barons puissans, il eût soutenu ses prétentions par les armes, et l'anarchie eût recommencé. Mais les communes ne pouvoient armer: accoutumées d'ailleurs au respect et à l'obéissance, elles ne formoient pas encore le projet d'une révolte: elles ne prévoyoient pas même les troubles qu'elles préparoient. Elles furent donc obligées de raisonner, lorsqu'elles voulurent revendiquer des droits et limiter la prérogative royale. Or voilà l'époque, où la nation anglaise commence à se faire des idées d'administration.

Les jurisconsultes raisonnèrent suivant leur usage, d'après des exemples. Ils en trouvèrent sous les derniers règnes: ils en trouvèrent dans d'autres monarchies de l'Europe: ils en trouvèrent dans le bas-empire, etc., et concluant le droit du fait, ils ne virent plus de bornes dans la prérogative royale. Le clergé anglican tira la même conséquence. Il avoit pour principe, que les rois sont l'image de Dieu; et que, comme

David, ils tiennent immédiatement de lui toute leur puissance. Enfin les courtisans, par flatterie et par intérêt, grossirent ce parti, parce qu'il falloit que le roi pût tout, afin qu'il pût donner davantage.

Les Puritains, voulant opposer des exemples à des exemples, fouillèrent dans des temps d'anarchie; et ils en trouvèrent qui ne prouvoient pas plus que ceux qu'on avoit remarqués dans des temps de despotisme. Ils triomphoient sur-tout, lorsqu'ils remontoient aux peuples libres de l'antiquité. Jusques-là on raisonnoit assez mal de part et d'autre: mais si on ne prouvoit pas, on persuadoit, et on faisoit des partisans.

Il n'est pas naturel qu'on ne fasse jamais que des raisonnemens, qui ne concluent rien. On considéra donc que le gouvernement, par sa constitution, avoit un roi et un parlement, qui devoient concourir l'un et l'autre au bien public. Or, si le parlement est dans la servitude, il n'est plus rien, et la monarchie pourra devenir arbitraire, ou même tyrannique. Ce principe conduit à chercher quelle est l'autorité nécessaire à ce corps, pour empêcher ou prévenir les

abus du pouvoir absolu. Cette autorité connue détermine les priviléges du parlement et du peuple; et ces priviléges une fois fixés, renferment la prérogative royale dans certaines limites. Ce sont à-peu-près là les idées qu'on se fera parmi beaucoup de mauvais raisonnemens et beaucoup de sang répandu.

Il se formoit donc deux partis, auxquels on donnera dans la suite les noms de Torys, parti de la cour, et de Whigs, parti de la patrie. On les voit commencer dans le parlement qui s'assembla en 1621.

Cependant les communes montrèrent d'abord du respect et de la soumission. Elles se hâtèrent d'accorder des subsides : elles ne permirent pas de parler des matières, qui avoient aigri le roi contre le dernier parlement : elles voulurent laisser tomber dans l'oubli l'emprisonnement des membres, et elles se contentèrent de faire des remontrances sur quelques abus. Le roi y mit ordre, après les avoir remerciées de les lui avoir fait connoître.

Enhardies par cette condescendance, et se regardant comme les protectrices du

peuple, elles prêtèrent l'oreille à toutes les plaintes; et recherchèrent jusqu'aux désordres les plus légers. De la sorte elles entroient insensiblement dans toutes les parties de l'administration. Jacques, qui vit ses prérogatives attaquées de toutes parts, suspendit les assemblées jusqu'à l'hiver suivant. En attendant, il se rendit populaire, et remédia à la plupart des choses dont on se plaignoit. Tant de complaisance n'appaisa pas les communes, que la séparation de l'assemblée avoit offensées. Comme elles n'ignoroient pas la persuasion où il étoit de son pouvoir absolu, elles ne lui tenoient point compte d'une condescendance forcée; et elles jugeoient que plus il les ménageoit, plus il falloit le mettre dans la nécessité de les ménager encore.

L'année précédente l'électeur Palatin, gendre du roi d'Angleterre, avoit été dépouillé de ses états par l'empereur. A cette nouvelle, tous les Anglais auroient voulu prendre les armes, pour rétablir un prince protestant. Cette entreprise eût été fort dispendieuse et sans espérance de succès. Cependant ils blâmoient hautement l'inaction

de Jacques. Ils avoient encore un autre grief contre lui : c'est qu'il négocioit le mariage du prince de Galles avec l'Infante d'Espagne. Enfin, il avoit fait arrêter deux membres de la chambre basse. Les mécontentemens éclatèrent à l'ouverture de la nouvelle assemblée.

Les communes firent des remontrances sur l'accroissement de la maison d'Autriche, sur les progrès des Catholiques en Angleterre, sur l'indulgence du roi pour eux, et sur le mariage de son fils avec l'Infante; le suppliant de prendre la défense de l'électeur Palatin, de tourner ses armes contre l'Espagne, de marier son fils avec une princesse protestante, et de sévir contre les Catholiques.

Jacques, offensé de cette démarche, qui étoit sans exemple, défendit à la chambre de prendre connoissance des choses de cette espèce; menaça de châtier tout membre qui auroit l'insolence de les mettre en délibération. Les communes répliquèrent, quoiqu'avec un ton respectueux, qu'elles avoient droit d'entrer, par leurs conseils, dans toutes les affaires du gouvernement, et que, si quel-

qu'un des membres abusoit de cette liberté, il n'appartenoit qu'à la chambre de le punir : à quoi le roi répartit que, dans les points qui concernoient ses prérogatives, le parlement ne devoit donner des avis, que quand il lui plaisoit d'én demander ; que les priviléges des communes étoient des grâces des rois ses prédécesseurs, et qu'il ne les leur conserveroit qu'autant qu'elles se contiendroient dans les bornes du devoir. Les communes protestèrent, en soutenant tout ce qu'elles avoient avancé. Le roi se fit apporter leurs registres, arracha lui-même la protestation, et congédia le parlement.

Cet événement devint le sujet de toutes les conversations. Tout le monde raisonna sur les prérogatives royales et sur les priviléges du peuple. Les deux partis qui s'étoient formés dans le parlement, se répandirent, et partagèrent tout le royaume. Le roi défendit à ses sujets de parler des affaires d'état: et ils en parlèrent un peu plus.

Jacques s'attachoit quelquefois à des jeunes gens, si simples et si ignorans, qu'il y avoit tout à créer dans leur ame comme

dans leur fortune. Il devenoit leur précepteur; et lorsqu'il leur apprenoit des élémens de grammaire, il pensoit, avec une sorte de complaisance, qu'il alloit former des ministres profonds dans l'art de gouverner. Malheureusement les progrès du disciple ne pouvoient pas répondre aux progrès de la confiance du maître. Les pénitences étoient rares, les bienfaits s'accumuloient, et l'élève tournoit fort mal. Robert Carre, sur qui le roi fit le premier essai de sa méthode, fut fait chevalier, vicomte de Rochester, comte de Sommerset, reçut l'ordre de la Jarretière, fut admis au conseil privé, eut la principale direction des affaires d'état, et devint un monstre. Cette éducation fut l'ouvrage de peu d'années.

Après ce premier essai, Jacques en fit un second sur Georges Villiers. Il le créa successivement et rapidement vicomte, comte, marquis et duc de Buckingham, chevalier de la Jarretière, grand-écuyer, gouverneur des cinq ports, président de la cour du banc du roi, grand-maître de Westminster, connétable de Windsor et grand-amiral d'Angleterre : mais en le

chargeant d'honneurs, il le rendit présomptueux, téméraire, insolent, et lui laissa cependant toute son ignorance et toute son incapacité.

La négociation pour le mariage du prince de Galles, réussissoit au gré du roi, lorsque Buckingham, abusant de l'empire qu'il avoit sur son précepteur, le fit consentir à une démarche romanesque, prise dans l'esprit de l'ancienne chevalerie. Il emmena le prince Charles en Espagne, persuadé que cette galanterie inattendue seroit tout-à-fait du goût des Espagnols, et que l'Infante seroit tout-à-coup éprise à la vue du brave aventurier à qui l'impatience de l'amour n'avoit pas permis d'attendre au-delà des mers. Tout réussit d'abord : la modestie du prince Charles, sa douceur et sa confiance, enchantèrent les Espagnols. Mais Buckingham se rendit si méprisable et si odieux, que la négociation fut bientôt rompue. Il s'occupa même à dessein des moyens de rompre ce mariage; parce qu'il prévit que l'Infante, devenue reine d'Angleterre, ne lui seroit pas favorable: et Charles, peu après son retour, épousa Henriette, sœur de Louis XIII.

La rupture avec l'Espagne paroissoit devoir rendre les communes moins difficiles; et Jacques avoit besoin de subsides, parce qu'il avoit donné des secours d'argent à l'électeur Palatin. Il convoqua donc un parlement. Bien loin de soutenir ses prérogatives avec hauteur, il demanda des conseils sur la conduite qu'il devoit tenir avec l'Espagne. Il eut même l'imprudence d'offrir, que les sommes qui lui seroient accordées fussent délivrées à des commissaires du parlement, qui seroient chargés d'en faire l'emploi. Les communes lui accordèrent près de trois cent-mille livres sterling. Elles firent ensuite passer un bill contre les monopoles; et par cet acte, elles supposoient que chaque particulier avoit une entière liberté de disposer de ses actions, pourvu qu'elles ne fissent tort à personne; et que ni les prérogatives royales, ni le pouvoir d'aucun magistrat, en un mot, nulle autre autorité que celle des lois ne pouvoit donner atteinte à ce droit. Cette loi sera le fondement de la liberté. Vous voyez que les communes entreprennent davantage, à mesure que le roi mollit.

Jacques fut encore entraîné malgré lui dans une démarche, qu'il n'approuvoit pas, et qui en effet n'étoit pas prudente. Buckingham, voulant se venger du mépris des Espagnols, fit des cabales dans le parlement. Après s'être attaché les Puritains, en favorisant des projets qui tendoient à l'abolition de l'épiscopat, il engagea les communes à proposer la guerre contre l'Espagne, et à lever des troupes pour reconquérir les états du Palatin. Il entraîna même le prince de Galles dans ses vues.

Jacques ne put résister à une ligue aussi puissante. Six mille hommes furent levés pour servir en Hollande sous les ordres du comte Maurice; et douze mille furent embarqués pour la conquête du Palatinat. Comme on avoit compté trop légèrement que la France accorderoit le passage aux troupes anglaises, elles firent voile vers Calais, où le gouverneur ne les reçut pas, parce qu'il n'avoit point d'ordre. Obligées de prendre une autre route, elles arrivèrent sur les côtes de Zélande : mais elles n'y étoient pas attendues, et les états-généraux,

faute de provisions, faisoient difficulté de les recevoir. Dans cet intervalle, elles furent attaquées d'un mal contagieux qui en fit périr la moitié, et le reste regagna l'Angleterre. Jacques survécut peu à cette expédition mal concertée. Il mourut après vingt-deux ans de règne sur l'Angleterre, et dans la cinquante-neuvième année de son âge.

Charles Ier. avoit vu que, plus son père vouloit étendre la prérogative royale, plus les communes faisoient d'efforts pour la limiter. Il semble donc qu'on devroit attendre de lui une conduite différente. Mais l'éducation lui avoit donné les mêmes idées: la flatterie les entretenoit, et le clergé anglican les lui représentoit comme autant de vérités reconnues. Il étoit si convaincu de la plénitude de sa puissance, que, bien loin de prévoir une conspiration, il n'imaginoit pas seulement qu'elle fût possible. Cependant il auroit pu remarquer que la nation commençoit à former des doutes, et cela seul demandoit beaucoup de précaution. Il falloit ou beaucoup de soldats pour convaincre, ou beaucoup de prudence pour

empêcher de raisonner. Il manqua de l'un et de l'autre.

Persuadé qu'il étoit agréable au peuple, parce qu'il avoit conseillé la guerre contre l'Espagne, et en effet il avoit paru lui être cher, il convoqua le parlement, dans l'espérance d'obtenir de gros subsides. La circonstance paroissoit favorable, puisque c'étoit la guerre de la nation, et que les revenus de la couronne ne suffisoient seulement pas au courant des dépenses.

Mais il étoit difficile que les Anglais, alors peu accoutumés à porter des taxes, voulussent donner assez pour soutenir une entreprise aussi dispendieuse. D'ailleurs la secte des Puritains avoit, depuis quelque temps, fait de nouveaux progrès. Ennemie de la monarchie, elle vouloit humilier le monarque. Enfin il avoit dans les communes des membres capables de se faire un plan, et de le suivre. Un pouvoir sans bornes les choquoit. Bien loin d'entrer dans les besoins du prince, ils le voyoient avec joie engagé dans une guerre, qui le mettoit plus que jamais dans la dépendance du parlement; et ils projetoient de n'accorder

des subsides, qu'en échange de quelques parties de la prérogative.

Charles n'obtint que cent douze mille livres sterling. C'étoit se moquer cruellement que de lui offrir une somme aussi modique dans la circonstance où il se trouvoit. Il en fut d'autant plus étonné, que comptant sur d'autres preuves de l'amour de ses sujets, il s'étoit défendu toute démarche qui auroit pu être prise pour une marque de défiance : il fallut renoncer à tant de délicatesse. Il entra donc dans le détail de ses revenus, de ses dettes, de ses alliances, des opérations qu'il méditoit, et il conclut qu'il ne pouvoit soutenir la guerre à moins de sept cent mille livres sterling. Les communes furent inexorables. Elles n'avoient garde de céder : car elles venoient de faire une découverte, qui les irritoit contre Buckingham et contre Charles.

Dans la négociation du mariage de Charles avec Henriette, ce ministre avoit promis des vaisseaux à Louis XIII, pour être employés contre la Rochelle. L'escadre étoit partie : mais lorsque les matelots connurent où on les menoit, ils refusèrent d'o-

béir, et le commandant lui-même déclara qu'il aimoit mieux se faire pendre en Angleterre, que de combattre contre ses freres les protestans de France. Les communes applaudirent à cette désobéissance religieuse, et s'abandonnant à leur fanatisme, elles faisoient des plaintes et des demandes, lorsque Charles cassa le parlement.

Un emprunt, qui fit murmurer, ne suppléa pas au refus des communes. A peine put-il suffire à mettre en mer une flotte, qui revint sans succès, et qui fit murmurer encore. Cependant le roi, sans ressource, fut contraint de convoquer un nouveau parlement.

Les communes promirent une somme double de la précédente. Mais c'étoit peu pour les entreprises qu'on méditoit, et il y avoit encore une circonstance désagréable : c'est que le bill pour le paiement des subsides ne devoit passer en loi qu'à la fin de la session. Ainsi Charles se voyoit obligé de satisfaire les communes sur leurs demandes, ou de renoncer aux subsides.

Leur première démarche fut d'accuser de haute trahison le duc de Buckingham. Le

roi, persuadé que sa faveur faisoit tout le crime de ce ministre, leur ordonna de cesser cette poursuite; et les menaça, si elles ne terminoient l'article des subsides, de prendre d'autre mesures. C'étoit leur faire entendre qu'il leveroit des impôts sans leur aveu; et les communes comprirent qu'il vouloit leur en faire la peur. Cependant, bien loin de s'effrayer, elle commencèrent à faire des recherches sur différentes parties de l'administration. Charles se hâta de rompre le parlement: on voulut ensuite se justifier des deux côtés, et on répandit des écrits dans le public. Ainsi l'imprudence du roi invita tout le royaume à prendre part dans des disputes qu'il falloit étouffer.

N'ayant plus pour ressource que des moyens violens qui soulevoient la nation; et embarrassé dans la guerre d'Espagne, sans espérance de succès, Charles prit encore les armes contre la France. On attribue cette guerre à Buckinhgam. On prétend que lorsqu'il vint à Paris pour conduire la princesse Henriette en Angleterre, il se jeta dans des intrigues qui occasionnèrent son ressentiment contre la France. Il semble

que, si ce ministre eût voyagé davantage, il auroit armé son maître contre toutes les puissances de l'Europe.

Contre un article formel du traité de mariage, on chassa tous les Français qui étoient auprès de la reine d'Angleterre : les armateurs anglais enlevèrent plusieurs navires aux marchands de France; et, à la sollicitation particulière de Soubise, on équipa une flotte qui portoit aux Rochellois, à leur insu, sept à huit mille hommes de troupes réglées. Buckingham, qui ne connoissoit le service militaire ni sur terre ni sur mer, prit le commandement de ces forces. Il parut à la vue de la Rochelle, qui ne l'attendoit pas; et il offrit aux habitans de les soutenir dans une révolte à laquelle ils n'étoient pas encore résolus. Ainsi ses mesures avoient été si mal prises, que la première difficulté fut de faire agréer des secours qu'on n'avoit pas demandés.

Au lieu de s'établir d'abord dans l'île d'Oleron, dont il pouvoit facilement se rendre maître, il débarqua dans celle de Ré, qui étoit bien fortifiée et défendue par une bonne garnison. Son irrésolution donna le

temps à Thoiras de se fournir des provisions qui lui manquoient; et il fit tant de fautes, que, quoique la France pût à peine ramasser quelques bateaux et quelques chaloupes pour porter des secours dans l'île, il fut forcé de renoncer à ses desseins, et fit une retraite qui pouvoit passer pour une vraie déroute. Cependant les Rochellois, qui avoient enfin pris les armes à la sollicitation des Anglais, se voyoient assiégés par Louis XIII.

Charles avoit exigé des prêts forcés, des bienveillances et d'autres taxes arbitraires. La résistance avoit été punie par la prison; et on avoit commis toutes ces violences pour soutenir deux guerres qui déshonoroient l'Angleterre, et qui ruinoient le commerce. On gémissoit, sur-tout, de se voir sacrifié aux caprices de Buckingham, et les esprits se soulevoient contre l'usage que le roi prétendoit faire de sa prérogative. Cependant les sommes levées ou extorquées étoient dissipées, et le mécontentement général ne permettoit pas de recourir aux mêmes moyens. Dans des circonstances aussi critiques, le roi voulut se persuader que les

besoins de l'état feroient oublier les injures passées; et qu'ayant éprouvé les fâcheux effets de l'obstination, les communes montreroient plus de complaisance. Il convoqua donc le parlement. Mais comment pouvoit-on compter sur des complaisances ? Il auroit fallu choisir une bonne fois entre l'autorité absolue et l'autorité limitée par les priviléges de la nation: car le passage alternatif de l'une à l'autre, n'étoit propre qu'à faire connoître l'impuissance du despotisme, et enhardissoit par conséquent les communes.

Les membres de la chambre-basse représentoient les bourgs et les comtés qui avoient été vexés par des impositions arbitraires. Au ressentiment des provinces ils joignoient encore le leur: car plusieurs avoient été jetés dans les prisons. Cependant les communes montrèrent d'abord de la modération et du respect. On voit qu'elles étoient conduites par des hommes sages, qui, sans se trop hâter et sans se désister, suivoient un plan qu'ils s'étoient fait.

Le roi ne faisoit pas voir la même prudence. La convocation du parlement paroissoit

un aveu tacite de son impuissance à lever des impôts sans le consentement de cette assemblée ; et cependant il menaçoit de se passer de ce consentement, si elle refusoit de contribuer aux besoins de l'état. Par cette contradiction de son langage avec sa conduite, il laissoit voir tout-à-la-fois et sa foiblesse et ses prétentions, et il avertissoit de prendre des mesures contre le pouvoir qu'il vouloit s'arroger. On se proposa donc d'assurer la liberté, en faisant une nouvelle loi.

Ceux qui conduisoient cette entreprise, affectèrent autant de décence que de fermeté, afin d'ôter au roi tout prétexte de désapprouver leur démarche. Ils parurent, sur-tout, respecter la prérogative. Ils ne vouloient pas empiéter sur les droits du trône, en faisant de nouvelles lois : ils vouloient seulement conserver les droits de la nation, en réclamant des lois anciennes, qui pouvoient être tombées dans l'oubli par abus, mais qui ne pouvoient jamais être abrogées. Le titre même de *pétition* ou *requête de droit* qu'ils donnèrent à leur acte, annonçoit ce dessein, et faisoit connoître que la loi qu'ils proposoient, n'étoit qu'une con-

firmation de l'ancienne constitution, sans aucun préjudice de la prérogative, et sans aucun projet d'acquérir de nouvelles libertés. Tous les articles qu'elles renfermoient étoient des lois, qui avoient été faites et reconnues sous d'autres régnes.

Malgré tous les efforts de Charles pour éluder la pétition de droit, le bill ayant été arrêté par les communes, fut envoyé, et il n'y manquoit plus que le consentement du roi, pour lui donner force de loi. Il falloit, ou le rejeter courageusement, ou le confirmer sans montrer de répugnance. Charles eut recours à l'artifice; et au lieu d'employer la forme ordinaire, il se servit de termes vagues, qui ne l'obligeoient à rien.

Les communes, offensées de cette mauvaise foi, firent tomber leur indignation sur un docteur, et le condamnèrent à une prison, à une amende et à d'autres peines, pour avoir dit dans un sermon, que si la propriété des biens réside ordinairement dans le sujet, elle passe néanmoins toute entière au monarque, lorsque les conjonctures exigent des subsides; que l'aveu du parlement n'est pas nécessaire pour l'impo-

sition des taxes ; et que la loi divine oblige à la soumission pour toutes les demandes même irrégulières, que le souverain peut faire.

L'humeur, aigrie par ce premier acte de vengeance, voulut s'assouvir sur Buckingham. Le roi défendit toute poursuite à ce sujet : on n'y eut point d'égard, et pour écarter l'orage prêt à fondre sur la tête de son ministre, Charles fut obligé de se rendre au parlement et de confirmer le bill, en prononçant la formule usitée. La chambre retentit d'acclamations, qui se répétèrent dans tous le royaume. Les principaux articles de cette loi portoient que personne ne pourroit être forcé d'accorder aucun don, prêt, bienveillance, taxe ou autres charges semblables, sans le consentement du parlement, ni être emprisonné ou autrement molesté pour cause de refus.

Pour montrer leur contentement, les communes passèrent alors le bill des subsides qu'elles avoient déjà dressé, mais qu'elles avoient suspendu à dessein. Cependant un consentement arraché leur laissoit un reste d'humeur, et bientôt elles revin-

rent encore au ministre qu'elles haïssoient: alors le roi rompit toutes ces délibérations, en prorogeant le parlement.

Les subsides furent prodigués inutilement pour secourir la Rochelle. Une première flotte alla et revint sans avoir rien entrepris. Une seconde étoit prête à mettre à la voile sous les ordres de Buckingham, lorsque ce ministre fut assassiné par un fanatique, qui crut servir la patrie; et le comte de Lindessey ayant eu le commandement de la flotte, arriva pour être témoin de la prise de la Rochelle.

Le cardinal de Richelieu, considérant que cette ville étoit l'asyle des mécontens, jugea que le roi pourroit être mal servi, si on l'assiégeoit dans les formes: car il y avoit dans l'armée bien des grands, qui ne desiroient pas la ruine des Huguenots. Il résolut donc de prendre cette place par famine; mais s'il étoit facile de la bloquer du côté de terre étoit-il possible d'en fermer le port aux Anglais? avoit-on assez de vaisseaux? et quand on en auroit eu davantage, des coups de vent ne pouvoient-ils pas favoriser l'entrée et la sortie, sans qu'on

pût l'empêcher ? Il osa donc tenter de jeter une digue de plus de sept cents toises de long, d'un côté à l'autre du canal qui communique dans le port. L'ouvrage réussit, et fut assez solide pour résister à la violence des flots et des plus fortes marées.

Les Rochellois se rendirent après avoir souffert une famine, qui fit périr plus de quinze mille personnes. Le roi leur accorda l'exercice de leur religion. On démolit les fortifications de leur ville ; celles de plusieurs autres places furent encore rasées, et cet événement, qui fut la ruine des Huguenots, avança celle des grands du royaume.

Charles montra plus de modération, depuis qu'il cessoit d'être poussé par le violent caractère de Buckingham : mais les communes devinrent plus entreprenantes que jamais. Attentives à tirer des conséquences de la pétition de droit, elles faisoient des recherches sur tous les impôts que le roi levoit à l'exemple de ses prédécesseurs; et elles alloient peu-à-peu le dépouiller de la plus grande partie de ses revenus, lorsqu'il cassa le parlement, bien résolu de n'en

plus convoquer, s'il ne voyoit la nation mieux disposée à son égard. Alors il fit la paix avec la France et avec l'Espagne : la raison le lui conseilloit, et son impuissance lui en faisoit une nécessité.

TABLE DES MATIÈRES.

HISTOIRE MODERNE.

LIVRE DOUZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Un prince doit étudier la vie de Henri IV pour apprendre à l'imiter. Henri, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, descendoit de S. Louis. Sa naissance. Son éducation. A l'âge de quinze ans il voyoit en capitaine expérimenté. Prisonnier à la cour de Charles IX, il est exposé à des périls, et il n'échappe pas à tous. Il ne faut pas craindre pour lui ceux qu'on peut éviter avec une conduite prudente et courageuse. Il faut craindre les plaisirs avec lesquels Catherine de Médicis tendoit des piéges et tramoit des intrigues. Henri fut donc sensible à l'amour, et le fut pour toute sa vie:

mais il aima toujours ses devoirs, c'est-à-dire, les fatigues, les périls et la gloire. Jamais capitaine n'en a donné tant de preuves. Cependant il ne lui auroit pas suffi d'avoir tous les talens militaires. Son activité et sa prévoyance pouvoient sans doute beaucoup. Mais ses autres vertus pouvoient davantage, et il leur dut la couronne. Henri aimoit le duc de Guise, parce qu'il l'estimoit. Mais il ne pouvoit aimer le duc d'Alençon, qu'il méprisoit. Marguerite sa femme, tâchoit de l'en rapprocher. Mais toute *union* offensoit Catherine de Médicis. Générosité de Henri envers le duc d'Alençon. Le duc d'Alençon se met à la tête des mécontens. Catherine s'en applaudit, et attend avec impatience que Henri quitte aussi la cour. Quoique l'amour le retînt, il s'échappe, et les Huguenots le reconnoissent pour chef. Pour suivre l'histoire de Henri IV, il faut connoître Rosny. Rosny ayant été présenté à Henri par son père, part pour Paris. Danger que court Rosny pendant le massacre de la S. Barthélemi. Lorsque Henri s'échappa de la cour, il quitta Paris pour le suivre. Sensible à l'amour, Rosny plaît à Henri par ce foible : mais il lui plaît encore plus par ses vertus. Intrigues de Catherine et de Marguerite parmi les fêtes. Une raillerie inconsidérée fait perdre la Réole à Henri. Guerre des amoureux. Conférences de Coutras. On fait la paix. Pendant cette paix, Henri commençoit à s'endormir dans les plaisirs. Il se réveille au bruit de ses ennemis réunis, et se fait un parti puissant. Suspension d'armes, pendant laquelle Catherine cherche inutilement à semer la division

dans le parti de Henri. Bataille de Coutras. L'armée victorieuse se sépare. Henri étoit impatient de mettre ses lauriers aux pieds de la comtesse de Guiche. Il se brouille avec le comte de Soissons, qui, en recherchant son alliance, ne songeoit qu'à l'abandonner. Circonstances qui l'appellent au trône. Obstacles qui l'en éloignoient. Les seigneurs catholiques songeoient à l'abandonner, ou à se vendre cher. Le comte de Soissons, avec les autres princes du sang et une partie de la noblesse, remuent pour empêcher qu'il ne soit reconnu. Les gouverneurs des provinces songent à se rendre souverains et indépendans. Turenne s'applique à le rendre suspect aux Huguenots, qu'il flatte du vain projet de se gouverner en république. D'un autre côté les ennemis de Henri ne pouvoient pas agir de concert. Le pape n'avoit garde d'entrer dans toutes les vues du roi d'Espagne. Philippe, incapable de suivre un plan, se contrarioit lui-même dans ses projets. Il donnoit de la méfiance aux chefs de la ligue. Les chefs eux-mêmes avoient des intérêts contraires. Les gentilshommes aussi désunis, changeoient de vues au gré des conjonctures, et souvent au gré des galanteries. Les villes avoient aussi leurs intérêts à part et pensoient à se gouverner en républiques. En peu d'années Henri rétablira l'ordre et la paix. Circonstances qui amèneront ce moment desiré. C'est dans les qualités de Henri et de Mayenne qu'il faut prévoir l'événement. Mayenne, avec du mérite, avoit dans l'ame et dans le corps une pesanteur qui le privoit de grâces et de ressort. Henri au contraire, joignoit à une activité surprenante toutes les qualités qui attirent

l'estime et l'amour. Mayenne fait proclamer roi le vieux cardinal de Bourbon. Situation difficile d'où Henri sort par une retraite. Il reçoit d'Elisabeth un secours d'hommes et d'argent. Il n'avoit que peu de troupes, qu'il ne pouvoit pas même soudoyer. Sa prévoyance et sa franchise. Sa générosité après la victoire. Siége de Rouen. Retraite de Henri. Retraite du duc de Parme. Les divisions se multiplient après la mort du cardinal de Bourbon. Tiers-parti qui prétend tout concilier. Henri refuse d'entrer en négociation avec ce tiers-parti. Plan sage de Henri et de Rosny. Impuissance de Mayenne. États de Paris, où tout se passe en tumulte. Un roi qu'ils auroient élu, pouvoit devenir redoutable. Il étoit difficile qu'ils s'accordassent sur le choix. Pour embarrasser encore leurs délibérations, Henri leur propose de conférer avec eux. Les conférences se tiennent à Surenne entre les Catholiques des deux partis. Les peuples sont las de la guerre, et leurs vœux se portent sur Henri. Ils désirent sa conversion, et les Huguenots même la jugent nécessaire. Il abjure. Mayenne rompt les états. Le pape refuse d'absoudre Henri. Les villes rentrent sous l'obéissance du roi. Il ne reste plus à soumettre que Mayenne dans le gouvernement de Bourgogne; et Mercœur dans celui de Bretagne. Henri déclare la guerre à l'Espagne. C'étoit une démarche trop précipitée. Préparatifs de Philippe. On invite Henri à porter ses armes du côté de la Franche-Comté. Rosny n'est pas de cet avis. Henri apenne à le suivre; mais la belle Gabrielle l'y détermine. Avant de partir pour la Bourgogne, le roi pourvoit à la défense de la Picardie et à l'admi

nistration des affaires. Les ennemis avoient passé la Saône. Henri marche avec trois cents chevaux pour les reconnoître. Action de Fontaine-Française. Cependant Henri manquoit en Picardie, où il faisoit des pertes; et dans son conseil, qui se conduisit mal. Mayenne se soumet. Mauvais état des finances. Henri forme un conseil de finances, et n'en est pas mieux servi. Il projette de mettre Rosny à la tête des finances. Pour prendre connoissance des abus des finances, Rosny desire de visiter quelques généralités. Henri nomme des commissions à cet effet. Assemblée des Notables tenue à Rouen, pour remédier aux désordres des finances. Conseil de raison imaginé par les Notables. Leurs propositions scandalisent tout le conseil du roi. Rosny conseille à Henri de les accepter. Succès de cet avis. Amiens surpris par les Espagnols. Henri le reprend. Mercœur se soumet. Edit de Nantes. Paix de Vervins.

CHAPITRE II.

De Henri IV, depuis la paix de Vervins jusqu'à sa mort, pag. 77.

Il faut considérer Henri dans la paix. Il eût préféré les hasards de la guerre, comme plus conformes aux habitudes qu'il avoit contractées. Comment Henri formoit des desirs, et se proposoit d'en former un jour des desseins. Ses desseins sur l'agriculture et sur le commerce. Sur l'administration de la justice. Sur la subordination des citoyens. Sur les gens de guerre. Sur les moyens de défendre le royaume. Sur le clergé. Sur les moyens d'é-

teindre l'esprit de factions. Sur les finances. Il desiroit de former une ligue pour abaisser la maison d'Autriche. Précautions qu'il falloit prendre à cet effet. Il desiroit de former une république de toutes les puissances de l'Europe. Au premier coup-d'œil ce desir ne paroissoit pas pouvoir devenir un dessein. Il divisoit l'Europe en quinze dominations. Il renonçoit à tout agrandissement. Il forçoit toutes les puissances héréditaires à y renoncer. Il dépouilloit la maison d'Autriche, pour former les dominations électives et les républiques. Ces puissances une fois formées, ne pourroient plus rien acquérir. Il vouloit porter les trois religions à se tolérer. Ces desirs devoient porter Henri à de grandes choses, sur-tout aidé de Rosny qu'il faut connoître plus particulièrement. Éducation de Rosny. A seize ans il prend le parti des armes, et achève lui-même son éducation. Fortune que Henri lui fait. Sagesse avec laquelle Henri se conduit à cet égard. Les mémoires de Rosny sont rédigés d'après les conversations qu'il avoit eues avec le roi. Maximes qu'on y trouve. Ces maximes font connoître comment Henri se proposoit d'arriver à son but. Conversation de Henri avec Rosny sur le choix de sa femme. Il fait une promesse de mariage à Henriette d'Entragues; et il épouse Marie de Médicis. Il vouloit acquitter les dettes de l'état, et soulager les peuples. Les dettes de l'état avoient plusieurs causes. Quatre choses à considérer dans les finances, et auxquelles les prédécesseurs de Henri n'avoient pas pensé. Premier revenu des rois de France. La taille étoit devenue perpétuelle sous Charles VII; depuis elle avoit augmenté d'un règne à l'autre; les impositions

s'étoient multipliés, et les rois n'en étoient pas plus riches. Deux sortes de tailles, dont l'une est une source d'injustices. Abus dans les impôts. Abus dans la levée des impôts. Avant Henri IV la dissipation des revenus étoit l'effet de plusieurs abus, et en produisoit d'autres. Plan de Rosny pour remédier à ces abus. Difficultés dans l'exécution de son plan. On voit dans ces mémoires les opérations qu'il a faites d'année en année. Effet de l'ordre rétabli dans les finances. Sentimens du roi dans une maladie, qui faisoit craindre pour sa vie. Les politiques d'Europe insèrent dans les traités de pacification des articles qui laissent subsister des prétextes de guerre. Le traité de Vervins avoit été fait dans cet esprit. Le duc de Savoie négocie pour ne pas rendre le marquisat de Saluces. Henri lui fait la guerre, quoique toute sa cour, Rosny excepté, s'opposât à cette entreprise. Il importoit au duc de Savoie de temporiser, et à Henri de hâter. Conquêtes dans la Savoie. Le duc de Savoie intrigue pour retarder Henri. Prise de Montmélian. La paix se fait. L'Espagne et la France ne peuvent être amies. Les Espagnols intriguoient pour soulever les grands du royaume. Dans un voyage en Picardie Henri apprend qu'Élisabeth a les mêmes desseins que lui, pour abaisser la maison d'Autriche. Henri a la foiblesse de faire tirer l'horoscope de son fils. Biron avoit conspiré, et le roi lui avoit pardonné. Biron conspire une seconde fois, et perd la tête, quoique Henri eût voulu lui pardonner encore. Franchise de Henri avec Rosny. Réponse de Rosny. Henri rétablit les Jésuites qui avoient été bannis. Jean Châtel et Pierre Barrière ont été les instru-

mens des conspirations, qui se tramoient. A la mort d'Élisabeth, Rosny passe à Londres, sous prétexte de complimenter Jacques. Le roi dans son domestique ne jouissoit pas du repos qu'il procuroit à ses sujets. La Galigaï et Concini entretenoient ces troubles domestiques. Conspiration où entre l'Espagne. Trop grande clémence de Henri. Le duc de Bouillon remuoit sourdement pour soulever les Huguenots. Le roi les rassure en donnant le gouvernement de Poitou à Rosny. Il leur permet de s'assembler à Châtellerault. Ils montroient du mécontentement et de la défiance. Rosny qui se trouve à l'assemblée, dissipe leurs soupçons et les ramène à leur devoir. Factieux punis. Rosny fait duc et pair. Le duc de Bouillon est forcé à se soumettre. Henri n'imaginoit pas qu'il fût fait pour se reposer un jour. Au contraire, les projets qui s'offroient toujours à son ame active, lui préparoient toujours de nouvelles occupations. Il pensoit que pour étouffer jusqu'au germe des factions, il suffisoit de faire aimer le gouvernement. Il s'appliquoit donc à faire fleurir l'agriculture et les arts ; et les Français devenoient citoyens. S'il avoit quelquefois des vivacités avec Sulli qui contrarioit ses goûts, il l'en aimoit davantage. Calomnie du Jésuite Cotton contre ce ministre. Artifice qu'on emploie pour rendre Sulli suspect au roi, et qui eut quelque effet. Henri avançoit par des négociations la révolution qu'il désiroit. Avec quelle sagesse il conduisoit ces négociations. Elles devoient nécessairement produire quelque grande révolution. Instructions données aux ambassadeurs. Dispositions où étoient les puissances de l'Europe. Au-dehors comme au-de-

dans du royaume tout paroissoit préparer l'exécution des grands projets de Henri. Henri médiateur entre la république de Venise et le Pape. Arbitre entre les états-généraux et le roi d'Espagne, il fait conclure une trève de douze ans. Il avoit tout préparé pour ses grands desseins lorsque la succession aux duchés de Clèves et de Juliers lui fournit l'occasion d'agir. Plan de ses opérations. La maison d'Autriche étoit sans force contre la ligue qui venoit de se former. Cependant la république chrétienne ne pouvoit être encore qu'un des desirs de Henri. Le public ne devinoit point les desseins de Henri. Le roi ne trouvoit plus d'obstacles que dans les intrigues de sa maîtresse, de sa femme et des créatures qui leur étoient dévouées. Il découvre une négociation avec l'Espagne. Il consent au couronnement de la reine, lorsque tout lui donnoit de l'inquiétude pour ses jours. Il est assassiné. Cet attentat a été l'effet d'une conspiration. Éloge de Henri IV. On a douté sans fondement des desseins de Henri.

LIVRE TREIZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

De la France jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu, pag. 181.

Marie de Médicis est déclarée régente par un arrêt du parlement qui est confirmé dans un lit de justice. Elle ne laisse aucune autorité au conseil,

où elle admet tous ceux qu'elle n'ose refuser. Concini, à qui elle donne sa confiance, fait une fortune rapide. Elle ruine les finances. Les princes confédérés prennent Juliers. Marie abandonne le duc de Savoie. Double alliance avec l'Espagne. Les Huguenots en prennent l'alarme : mais Marie les divise en gagnant quelques-uns des chefs. Les grands se font des intérêts contraires et ne savent plus former des partis. Les Huguenots étoient divisés en deux partis. Bouillon se joint au prince de Condé. Marie négocie pour abandonner Saint-Jean d'Angeli au duc de Rohan qui s'en est rendu maître. Condé arme. Marie propose un accommodement. Condé avoit publié un manifeste. Le duc de Rohan refuse de se joindre à cette ligue. Les mécontens obtiennent ce qu'ils demandent. Louis XIII déclaré majeur. Derniers états généraux. Le roi oublie ce qu'il leur a promis. Condé met le parlement dans son parti. Arrêté du parlement. Le roi lui défend de passer outre. Remontrances du parlement. Elles entretiennent le mécontentement du peuple. Les Huguenots se joignent à Condé. Les mécontens font la loi. Les récompenses que Marie donne aux rebelles, invitent à de nouvelles révoltes. Bouillon ne songe qu'à troubler. Le maréchal d'Ancre fait arrêter Condé. Récompenses prodiguées. Le maréchal d'Ancre change tout le ministère. Les mécontens arment encore : mais l'évêque de Luçon donne de la fermeté au gouvernement. Faveur d'Albert de Luines qui est d'intelligence avec les mécontens. Il songe à éloigner Marie de Médicis. Il obtient l'ordre d'arrêter le maréchal d'Ancre. D'Ancre est tué.

Marie est reléguée à Blois. Les mécontens reviennent à la cour. On fait le procès à la mémoire de Concini et à la Galigaï. Marie, échappée de sa prison, menace, et puis se prête à un accommodement. Elle se joint aux mécontens qui prennent les armes. Elle revient à la cour. Guerre avec les Huguenots. Marie entre au conseil. Elle y fait entrer l'évêque de Luçon, qui se saisit bientôt de toute l'autorité.

CHAPITRE II.

De la France et de l'Angleterre jusqu'à la prise de la Rochelle, pag. 208.

La conduite de la régente divisoit les partis, et les faisoit renaître. Richelieu se propose d'abattre les grands, et de mettre les Huguenots hors d'état de se soulever. Il se poposoit encore d'humilier la maison d'Autriche. Obstacles à ses desseins. Guerre avec les Huguenots. Les Catholiques ne pardonnent pas au cardinal la paix à laquelle le roi est forcé. Richelieu se ménage tout-à-la-fois dans l'esprit du roi est dans l'esprit de la reine mère. Marie propose le mariage de Gaston avec l'héritière de Montpensier. Ce projet partage toute la cour. Complot des grands contre Richelieu. Il est éventé. Autre complot, qui ne leur réussit pas mieux. Richelieu feint de vouloir se retirer, et obtient une garde. Fin des intrigues occasionnées par le projet du mariage de Gaston. Assuré de son crédit, Richelieu écarte tout ce qui

peut faire obstacle à son ambition. Les Anglais prennent part à la guerre des Huguenots. Jacques I s'imaginoit que sa prérogative lui donnoit une autorité sans bornes. Les Anglais accoutumés à obéir, paroissoient avoir la même idée de la prérogative, et ne contestoient rien. Conduite qu'auroient dû tenir les rois d'Angleterre, pour conserver cette puissance, qui n'étoit fondée que sur l'opinion. Comment une conduite différente la ruinera tout-à-fait. Combien le fanatisme des Écossais étoit à redouter. Jacques cependant se croit absolu en Écosse, depuis qu'il est roi d'Angleterre. Trois sectes dans la Grande-Bretagne. Autant les Épiscopaux étoient favorables aux prétentions de Jacques, autant les Calvinistes d'Écosse et les Puritains d'Angleterre y étoient contraires. Jacques soulève les partis en croyant les concilier. Les parlemens timides et respectueux cherchoient à composer avec le roi pour mettre des bornes à la prérogative. Mais Jacques et Charles I ne pensoient pas que la prérogative pût être limitée. Les Puritains combattront le despotisme de ces deux rois. Les communes avoient acquis beaucoup d'autorité. Mais un usage donnoit au roi le pouvoir de changer à son choix les membres de cette chambre. Cet usage est aboli. Les communes se refusent à la réunion des deux royaumes. Conspiration des poudres. Effet qu'elle produit sur les esprits. Jacques casse le parlement qui tentoit de mettre des bornes à la prerogative. Autre parlement, moins docile que le premier, et que le roi casse encore. On n'avoit que des idées confuses de la prérogative royale et des priviléges du parlement. Jacques

rend aux états-généraux des places qu'ils avoient cédées en garantie. Il conservoit encore de l'autorité en Angleterre et sur-tout en Écosse. Il change en Écosse les cérémonies religieuses, sans qu'on paroisse lui résister. En Angleterre les Puritains le rendent suspect et odieux. Avant Henri VII le gouvernement de l'Angleterre tendoit à l'anarchie. La monarchie commence sous ce prince et les Anglais se familiarisent avec l'idée d'une autorité absolue et sans bornes. Sous Jacques les communes commencent à raisonner sur cette autorité. Les jurisconsultes, le clergé et les courtisans la défendoient par de mauvais raisonnemens. Les Puritains l'attaquoient par des raisonnemens aussi mauvais. Quelles idées on se fera à ce sujet. Par des complaisances forcées, Jacques enhardit les communes et voit commencer le parti des Whigs opposé à celui des Torys. Sujets de mécontentement qu'il donne aux communes. Elles font des remontrances. Jacques qui en est offensé, raisonne, menace et casse le parlement. On raisonne dans tout le royaume sur cet événement, et chacun devient Whigs ou Torys. Élèves que Jacques formoit. Buckingham conduit en Espagne Charles qui épouse ensuite Henriette, sœur de Louis XIII. Un nouveau parlement que le roi veut gagner par des complaisances fait un bill qui sera le fondement de la liberté. Intrigues de Buckingham, qui fait déclarer la guerre à l'Espagne. Expédition mal concertée. Mort de Jacques. Charles I, dans les mêmes préjugés que son père, n'imagine pas qu'on puisse résister à son pouvoir absolu. Il demande avec confiance les subsides nécessaires,

